LA GAZETTE

VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VOL. 31 No. 16 HUNTINGDON, P.Q. 22 SEPTEMBRE 1966

$3.00 PAR ANNEE 10¢ LA COPIE 32 PAGES

ON A TENTE DE SABOTER LE PROJET DE LA CITE DES ARTS ET DES SPORTS

Le Dr Maurice-Boyer, directeur-général de la Corporation de la Cité des Arts et des Sports, a démenti une nouvelle parue en page frontispice de l'hebdomadaire régional "Le Soleil du St-Laurent" et il a nié hier après-midi avoir reçu la lettre "d'un directeur" de la Corporation qui veut résigner ses fonctions pour les raisons mentionnées dans une supposée lettre, publiée in extenso par "Le Soleil" et adressée à ses soins.

"C'est tout simplement une fumisterie préparée par une catégorie de gens qui veulent saboter notre projet et qui emploient des moyens aussi malhonnêtes que de forger des lettres non signées. D'ailleurs je connais bien les personnes qui m'entourent et qui me secondent au bureau de direction. Tous les directeurs ont assez de décence pour signer leur nom à un document public".

Le Dr Boyer continuait en disant que "le bureau de direction de la Corporation avait été mandaté par une assemblée générale tenue au mois de mai à l'école secondaire Ste-Cécile pour réaliser le projet". Nous nous employons à cette tâche depuis cette date. Il y a eu des délais, et ça se comprend: élections, nouvelles études par les personnes en place. Nos plans sont approuvés, et tout ce qui accroche actuellement est une technicalité quant au droit de possession du terrain du Séminaire de Valleyfield. Demain matin (jeudi), le notaire Philippe Malouin produira un document qui établira la légalité de cette possession, et je m'attends que le Secrétariat de la Province nous autorise dans quelques jours à demander des soumissions".

Le Dr Boyer continuait en déclarant que "nous n'avons pas été mandatés pour donner nos biens aux fontaines lumineuses. Nous sommes un groupe de citoyens qui veulent placer Valleyfield à l'âge de 1966. La ville va certainement durer plus longtemps que le conseil municipal que nous avons. Et on espère qu'un jour les gens se réveilleront pour élire des hommes qui auront des idées plus larges afin de nous donner les loisirs essentiels".

Notre bureau, voulant connaître l'identité de ce directeur anonyme, et dont la signature n'apparait pas au bas de cette lettre inexistante, communiquait tout d'abord avec M. Viateur Lemyre, qui, selon des échos que nous avons entendus en fin de semaine, aurait proposé au bureau de direction de la Corporation d'abandonner le projet et de faire en sorte que les octrois de $100,000 du provincial et du fédéral soient remis à la cité pour ses fontaines lumineuses.

Monsieur Lemyre nous déclarait que "le" directeur qui voulait démissionner n'était pas lui, mais M. Adrien Blanchette. M. Lemyre s'est dit très ennuyé de voir que cette "lettre" avait été publiée, parce que tout lui passait sur le dos.

Pour sa part, M. Blanchette, après avoir admis qu'il avait l'intention de démissionner à cause de certains propos malveillants qu'il recevait tous les jours dans l'entourage de ses employés, devait nous dévoiler les auteurs de ce "document" en nous déclarant que M. Denis Bossé et M. Pierre Leduc lui avaient rendu visite lundi après-midi pour l'inviter à signer la lettre. "J'ai refusé carrément", tout en expliquant que lorsqu'il se décidera à démissionner il en fera part au bureau de direction, car il ne s'agit là que de questions de régie interne.

Quant à l'éditeur du 'Soleil', il devait nous déclarer que le document qu'il avait en mains n'était pas signé, que c'était une copie genre "Xerox". Il ajoutait qu'il l'avait publié en toute bonne foi, se fiant sur l'intégrité de M. Pierre Leduc.

Un peu plus tard, dans le courant de l'après-midi, nous avons rencontré M. Denis Bossé, qui s'excusait auprès de M. Lemyre pour "le service qu'il lui avait rendu". Inutile d'ajouter que M. Lemyre ne lui adressait pas des remerciements venant du fond du coeur.

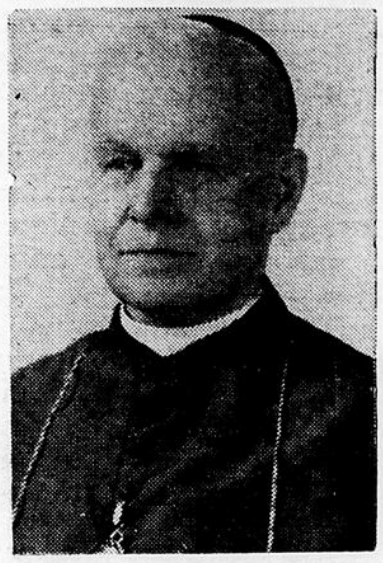
A la lueur de ces événements, nous demandons à M. Bossé de bien vouloir s'expliquer. Nous lui avons, dans le passé, accordé toute l'hospitalité de nos colonnes pour exprimer ses points de vue. Nous l'invitons à en profiter pour une dernière fois, et nous osons espérer qu'il aura la décence de répondre à cette invitation. On ne trame pas dans le dos de tout le monde pour faire accepter ses idées ou celles de certains personnages. M. Bossé doit être assez homme d'honneur pour dire pourquoi il a voulu abuser de la bonne foi de certaines gens pour comploter une fumisterie qui, dévoilée au grand public, se révèle comme le sabotage d'un projet auquel il n'a même pas participé de ses deniers. On peut faire la leçon à tout le monde comme "rhinocéros", mais il vient un temps où on doit faire la lumière sur ses véritables intentions. Ce n'est pas en ayant la bonne fortune de faire produire un faux document, en se jouant de la bonne foi d'un éditeur ou d'un journaliste-étudiant, que l'on pourra parvenir à des buts qui ne réflètent les idées de tierces personnes. Nous croyons que vous avez atteint le comble de la mesure, et que la meilleure chose que vous ayez à faire serait de vous occuper de vos propres oignons, au lieu de vous faire le porte-parole de pensées pronées par d'autres personnages. Dans votre précipitation de faire avorter un projet à l'avantage d'un autre, vous mettez en doute l'honnêteté de tous les directeurs de la Corporation de la Cité des Arts et des Sports, et ceux-et vous demanderont certainement des comptes. Vous vous êtes dévoilé publiquement comme un homme qui sert de valet à des pressions que vous ne pouvez même plus comprimer. Jusqu'à aujourd'hui nous avions foi, peut-être à tort, de votre allure avant-gardiste. Mais vous avez débordé la mesure de l'acceptation. Ce n'est pas par des manigances du genre que vous saurez récolter le respect que vous pouviez susciter chez nous. Peu de gens, en effet, vous comprennent mais nous avons toujours tenté de le faire. Nous admirions, même au risque de tourner en ridicule devant plusieurs personnes, votre pensée large qui ouvrait des horizons à la grandeur d'une cité en pleine expansion. Mais aujourd'hui, on peut se demander si vos stages répétés dans l'enceinte de l'hôtel-de-ville ne vous ont pas inculqué des idées à la mesure de ceux qui hantent ces lieux.

Monsieur Bossé, vos agissements dans cette affaire ne sont pas dignes de vous mériter la mention de citoyen à part entière de notre communauté, de citoyen qui veut aider des causes nobles pour lesquelles des personnes se dévouent bénévolement afin d'améliorer constamment nos conditions de vie. Ce n'est jamais en se cachant dans l'ombre de l'anonymat que l'on parvient à faire valoir ses idées. Dans le passé vous n'avez pas craint de vous afficher, pourquoi le faire maintenant. Ce n'est pas le Denis Bossé que nous avons appris à connaître, à estimer, et même à défendre à son insu contre certaines personnes avec qui il se fait une gloire d'être associé aujourd'hui.

Espérons que vous ne tenterez pas de soudoyer un autre directeur d'ici quelques jours pour signer cette lettre fictive pour tenter de vous exhonerer.

Jean-Louis Brault

LE DIOCESE DANS LE DEUIL



C'est avec regret que nous apprenions ce matin le décès de S. E. Mgr Joseph-Alfred Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield.

Son Excellence était gravement malade depuis plusieurs mois.

Avec tous les diocésains, nous pleurons son départ et nous nous unissons à tous pour demander à Dieu d'accorder à notre pasteur le repos éternel.

LETTRE OFFICIELLE DE M. ADRIEN BLANCHETTE

Le 21 septembre 1966.

M. Jean-Louis Brault,
La Gazette de Valleyfield,
50, Jacques-Cartier,
Valleyfield, Qué.

Monsieur,

A la suite de notre conversation téléphonique de ce midi, je veux, par la présente, confirmer certains faits que je portais alors à votre intention.

1. Je recevais lundi avant-midi une coup de téléphone de M. Denis Bossé, me demandant si je pouvais le rencontrer. Je lui ai répondu que j'étais occupé, mais que je serais libre à trois heures.
2. A trois heures, MM. Denis Bossé et Pierre Leduc se présentaient à mon bureau et m'ont demandé de leur parler de la Cité des Arts et des Sports. Je leur ai répondu que je ne savais pas où ils en étaient rendus, mais que j'aimerais à la savoir. Là-dessus, j'ai parlé de lettre de démission à cause d'activités trop nombreuses. M. Bossé m'a répondu que j'avais en plein le gars devant moi et qu'il me ferait une lettre de démission.
3. Tout de suite, M. Bossé a commercé à faire la lettre au brouillon devant moi avec le concours de M. Pierre Leduc. partirent avec le brouillon.
4. Vers onze heures moins quart le même soir, on sonne à ma porte. C'était M. Bossé. J'ai lu quelques mots sur un photostat dactylographié et je lui ai répondu que son affaire n'avait pas d'allure et que jamais je signerais ce document. Après m'avoir dit qu'il resterait dans la maison tant que je n'aurais pas signé, je l'ai mis à la porte.
5. Mardi matin, il revient au bureau, et me demand encore une fois si je veux signer. Je lui réponds non. Nous partons voir M. Viateur Lemyre, qui demande à Bossé d'attendre avant de mettre cette lettre sur les journaux. Bossé déclare qu'il serait en effet trop tôt pour la publier, et que je serais mieux de donner personnellement ma démission au Dr Boyer. Et on s'est quitté. Il était midi.
6. A ma grande surprise, j'ai constaté ce matin que M. Bossé n'avait pas tenu sa parole.
7. A la suite de tous ces événements, je postais ma propre démission comme directeur de la Cité des Arts et des Sports, que je signais de ma main. Cette lettre se lit comme suit: A partir de cette date (21 septembre), veuillez considérer cette lettre comme ma démission du poste de directeur de la Cité des Arts et des Sports. Et j'ai signé Adrien Blanchette.

A.H. BESNER LTEE
373-8280
QUI A DE TOUT

LA GAZETTE
VALLEYFIELD — BEAUHARNOIS

Imprimée à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc. et publiée à 50 rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield

Le Ministre des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement et numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information dévoué aux intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges.

JEAN-LOUIS BRAULT, directeur-gérant
LUCIEN FILIATRAULT, Publicitaire — JEAN-GUY GOUGEON, Chef des nouvelles — ISABELLE DAOUST, A Beauharnois
GEORGETTE LEBLANC, rédactrice

Adresse d'affaires: 50, rue Jacques-Cartier, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone: 373-7272
Prix d'abonnement: $3.00 par année Canada; $5.00 aux Etats-Unis

VOL. 31 — JEUDI. LE 22 SEPTEMBRE 1966 — No. 16

Editorial

L'ENQUETE SUR LES LOISIRS: PERTE DE TEMPS ET D'ARGENT

A la suite du témoignage qu'il rendait mardi midi devant les membres du Club Rotary de Valleyfield sur la nécessité pour une ville comme la nôtre de posséder son Service de Récréation, M. Pierre Hurtubise, directeur des loisirs de St-Jérôme, a fait réaliser à son auditoire le ridicule de la tenue d'une enquête sur l'établissement d'une "nécessité".

A quelques exceptions près, toutes les villes du Québec possèdent aujourd'hui un Service de Récréation qui a sa part au budget de la municipalité. Les villes ont compris qu'elles sont responsables du loisir organisé pour leurs citoyens devant les changements majeurs apportés au cours des dernières années dans notre mode de vie: réduction des heures de travail, retraite prématurée, services de communication de masse qui développent l'idée du loisir pour assurer le bien-être moral et physique de chacun.

Ayant défini le rôle du directeur de service comme coordonateur et planificateur pour canaliser les efforts individuels dans différents secteurs d'activités, M. Hurtubise devait par la suite présenter une image de ce qui s'est passé à St-Jérôme. Le tableau a créé l'envie et surtout l'espoir auprès de son auditoire que les autorités municipales de Valleyfield cessent de tâtonner plus longtemps et qu'elles passent le plus rapidement à l'action dans le domaine des loisirs.

Quelques statistiques sont frappantes. Le budget prévoit une dépense de $89,000 pour le Service, ce qui comprend un montant de $30,000 pour l'entretien et l'amélioration des parcs et $59,000 à l'organisation même du Service de la Récréation. Tous les octrois dispensés sous pression politique ont été coupés, et les $69,000 ainsi éparpillés à tort et à travers ont été drainés par le Service. Comme exemple de l'efficacité du Service, M. Hurtubise a simplement mentionné que 74 clubs évoluaient dans l'association du hockey mineur.

Le maire Cauchon se disait déçu dernièrement du peu de réponses que l'Hôtel-de-Ville avait reçu. Les questionnaires envoyés aux responsables des loisirs à Valleyfield n'ont pas été remplis.

Il existe cependant une raison à ce manque d'enthousiasme apparent. On ne peut jeter le blâme sur personne, car, même si nous ne sommes pas des experts dans ce domaine, nous pouvons dire que ce questionnaire n'est aucunement orienté vers une enquête au niveau des associations. Treize des 21 questions traitent des enfants. Comment peut-on attendre une réponse d'un président d'association, qui parle au nom d'une association à des questions semblables: "combien y a-t-il d'enfants à la maison", "quel est l'âge de ces enfants", avec qui jouent-ils, "à quel endroit votre enfant passe-t-il la majeure partie du temps libre", "indiquez à quelles organisations vos enfants participent présentement", "participez-vous ou surveillez-vous les activités de vos jeunes", "discutez-vous avec votre enfant de ses activités de loisirs et le conseillez-vous sur un choix équitable pour son plus grand bien", "vous intéressez-vous et conseillez-vous parfois votre enfant sur certains genres d'activités de loisirs", "est-ce que vous pratiquez certaines activités de loisirs en famille (avec vos enfants)" et autres semblables. Si le porte-parole de l'association est un célimataire, raison de plus pour jeter le questionnaire au panier! Les autres questions demandent des réponses au statut financier de la famille, au pourcentage mensuel d'argent réservé aux activités de loisirs. Une question demande de mentionner quatre activités "que vous pratiquez le plus souvent", suivi d'une autre qui demande si vous êtes satisfaits de vos moments de loisirs pendant les congés, les vacances. Les dernières questions ont trait au "type de maison que vous habitez", "combien d'appartements occupez-vous" et "quel genre de quartier habitez-vous".

Quelles recommandations jailliront de ce questionnaire? Le fait d'avoir reçu si peu de réponses invitera-t-il les autorités municipales à déclarer que l'enquête est terminée et qu'elle a tourné en queue de poisson à cause de l'apathie de ceux qui ont reçu des questionnaires.

M. Robert Gauthier, de Montréal, qui recevra la somme d'au moins $1,800 pour son travail, devait présenter son rapport avant la fin du mois d'août, au terme d'un engagement de trois mois. A ce que l'on sache, le rapport n'a pas encore été déposé sur la table du conseil. Son mandat sera-t-il renouvelé? C'est une question dont la réponse permettra de savoir si l'aventure se poursuivra où si elle a déjà pris fin. Mais est-il nécessaire de poursuivre une enquête sur une "nécessité". La perte de temps et d'argent n'en serait que plus considérable.

JEAN-LOUIS BRAULT

COMMENTAIRES EDITORIAUX...

Un bouc émissaire, c'est moins dangereux ...

La tentative de faire avorter le projet de construction de la Cité des Arts et des Sports, tentative qui a heureusement échoué démontre de quelles bassesses sont capables certains citoyens, dans le seul but de favoriser d'autres intérêts, ces derniers "plus payants" pour leurs instigateurs. Depuis des mois, les citoyens de Valleyfield, qui ont souscrit avec enthousiasme à ce projet, attendent sa réalisation, qui ne devrait plus tarder maintenant. — Québec n'a plus maintenant qu'à sanctionner le contrat de cession du terrain du Séminaire à la Cité des Arts et autorisera ensuite les soumissions. — Mais certains autres personnages ne l'entendent pas de cette oreille, eux qui n'ont aouscrit qu'un misérable dix sous, alors qu'ils se devaient d'appuyer le projet, tant financièrement que moralement (ça, ils l'ont fait!)) et ce, au nom de la population et du bien-être public, terme qu'on se tance de faire valoir quand cela fait notre affaire. Mais il est toujours plus facile d'utiliser un bouc émissaire (ou un "genre" de porte-parcle) pour faire ce travail d'avortement. De cette manière, si le tentative échoue, — comme c'est le cas — le "porte-parole" en porte l'honni et le "maitre" s'en lave les mains. Mais cette machination de dernière heure est signée ou presque; car très peu de personnes, tant à Valleyfield que dans la région, utilisant ces procédés pour arriver à leurs fins. On ne construit jamais rien de solide en démolissant la bâtisse du voisin ....

Des fontaines mais pas au prix d'un sabotage!

Depuis l'ouverture des soumission pour la construction des fontaines lumineuses, plus rien n'a émané de l'Hôtel-de-Ville. Le montant des soumissions en a certes décontenancé plusieurs, surtout parmi nos édiles municipaux. Mais même si rien n'émane "officiellement" de l'édifice de la rue Ste-Cécile, on entreprend des sondages de facon discrère, sans ameuter les gens.

Très bonne méthode, Mais qui semble tourner au désavantage de projet: les gens préfèrent nombre d'autres projets à l'érection des fontaines lumineuses qui, nous dit-on, seraient d'un beauté fantastique pour la Venise du Québec. Le projet est en soi quelque chose de très bien mais n'obtient cependant pas la priorité dans l'esprit de la population. Pourquoi? — Manque d'informations? Trop de gens ignorent encore ce que c'est? — Ou simplement préférence des gens pour un autre projet? — Seul les intéresés pourraient trouver réponse à ces questions. Si les édiles municipaux désirent tant construire ces fameuses fontaines, c'est à eux d'en vendre l'idée aux gens, de leur décrire les nombreux avantagets occasionnés par ce projet, sans pour cela en noircir ou déprécier d'autres. A l'ouverture des soumissions, la maire Cauchon a laissé entendre que la Ville approcherait d'autres gouvernements pour combler la différence de $100,000 entre le prix figuré et le prix réel. Mais voilà qu'on demande à Québec de verser à la construction des fontaines, les $100,000 promis par la Commission du Centenaire à la construction de la Cité des Arts et des Sports. Ce n'est pas ainsi que la population entend que se réalise le projet des fontaines lumineuses: en détruisant un projet pour lequel elle a sous. crit généreusement et qui lui apportera certes beaucoup plus de bien-être qu'une série de jeux d'eau. C'est très louable de penser au point de vue esthétique, touristique, commercial de ces jeux d'eau, mais le compivalencien veut quelquefois se détendre, de même que procurer certains loisirs à ses enfants. Et ce n'est certes pas la situation actuelle du loisir à Salaberry-de-Valleyfield qui répondra à ses besoins. Avant de promouvoir l'économie et le commerce, qui ne sont pourtant pas en si mauvaise position à Valleyfield, pensons tout de même à nous détendre et à détendre nos enfants. Ce n'est pas en-dessous des jeux d'eau qu'ils prendront leurs ébats nautiques en qu'ils profiteront des cours de natation, ce, douze mois par année.

Nous voulons certes les fontaines lumineuses, mais pas au prix du sabotage d'une autre belle réalisation!

Jean-Guy Gougeon

LISEZ LA GAZETTE

BRASSARD, Pierre
BA., ILI

BARRETTE, Raphael
BA., ILI

— AVOCATS —
Etude légale

BRASSARD & BARRETTE

50, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

J.-MAURICE DAOUST ACCUSE LE MAIRE CAUCHON D'ETRE UN MENTEUR PUBLIC

"M. le maire, j'ai encore plusieurs questions auxquelles vous vous devez de répondre, puisque c'est, ne l'oubliez pas, au nom de la population (votre patron) que je vous les pose". C'est en ces termes que M. Jean-Maurice Daoust s'adresse cette semaine au maire de Valleyfield.

"Est-ce vrai, M. le maire, que lorsque vous décidez de faire un "party", vous n'en parlez à personne, pas même à vos échevins qui sont tout surpris d'apprendre qu'il y aura réception lorsqu'ils en reçoivent l'invitation?".

"Est-il vrai que vous avez répondu à l'un d'entre eux qui vous disait d'attendre l'autorisation du Conseil pour dépenser les deniers publics qu'il pouvait se compter chanceux d'avoir des 'parties' qui ne lui coûtaient rien?".

Et M Daoust de poursuivre: "M. Cauchon, la population comprend fort bien que vous devez être notre représentant et par conséquent un hôte parfait pour nos visiteurs, mais attention! Cette même population ne vous pardonnerait pas de recevoir à la chandelle, vos amis personnels, chez vous, pour ensuite en refiler le compte à l'Hôtel-de Ville, M. le maire, oui, vous êtes un menteur public". "Vous avez fait une déclaration absurde le 24 mars 1966, alors que vous avez dit que la ville allait construire le pont du Chemin Larocque pour ensuite réclamer les octrois des gouvernements".

M. Daoust ajoute: "Comment pouvez-vous, M. le maire, pousser le culot jusqu'à assister au banquet des travailleurs lors de la Fête du Travail. Si je me rappelle bien, c'est le vice-président de la CSN, M. J. Robert Gauthier, qui vous a dénoncé comme étant anti-syndicaliste et insulteur public, ignorant et malicieux. C'était bien dans le quotidien La Presse qu'apparaissaient ce propos. Est-ce de cette manière que l'on vous connait et que vous faites connaitre notre cité à l'étranger?".

L'ex-candidat du Quartier Maisonneuve termine: "M. le maire, j'ai appris à connaître les droits et privilèges de tout individu; j'ai appris aussi qu'il fallait les faire valoir en temps et lieu. Voilà pourquoi j'ai décidé de défendre avec ardeur les intérêts de la classe ouvrière et de travailler pour le bien-être de la population à laquelle je demande de suivre mes articles régulièrement. De cette manière, elle saura vite où se situent ses droits. Ce sera une chose naturelle qu'elle veuille les défendre par la suite".

"L'homme bien mis s'habille" chez

HENRI

11A CHAUSSEE VALLEYFIELD

P. Osée Leduc Enrg.

Service prompt et discret

Bureau, 249, rue Victoria
16 ST-LAURENT 373-1901
AUTOMOBILE — SECURITE

VIE — FEU — VOL
ASSURANCES GENERALES
VALLEYFIELD
373-1901

Assemblée des Fonctionnaires Provinciaux

Le syndicat des Fonctionnaires Provinciaux invite tous les employés de la région de Valleyfield à une importante assemblée, laquelle sera tenue conjointement avec les fonctionnaires et les ouvriers, mercredi le 28 septembre à 8.00 p.m. au Centre LeRoyer. MM. Yvon Blais trésorier général du syndicat, et Pierre Mercile représentant syndical de la région de Montréal, ainsi que l'exécutif local des fonctionnaires se feront un devoir de renseigner les intéressés sur quatre points: La nouvelle classification. — La formation de nouveaux comités — La délégation au congrès CSN-SFPQ. — Rapport des activités syndicales, tant sur le plan provincial que régional.

LE CINEMA SALABERRY

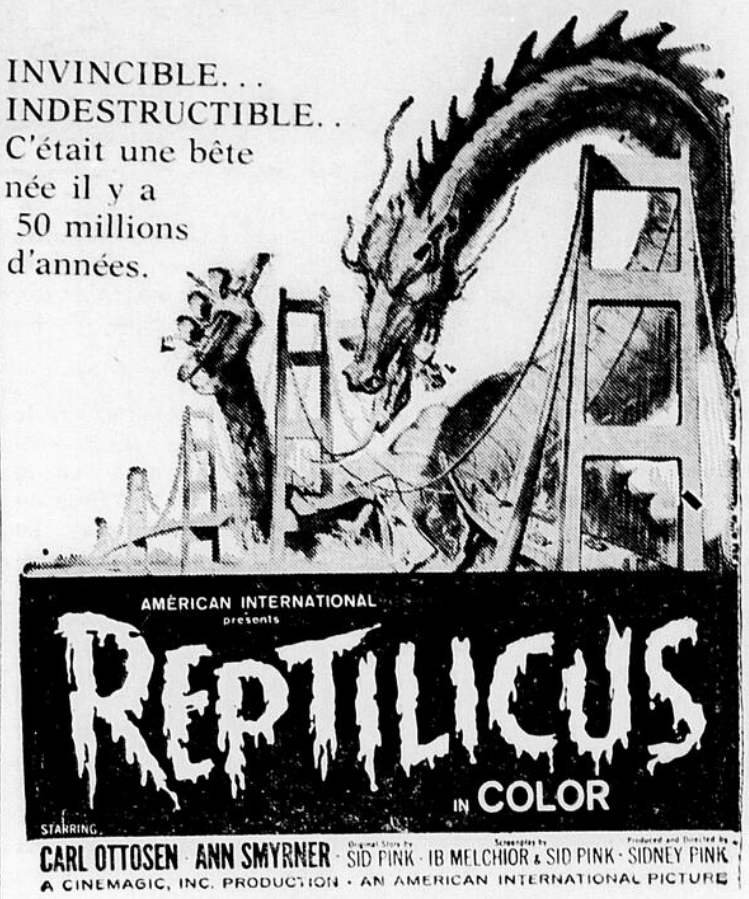
PRESENTE POUR LES JEUNES

Samedi, le 24 septembre
10:00 — 1:00 — 3:30 hres
Admission 0.50



AU CINEMA SALABERRY

DIM., LUN., MAR., 25-26-27 SEPT.



au même programme
"OPERATION LOTUS BLEU"
PHILIP HERSENT — HELGA LINE
Film policier en couleurs
Mer., Jeu., Ven., Sam., 28 Sept. au 1 Oct.





SECOND SUCCES

ORFEU NEGRO

UN FILM GAGNANT
D'UN OSCAR

EASTMANCOLOR





A Lopert Films, Inc. Release

Le Cinéma Bellerive présente en primeur au plus de 18 ans

Samedi-Dimanche-Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi,
24 au 30 SEPTEMBRE

DANY SAVAL

vous revient
dans





au service d'ève

Bonjour Madame! Vous avez sans doute remarqué la semaine dernière comment cet article se terminait c'est-à-dire par un conseil sous le titre "Prudentia". Ces messages, je les écris dans le but de vous faire réfléchir sur le problème de plus en plus grave des accidents de la route. Aussi, sachez y répondre en redoublant de prudence partout où vous êtes.

DAMES DE CHARITE

Tous sont invités à visiter les pensionnaires âgés de la Providence St-Vincent de Paul avec les Dames de Charité mercredi, le 28 septembre, à partir de 2:00 heures p.m.

AU COIN DU DISQUE

Chez les 45 tours:

Il m'appelait Goguette (Dany Aubé);
La poupée qui fait non (Michel Polnareff);
Mon Credo (Mireille Mathieu);
Tiens bon (Richard Anthony);
Vivre sans toi (les Gendarmes);
Black is black (Los Bravos);
Cherry Cherry (Neil Diamond);
Say I am (Tommy James);
Seven and seven is (The Love);
You can't hurry love (The Supremes).

Chez les longs-jeux:

Adamo (Pathy-Pam67200);
Dick Rivers (Pathy-PAM67205);
Georges Guétary (Pathy-PAM-67213);
The Cher (London-CP9320);
The Troggs (London-MGF27556);
Tommy Garrett et ses 50 guitares (London-LMN13037).

JOURNEE FND TRES BIEN REUSSIE

Dimanche se tenait à l'école Edgar Hébert une journée d'étu des pour les responsables des Foyers Notre-Dame. 53 couples dont 3 de Cornwall, 15 prêtres et 3 séminaristes y étaient présents. Son Excellence Mgr Percival Caza y célébra la messe. Le R.P. Vincent Harvey, o.p., directeur de la revue "Maintenant" et conférencier à cette occasion fut très apprécié de tous les participants. Les discussions furent très animées au dire de certaines gens, ce qui prouve l'intérêt qu'on a apporté à cette journée. Entre autres, on parla du projet des comités soit comité d'études sur la confessionnalité des écoles et du Rapport Parent, comité de formation de couples conférenciers pour les écoles secondaires et comité de retraites fermées conjugales. Chacun se promit bien de le mettre en formation dans sa section dès les prochaines réunions.

RETRAITE FND

L'abbé Gilles Longtin sera le conférencier d'une retraite conjugale fermée qui aura lieu du 4 au 6 novembre à la Maison du Christ-Roi, à Châteauguay. Le sujet en sera: "Le mariage, ombres et lumières". S'adresser à M. et Mme Daniel Levasseur, 373-2674, pour de plus amples renseignements.

DAMES FERMIERES

Lors de l'assemblee qui eut lieu le 15 septembre au sous-sol de l'évêché, un grand nombre de dames y étaient présentes. Mme Noel, la présidente, donna un compte-rendu du Congrès des Fermières qui eut lieu a St-Timothée. Les prix furent distribués aux gagnantes de l'exposition du 17 août. Plusieurs prix de présence furent tirés au sort. La nomination en vue des élections du 6 octobre fut remise à cause de nombreux amendements qui seront apportés lors de la convention de tous les cercles à Ste-Martine le 4 octobre.

FILLES D'ISABELLE

Le congrès provincial des Filles d'Isabelle aura lieu en fin de semaine soit les 23-24 et 25 septembre à Québec, au Château Frontenac. Il sera sous la présidence de Mme Yvonne C. Martin, régente d'état, et de Mgr Poissant, aumônier d'état. Une délégation de Valleyfield dont la régente, Mme Lauriana Marcil, y prendra part.

MAJORETTES VENUS

Samedi, le 18 septembre 1966, se déroulait à la salle Tougas et Nicholson une danse sous l'égide des majorettes Vénus dont la présidence est occupée par Louise Sauvé, P.E. Chasle et Gisèle Lacasse. On sait aussi que le sympathique Pierre Leduc en est le publiciste. Cette danse, au début de l'année scolaire et de l'automne, mettait en vedette le formidable ensemble "Les Riches". Ce sont des vedettes du spectacle de la Radio et de la T.V. Bientôt ils endisqueront. Cette danse fut un succès tant au point de vue musical; mais pour le nombre de jeunes présents? En effet, on pourrait y voir plus de personnes. Espérons que les Vénus combleront à nouveau avec d'autres danses et nous leur souhaitons bonne chance quant à leurs réalisations futures. (François-Maurice Boyer).

HISTOIRE DE VALLEYFIELD

Mgr J.-Damien St-Aubin désire s'excuser auprès de vous, chers lecteurs, pour l'arrêt de l'Histoire de Valleyfield. Il tient à vous assurer que ce texte reprendra sous peu dans La Gazette de Valleyfield.

CLUB JEUNESSE OBLIGE

La première grande soirée de "Jeunesse Oblige" aura lieu le 1er octobre. C'est avec joie que le conseil vous invite à leur souper à la dinde en l'honneur du couronnement de la présidente, Mlle Louise Lupien. Vers les 8:00 heures, il y aura un music-hall mettant en scène le célèbre groupe local, les **Minous Rouges.** De plus, il y aura interprétation d'une comédie théâtrale par les monitrices et assistances de l'O.T.J. '66 "Babouine et l'héritage". Plusieurs autres numéros seront également présentés. Le tout se déroulera à l'école Ste-Agnès. L'entrée est de $2.00 pour le souper qui débutera à 6:00 heures p.m. et le musi-hall et de $0.50 pour le music-hall seulement. Les moins de 14 ans seront admis pour la modique somme de $0.25. Jacques Bonin, 373-3905, et Christiane Daoust, 71-0369, peuvent vous fournir des renseignements supplémentaires. Bienvenue à tous.

SSJB

Dimanche dernier se tenait au secrétairat de la Société St-Jean-Baptiste, 111 rue Ellice, à Valleyfield, la bénédiction des lieux Y étaient présents, Mgr Caza qui, aidé de l'aumônier diocésain de la SSJB et de l'abbé Wallot, accomplit le rite nécessaire; également, on pouvait y remarquer l'exécutif, la direction diocésaine ainsi que les présidents de sections, tous accompagnés de leurs épouses.

PRUDENTIA

N'attendez pas l'intervention de la police de la route pour obéir aux lois et règlements de la circulation. C'est moins coûteux et meilleur pour votre système nerveux.

GEORGETTE LEBLANC

ATTENTION
A L'OUVERTURE DES CLASSES
Nous avons en magasin les tuniques règlementaires grises de 4 ans à 16 ans ainsi que tous les articles de classe de la 1ère à la 12e année. De plus, nous donnons les timbres GOLD STAR.
AU ROI DES AUBAINES
46 ELLICE VALLEYFIELD
(25-1-8-15)
373-5281

Le plus chic magasin de la région
CHEZ LEONARD
présente
LA MODE D'AUTOMNE 1966
MANTEAUX
du plus grand chic conçus pour la jeune fille aussi bien que pour madame.



Le plus vaste assortiment de confection pour dames et de merceries pour hommes.
Un léger dépôt réservera le vôtre
Chez
Léonard
4, DU MARCHE
Tél. 373-3621
Valleyfield

De très bons conférenciers chez les F.N.D.

Avec le mois de septembre reprennent les activités des Foyers Notre-Dame pour la saison 1966-67. A la 1ère rencontre de la section Notre-Dame de Nazareth le Dr et Mme Raymond Lépine nous entretenaient d'un sujet bien à la page: "La régulation des naissances face à l'amour".

A l'aide de plaquettes et de schémas pour faciliter leur exposé, le Dr nous a d'abord donné la définition, le but et les moyens de régulations. Parmi ces moyens, Mme Lépine nous a expliqué quelques-unes des méthodes rythmiques. Puis le Docteur nous a parlé des contraceptifs autant masculins que féminins.

Soulignons la simplicité et la précision avec lesquelles les conférenciers se sont adressés aux couples. Le sujet était délicat et même dans la période de questions après l'exposé, ils ont su répondre d'une façon claire et digne. Tout le texte était empreint d'une note chrétienne et présenté avec une largeur d'esprit de bon aloi. Inutile d'ajouter que les quelque cent personnes dans la salle sont retournées satisfaites de leur soirée.

Nous sommes assurés que chaque couple voudra inviter ses amis à la prochaine rencontre, le 2e jeudi d'octobre. Nous aurons le plaisir d'entendre le Rév. Père P. E. Legault, dont la réputation n'est plus à faire.

Alors qu'on se le dise: c'est un rendez-vous au sous-sol de l'évêché, le 13 octobre prochain, pour la causerie "Vatican II et le mariage".

Mme Lorette Leduc

Invitation aux dames et demoiselles

Pour la troisième année consécutive, le Club Toastmaster Féminin de Valleyfield recommence ses activités dès le 27 septembre.

Pour celles qui ignorent la nature de ces activités et le but du mouvement, il s'agit là d'un cours d'art oratoire ou si vous le préférez d'un cours sur l'art de parler en public.

C'est un item qui prend aujourd'hui de plus en plus d'importance et d'envergure. Ça devient, disons-le, une nécessité que de joindre à un groupe dont les membres travaillent mutuellement et unissent leurs efforts dans un seul but commun: celui de savoir adresser la parole à un auditoire quel qu'il soit.

En suivant les directives et les conseils du Club Toastmaster Féminin, vous constaterez, Mesdames et Mesdemoiselles, de semaine en semaine, avec quelle facilité vous pourrez vous exprimer non seulement avec vos amis lors de réunions sociales mais aussi avec les personnes que vous côtoyez tous les jours.

Vous vous sentirez de plus en plus sûres de vous-mêmes et, n'est-ce pas là un facteur important de réussite dans la vie.

En vous intégrant au Club Toastmaster Féminin, vous pourrez faire profiter aussi vos amies de tous ses avantages. Nous vous invitons donc à le faire le plus tôt possible car les réunions débuteront le 27 septembre en la salle de l'école Julien, 29 rue Fabre, à Valleyfield. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Avant de terminer, nous aimerions vous faire connaître le nom des personnes qui font partie du comité:

Présidente: Mme Madeleine Goulet, 373-5929;

Vice-Présidente éducative Mlle Denise Chapleau, 268-3273;

Vice-Présidente administrative: Mlle Lorraine Neault, 268-5038;

Secrétaire - Trésorière: Mme Evelyne Martel, 373-7463;

Hôtesse: Madeleine Legault, 268-3426.

Alors, vous êtes cordialement invitées à vous joindre à nous en tout temps. Nous vous attendons ! A bientôt !

Madeleine Legault

ATTENTION, Mesdames Mesdemoiselles,
SPECIAL
PERMANENTE
"Perma de Paris"
$10.50
POSTICHES PERRUQUES
fait à la main ou à la machine
A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION



Salon Capri
5 employés à votre disposition
M. et MME FRANCOIS BRISSON, Prop.
25, Du Marché Tél. 373-4292
VALLEYFIELD

LA LETTRE - FANTOME PARUE DANS LE SOLEIL

Salaberry de Valleyfield
Le 19 septembre 1966.
M. le Docteur Maurice Boyer,
Président
Cité des Arts et des Sports,
50, rue Jacques-Cartier,
Salaberry de Valleyfield.
Cher docteur,

Je me vois dans l'obligation de demander à être relevé de mon poste de directeur de la Corporation de la Cité des Arts et des Sports. Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes:

1 — En vertu de la loi des projets de commémoration du Centenaire, la région de Valleyfield devait recevoir un octroi de $200.000.00 en vue d'édifier un monument digne de cette évènement. Vous vous souvenez qu'à la suite de la découverte par le Ministre Bona Arsenault, secrétaire d'état et responsable des projets de Centenaire dans la province de Québec, d'une trop grande générosité dans les projets antérieurement acceptés notre Corporation fut avisée par le député provincial Monsieur Gérard Cadieux qu'à regret l'octroi des gouvernements fédéral et provincial étaient réduits à $100.000.00; afin que le ministre responsable puisse s'en tenir aux limites du budget qui lui avait été assigné. Vous vous souvenez, cher docteur, que nous dûmes demander à l'architecte Pierre Dionne de réduire l'ampleur du projet.

2 — Nous avions à cette époque entrepris de vendre à la population un complexe intégré pour activités sportives et culturelles. Force nous fut donc de convaincre la population qui nous supportait d'accepter un projet d'ambleur réduite. Ce ne fut pas facile, mais à force de convictions et de démarches, nos généreux souscripteurs continuèrent de nous supporter. Mais il n'en demeure pas moins que nous leur faisions une proposition réduite, sans diminuer pour autant leur participation pécuniaire à notre projet.

3 — Il nous a toujours été impossible d'escompter un appui moral et financier de la Cité de Salaberry de Valleyfield en vue de la réalisation de notre projet. Le Maire, ayant à plusieurs reprises déclaré: "Que notre projet était hors de portée de la bourse des citoyens autant dans sa réalisation que dans son administration." Je me rends compte qu'il avait parfaitement raison.

4—Vous vous souvenez, mon cher docteur, les nombreuses difficultés que nous avons eues pour trouver un terrain propice pour loger cette Cité. L'Ecole Régionale ne semble pas vouloir se bâtir pour bientôt et comble de malheur le Séminaire a fait clôturer le terrain qu'il nous destinait. Est-ce à croire que les autorités du Séminaire ont aussi renoncé à combler les déficits d'un gouffre financier tel que promet d'être la Cité des Arts et des Sports, dernière formule? Si, par hasard ils devaient en hériter.

5 — Les projets de Centenaire ayant d'abord pour but de commémorer l'avènement, il y a un siècle de la Confédération. Je ne vois pas pourquoi on se servirait de ce motif pour faire payer individuellement par la population, des investissements sociaux qui devraient être financés par les gouvernements fédéral et provincial, mais, sous l'égide d'autres lois. Nos gouvernements ont la responsabilité de fournir au peuple, en plus de la défense nationale, les outils nécessaires à son épanouissement. Après tout, ne payons nous pas déjà suffisamment de taxes?

6 — S'obstiner à vouloir réaliser, ce projet dans les conditions actuelles (rareté et cherté du loyer d'argent) en ferait plus qu'un projet utopique: ce serait de la folie pure!

Pour toutes ces raisons, je me vois dans l'obligation de me dissocier de ce projet; qui bien que souhaitable n'en demeure pas moins irréalisable dans les conditions actuelles.

Si pour accepter ma démission vous croyez nécessaire de convoquer le bureau de direction, je voudrais avant que vous acceptiez celle-ci vous faire une dernière proposition: que les argents soient remises à ceux qui en feront la demande. Et que ceux qui veulent commémorer de façon tangible, le Centenaire de la Confédération, remettent à la Cité de Salaberry de Valleyfield l'argent qu'ils ont souscrit en vue de la réalisation des jeux d'eau dans le vieux Canal Beauharnois; projet prôné par l'Administration Municipale pour commémorer le Centenaire de la Confédération dans notre Cité et la région.

Ne doutant pas de votre bonne foi et de celle des autres directeurs, je vous remercie de l'occasion qui m'a été offerte de travailler avec le groupe et je demeure,

Sincèrement vôtre,
Un directeur
de la Cité des
Arts et des Sports.

LA TAXE SERA BIENTOT AUGMENTEE DANS LE VILLAGE DE ST-TIMOTHEE

A compter du 20 novembre prochain, date de l'homologation du rôle d'évaluation du Village St-Timothée, les contribuables verront une légère augmentation de leurs taxes. Le taux actuel de $1.55 sera très probablement élevé à $2.00. Le maire Florian Paiement nous a précisé que cette augmentation était motivée par plusieurs améliorations effectuées dans la localité, construction de nouvelles rues, installations de lumières, construction d'égouts. M. Paiement nous a également noté une augmentation sensible de la population. En fait, la population du Village St-Timothée aurait doublé depuis les cinq dernières années.

UN CHASSEUR SE NOIE DANS LES EAUX DU LAC ST-LOUIS

Une partie de chasse aux canards s'est terminée de façon tragique samedi matin alors qu'un homme de 64 ans s'est noyé dans les eaux du Lac St-Louis à la hauteur du Motel du même nom, à St-Timothée. M. Arthur Thibert de Longueuil était venu chasser dans notre ré-gion, en compagnie de M. Jean-Louis Poulin de Montréal. Les deux hommes s'étaient aménagé une cache et y avaient installé un radeau. Le radeau a soudainement versé, entrainant les deux hommes. M. Poulin a réussi à s'agripper au radeau et à se maintenir à flot, tandis que son compagnon n'a pu en faire autant, étant demeuré accroché aux branches. Après trois quart d'heure d'attente, quelqu'un a finalement entendu les appels à l'aide de M. Poulin. M. Hubert Lanteigne de St-Timothée est venu porter secours au rescapé. Le corps de M. Thibert a par la suite été repêché. La Sûreté Provinciale de Valleyfield s'est rendue sur les lieux; et le Dr Gaetan Gauthier, coroner du district de Beauharnois, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Assemblée d'information syndicale

Le syndicat des employés de métiers et de bureau de l'Hydro-Québec (CSN) invite tous ceux à l'emploi de l'Hydro-Québec et des compagnies nationalisées (Shawanigan et Gatineau) à participer à une grande assemblée d'information syndicale. Cette rencontre sera tenue lundi le 26 septembre au Centre LeRoyer, à compter de 8:00 p.m. Les invités spéciaux lors de cette assemblée seront MM. Jean-Paul Coulombe, Arthur Lapointe, J. Robert Gauthier, Gérard Rouselle et Jean-Paul Brousseau.

Pour bien voter, il faut bien se renseigner.

G. Boulanger, pub.

Dans le fossé et à l'hôpital

M. Samuel Beaudoin de la paroisse St-Eugène à Valleyfield a dû être transporté à l'Hôtel-Dieu samedi dernier, après que le véhicule qu'il conduisait eut dérapé à l'angle de la route 3 et du Chemin Basin. Le véhicule de M. Beaudoin a terminé sa randonnée dans un fossé. La Sûreté Provinciale de Valleyfield a effectué les constatations d'usage.

LISEZ
LA GAZETTE





TOURNOI DE GOLF C. DE COLOMB — Lundi dernier avait lieu le tournoi de golf des Chevaliers de Colomb au Club de Golf Valleyfield. Dans la photo du haut M. Rosaire Leblanc remet à M. Jean-Denis Dandurand le trophée Chevaliers de Colomb pour le championnat low gross (81). En-dessous, M. Marcel Bégin, au nom de Jacques Viau, remet le trophée Molson à M. Normand Péthel pour la meilleur low net (74). Plus bas, M. Jean Claudde "Tod" Campeau remet le trophée Dow à M Georges Bougie pour le meilleur low net chez les invités Et ci-dessus M. Campeau remet un autre trophée Dow à M. Georges Bougie pour le meilleur low net chez les invités. Et ci-dessus M. Campeau remet un autre trophée Dow à M. Robert Lepage pour le meilleur low gross chez les invités.

(Photo - Guy Nicol)

LISEZ LA GAZETTE

SULLIVAN et SULLIVAN
ARPENTEURS - GEOMETRES
523 BOULEVARD DU HAVRE (Coin St-Charles)
373-5021 Valleyfield

Le règlement des travaux d'hiver subit sa première lecture à Beauharnois

Préparation d'un prochain règlement d'emprunt

Lors de l'assemblée spéciale tenue lundi soir en la salle de l'Hôtel-de-Ville, à 8.00 heures p.m., présidée par M. Philippe Boyer, maire, le règlement no. 287, décrétant les travaux d'hiver dans les municipalités 1966-1967 a subi sa première lecture, à la suite d'une proposition de l'échevin Olier Primeau, secondé par l'échevin Rodolphe Savard. Dans ce règlement, on prévoit la construction d'une piscine, d'une pataugeuse et d'un pavillon.

Règlement d'emprunt

Lors de cette même assemblée, l'échevin Jean Boyer donna un avis de motion qu'à une prochaine assemblée, il proposera un règlement pourvoyant à l'aménagement municipal, à l'installation d'un filtre à l'usine de filtration et d'un distributeur de fluor. Dans l'aménagement du parc municipal, le conseil prévoit pour le début de 1967, la construction d'un hangar, d'un terrain de stationnement avec éclairage, d'un jeu de balle illuminé et la construction d'une clôture le tour de ce parc. La première lecture sera adoptée lors de l'assemblée qui aura lieu lundi prochain, le 26 septembre.

Approbation des plans

Dans une lettre adressée au conseil, la Division du Génie Sanitaire du Ministère de la Santé mentionne qu'elle a examiné les plans préparés par les ingénieurs-conseils Lorrain, Tourigny, Dubuc, Gérin-Lajoie et leurs architectes, montrant le projet de construction d'une piscine, d'une pataugeuse et d'un pavillon et qu'elle approuve ces plans tels que soumis en date du 7 septembre 1966.

Une lettre de félicitations du Dr. Armand Clairmont, dentiste hygiéniste, Unité Sanitaire du Comté de Beauharnois, pour la décision que le Conseil a prise ces jours derniers d'installer un distributeur de fluor à l'usine de filtration.

Remerciements

Le greffier donna ensuite la lecture d'une lettre de M. Rolland Roy remerciant la Cité de Beauharnois pour le beau travail accompli par les constables lors de leur grande course cycliste tenue le 5 septembre dernier ainsi qu'une lettre de l'Harmonie de Beauharnois remerciant le corps policier de la Cité du magnifique travail accompli lors de leur 65ième anniversaire de fondation et la Cité, de son aide financière à cette occasion.

Emprunt temporaire

L'échevin Jean-Jacques Marchand proposa, secondé par l'échevin Douglas Mackey, que la Cité de Beauharnois demande à la Banque Canadienne Nationale l'autorisation d'emprunter temporairement une somme n'excédant pas $117,000.00, en attendant la vente de l'émission d'obligations du règlement no. 275, concernant la construction d'une piscine, d'une pataugeuse et d'un pavillon.

Octrois

A la suite d'une entrevue avec les représentants du club de hockey he Beauharnois, l'échevin Rodolphe Savard proposa, secondé par l'échevin Jean Boyer, que la Cité octroie un montant de $250.00 aux Castors de Beauharnois lors de l'ouverture de la Ligue et un montant additionnel de $250.00 lors du début des séries éliminatoires.

La lettre de M. Réal Rousseau, président de la Fondation du Père Roger Rioux, missionnaire en Haïti, demandant un octroi pour la survivance de son Hôpital, a été remise à l'étude.

Correspondance

Une lettre du Ministère des Terres et Forêts mentionnant que de nouveaux travaux d'ornementation seront entrepris dès le printemps prochain et que la Cité pourra, à cette occasion recevoir quelques arbres pour le parc municipal, selon un plan qui leur fut transmis.

Une lettre de l'Ordre Loyal des Moose mentionnant qu'un circulaire-pamphlet sera distribué aux Etats Unis, à l'occasion de l'Expo '67, vers le 15 octobre prochain et demandant à la Cité si elle est intéressée à y joindre son propre pamphlet.

Soumissions

La Cité de Beauharnois achètera cette année les chaussures ainsi que les couvre-chaussures de la maison Re-Gor qui a soumissionné $16.95 et $5.50, à la suite d'une proposition de l'échevin Jean-Jacques Marchand, secondé par l'échevin Rodolphe Savard. L'autre soumissionnaire était la maison H. Roy et Fils $17.95 et $6.50.

La soumission pour l'achat de 13 paires de gants en faveur du Département de la Police a été remise à une prochaine assemblée.

Cette assemblée aura lieu lundi soir, le 26 septembre 1966, à 8.00 heures p.m.



UNE EQUIPE DANS LE VENT — Le personnel de la maison A. H. Besner Limitée désire remercier vivement leur dévoué patron, Me Jean H. Besner, pour une agréable fin de semaine passée dans la belle ville de Québec avec séjour à l'Auberge des Gouverneurs, endroit luxueux qui comprenait des chambres spacieuses, une très belle salle de danse ainsi qu'une grande piscine intérieure.

La journée du dimanche fut réservée pour visiter la ville de Québec sous l'habile direction d'un gude de l'endroit.

Une pareille innitiative de la part de Monsieur Jean Besner dénote une grande compréhension et un bel esprit d'équipe qui mérite d'être soulignée.

Pour ce beau geste, Monsieur et Mme Besner mérite sûrement la gratitude et le dévouement de tous leurs employés.

Le Personnel de A. H. Besner Ltée.



LES "QUATRE AS MOLSON" — De gauche à droite, Gaston St-Germain, Gérard Labrèche, Pat Patterson, Marcel Simard, Gilles Légaré et Bert Robinson, qui forment l'équipe des 4 As Molson, qui affronteront les All Stars de Valleyfield lors d'une joute-exhibition au profit de la ligue Babe Ruth, dimannche le 25 septembre à 2:00 p.m. au Parc Sauvé.

La ligue Babe Ruth devra attendre le rapport de l'enquête sur les loisirs

La ligue de baseball Babe Ruth de Valleyfield adressait récemment une demande d'octroi aux autorités municipales, afin d'améliorer comme il se doit, le stade du Parc Marcil. Le président Larry Soly nous faisait connaître cette semaine la réponse de la Cité, nous communiquant la lettre reçue à cet effet.

Le Conseil n'a pris aucune décision quant à cet octroi, préférant attendre le rapport de l'enquête-loisirs qui doit lui être soumis sous peu. L'on sait que M. Robert Gauthier, spécialiste du Centre de Récréation, était chargé par le Conseil, vers la fin de mai, d'enreprendre une enquête sur les loisirs à Salaberry-de-Valleyfield. Selon les autorités municipales, le rapport sera bientôt présenté. La ligue Babe Ruth connaîtra à ce moment-là la réponse à sa requête.

LE MARCHE DU TRAVAIL

A titre de service public, le bureau local du Service national de placement tient à informer les lecteurs de ce journal des conditions de l'offre et la demande sur le marché du travail.

Le Service national de placement est à la recherche de diplômés universitaries. Plusieurs postes d'agents du service de placement sont disponibles à travers la province et le pays, en vue de la formation très prochaine du ministère de la Main-d'oeuvre.

Dans notre ville et la région, des mécaniciens d'automobiles et de camions ainsi que des débosseleurs sont en grande demande.

On demande également des mécaniciens opérateurs de machines à tricoter. Une certaine expérience est requise de même qu'une compréhension adéquate de le langue anglaise.

Boucher d'expérience.

Un homme de service pour garage est également recherché.

Un ébéniste possédant une expérience diversifiée est demandé.

De bons vendeurs d'automobiles, agressifs et possédant de l'entregent sont toujours en demande sur le marché du travail.

Dans le secteur des emplois féminins, les aides ménagères fiables et compétentes peuvent présentement trouver des emplois permanents dans de bons foyers.

Concernant l'Expo '67, le Service national de placement recrute encore des hôtesses (jeunes filles, célibataires, de 20 à 35 ans, ayant complété des études secondaires et possédant une belle personnalité.)

Chez les hommes, on met beaucoup d'emphase présentement, à l'Expo '67, sur le recrutement de gardiens de sécurité. Le salaire offert est de $2.00 l'heure et, un entrainement spécial est dispensé aux candidats intéressés.

Les candidats (e) intéressés feraient bien de s'inscrire immédiatement auprès du bureau local du Service national de placement, à 63A, rue Champlain, Valleyfield, au téléphone 373-6220 ou encore à 23, rue King, Huntingdon, au téléphone 264-3031.

ACTIVITES DE LA GARDE DOLLARD DES ORMEAUX

Dimanche le 11 septembre dernier avait lieu la mise en nomination pour un nouveau conseil tous les candidats ont été élus par acclamation. Voici le résultat pour l'année en cours: Président M. Jean Guy Paquette aumônier, M. le Curé Paul Laniel; vice-président M. Raymond Loiselle; secrétaire M. André Lamadeleine; ass. secrétaire M. Oscar Beauchamp; trésorier M. René Grenon; représentant des Membres Bienfaiteurs et Honoraires M. Gérard Desponts; responsable de la partie militaire M. Georges Tardif. Notre nouveau Conseil se propose de faire tout en son possible pour le bien de notre Garde.

Notre Garde a représenté notre belle ville de Salaberry de Valleyfield à deux occasions: Le 11 septembre notre Garde se rendait pour une compétition Inter-Gardes à Ville Emard, le tout s'est déroulé au parc Ignace Newman devant plus de 2,000 personnes: notre Garde s'est vu décernér la première place en remportant un magnifique trophée à défendre tous les ans.

Et dimanche le 18 septembre notre Garde se rendait à l'invitation de la Garde Sir Wilfrid Lauriier de St-Lin, comté des Laurentides pour une autre compétition Inter-Gardes; pour une deuxième semaine consécutives elle a remporté la première place en se méritant un magnifique trophée. La Garde Dollard a fait honneur à notre Belle ville de Valleyfield.

LES QUATRE AS DE MOLSON A VALLEYFIELD

Pour la première fois à Salaberry-de-Valleyfield, Pat Patterson et sa fameuse équipe de 4 hommes Molson, présenteront une exhibition de fastball sans pareille, dimanche après-midi, 25 septembre à deux heures au stade du Parc Sauvé. Les "Quatre As Molson" affronteront l'équipe des Valleyfield All Stars.

Cette joute, présentée grâce à la collaboration de M. Jacques Viau, agent Molson de la région, opposera les quatre hommes de Molson aux meilleurs joueurs de baseball locaux. Les profits de cette joute seront versés à la ligue de baseball Babe Ruth, ainsi qu'à la formation d'une ligue de baseball junior B. pour les jeunes de 16 à 18 ans, qui sera formée l'an prochain.

Un défilé, mettant en vedette l'Union Musicale de Valleyfield, partira de la Légion Canadienne vers 1:00 p.m. pour se rendre au stade de la Petite Ligue. On souhaite vivement que tous se rendent au Parc, non seulement pour voir évoluer les meilleurs joueurs du pays, mais également pour contribuer à la cause du baseball local. Le prix d'admission sera de $1 par adulte et de .25 par enfant. L'Union Musicale fera les frais du divertissement au cours de cet évènement.

En cas de pluie, la joute sera remise au dimanche suivant, 2 octobre.

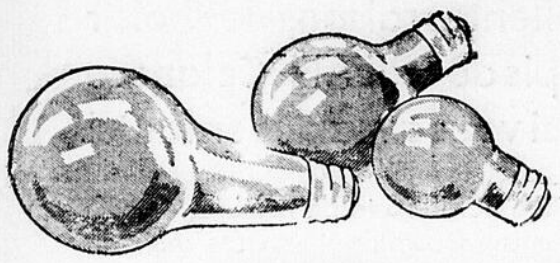
Rencontre à Québec au sujet de la Cité des Arts et des sports

On nous informait au début de la semaine qu'une rencontre aura lieu ces jours-ci à Québec, entre les directeurs de la Corporation de la Cité des Arts et des Sports et les autorités compétentes. Cette rencontre semble être le dernier effort des dirigeants pour faire "aboutir" le projet. Cette décision a été prise lors d'une récente assemblée de la direction du projet, tenue la semaine dernière. A cette occasion, les directeurs ont pris connaissance de la correspondance échangée entre le gouvernement provincial et les autorités du Séminaire de Valleyfield, qui ont accepté de céder gratuitement le terrain nécessaire. De l'avis de l'un des directeurs, il semble qu'une question de technicalités retarde la mise en oeuvre du projet, retards qui, dit-on, seraient prémédités.

Les plans sont prêts et approuvés, il ne reste qu'à faire approuver par Québec le contrat entre le Séminaire et la Corporation, procédure qui dure depuis déjà trois mois. Néanmoins, on conserve bon espoir que la rencontre de cette semaine apporte des résultats concrets. Au moment où ces lignes sont écrites (mardi) la rencontre a lieu dans la Vieille Capitale. Si les dirigeants sont de retour à temps pour cette édition, nous transmettrons le résultat de la rencontre.

Prélarts • Tuiles • tapis • Céramique • Prélarts • Tuiles • tapis • Céramique • Prélarts • Tuiles • tapis • Céramique •

CAMPAGNE -



'3 POUR

UNE ORGANISATION DU CLUB

JUSQU'AU 26

VENTE A DO

JEUDI, 22 SEPT

VENTE POPU

VENDREDI SOIR S

(Tous ces annonceurs sont membre

PRODUITS CHAMPLAIN
Pierre Godbout, distributeur
HUILE A CHAUFFAGE
373-3460
Boul. du Hâvre **Valleyfield**

ASSURANCES FEDERATED
Gerry Butt, gérant de district
53 Donald **373-0536** **Valleyfield**

BANQUE DE NOVA SCOTIA
J. Gérard Tessier, gérant
187, Victoria **373-0262** **Valleyfield**

J.
B
5 Ier

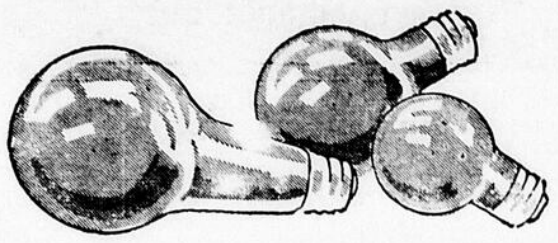
R. BRUNET CONCRETE LTD.
TUYAUX EN BETON
230 Boul. Langlois **Valleyfield**

SWANSTON FLEURISTE ENRG.
Louis-Philippe Billette, prop.
FLEURS pour TOUTES OCCASIONS
31 Alexandre **373-3850** **Valleyfield**

UNIC NETTOYEURS
"Service de 3 heures"
Maintenant deux comptoirs:
78 Ave. Grande-Ile — 371-0225
51 rue du Marché — 373-7374

3797

AMPOULES $1.00'



LUB LIONS DE VALLEYFIELD S SEPTEMBRE

DOMICILE
SEPTEMBRE
= = = = = = =
OPULAIRE
R SUR LA RUE

AIDEZ LES LIONS A

. . .combattre la cécité

. . .organiser le hockey mineur

. . .présenter les visites inter-provinciales

t mabres du club LIONS)

J. O. CLERMONT LTEE
BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
5 lermont 373-2860 Valleyfield

RICHELIEU FINANCE INC.
PRETS et FINANCE
249 Victoria 373-2433 Valleyfield

CHAS. CADIEUX & FILS INC.
Bernard Cadieux, décorateur
213, Victoria 373-2220 Valleyfield

REGIONAL CONSTRUCTION CO.
PIERRE CONCASSEE CRUSHED STONE
ASPHALTE
CONTRACTEURS GENERAUX GENERAL CONTRACTORS
379711 St-Louis de Gonzague

LES LIBRAIRIES Gérald Boyer STATIONERIES
Valleyfield - Bellerive - Beauharnois
Chateauguay

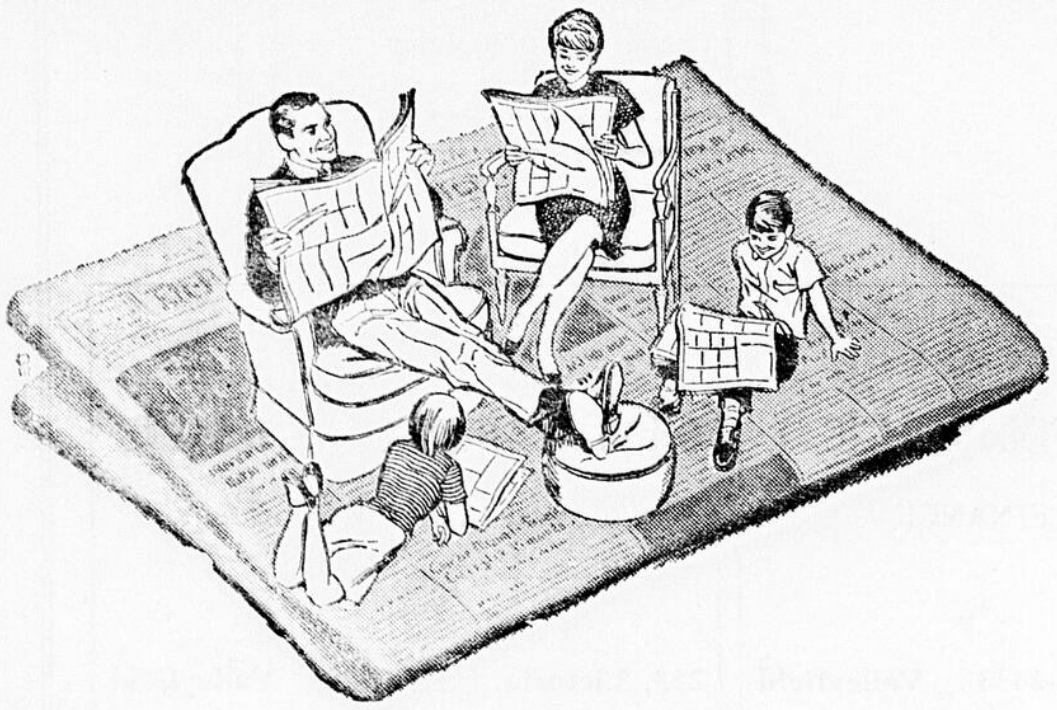
A. H. BESNER LTEE
LE MAGASIN QUI A DE TOUT
18, Nicholson Valleyfield 373-8280

Pour être toujours bien informé sur tous les événements qui marquent notre vie . . .

- ECONOMIQUE
- INDUSTRIELLE
- RELIGIEUSE
- CIVIQUE
- SOCIALE

Il faut lire chaque semaine

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS



L'HEBDOMADAIRE LE PLUS COMPLET ET LE PLUS INTERESSANT. LIRE LA GAZETTE C'EST ETRE A LA POINTE DE L'ACTUALITE

La Gazette

est en vente dans soixante kiosques à journaux dès le jeudi après-midi.

Un abonnement annuel avec livraison à domicile par facteur ne coûte que trois dollars.

C'EST FACILE!

Signalez 373-7272
ou passez à nos bureaux
50 rue Jacques-Cartier
Salaberry-de-Valleyfield

TOUJOURS DE TOUT
POUR TOUS DANS

LA GAZETTE

"Le journal qui est présent"

Pas de plaintes, pas de réunions sur le sujet...

Nous apprenions hier qu'il n'avait pas été question du nouveau mode de stationnement dans le centre de la ville, lors de la première assemblée du nouveau bureau de direction de la Chambre de Commerce de Valleyfield, mardi après-midi.

Un des directeurs du mouvement nous avait déclaré lundi qu'il ferait paraître cette question à l'agenda de l'assemblée, mais la secrétaire-exécutive de la Chambre, Mme Alcid Daoust, nous confirmait l'absence de toute discussion à cet effet.

La réunion avait pour but de préparer le programme complet d'activités pour la prochaine année.

Les directeurs eurent le plaisir d'entendre M. Yvon Sirois, directeur général de la Chambre provinciale, qui a défini le rôle qu'une Chambre de Commerce pouvait et devait jouer dans une municipalité comme la nôtre.

Par ailleurs, M. Jean Devaux, président de l'Association du centre commercial Quartier Centre, nous déclarait lundi soir que, selon lui, il n'y avait pas lieu de convoquer une assemblée des membres de cet organisme, n'ayant reçu aucune plainte officielle.



DON A LA LIGUE BABE RUTH — M. Lucien Leduc, sportif bien connu de la région de Valleyfield faisait récemment don d'une boîte de balles à la ligue de baseball Babe Ruts. On reconnaît sur la photo, outre les petits joueurs, de gauche à droite: Raymond Fortier, instructeur des Red Sox; Philippe Piché des Philies; le président de la Ligue Larry Soly; André Théorêt des Dodgers, M. Lucien Leduc; Roland Philie, ex-président de la Ligue et Henri Théorêt instructeur- adjoint des Dodgers. (Photo - Studio Loiselle)

Le tournoi canadien des Petites Ligues sera disputé à Valleyfield au mois d'août 1967

Le tournoi canadien des Petites Ligues de baseball sera disputé à Salaberry-de-Valleyfield au mois d'août 1967. C'est ce que nous déclarait mardi M. Hubert Larose, vice-président de la Petite Ligue de Valleyfield. M. Larose a dit qu'en vertu d'une décision de la direction des Petites Ligues, à compter de cette année, le tournoi se disputera entre quatre finalistes: l'Ouest, l'Est du pays, l'Ontario et les Prairies. On a également décidé d'alterner les endroits où seront disputés les tournois canadiens, soit deux fois à l'est, une fois à l'ouest et ainsi de suite.

La Venise du Québec a décroché cet honneur aux dépens de la métropole, de Ville d'Anjou, de Cité St-Laurent et quelques autres municipalités également en lice pour obtenir que le tournoi canadien soit disputé dans leurs murs. St-Laurent a cependant obtenu que le tournoi provincial 1967 soit disputé chez eux.

Les éliminatoires seront donc disputées à Salaberry-de-Valleyfield, soit deux joutes semi-finales et une finale. Le gagnant ira défendre les couleurs du Canada à Williamsport la semaine suivante.

Collision inter-municipalités!

Un triple collision est survenue dimanche après-midi à l'angle du boulevard Mgr Langlois et du boulevard du Havre. Les véhicules de MM. René Guérin de St-Louis-de-Gonzague, Marcel Sabourin de Ste-Justine de Vaudreuil et Claude Montpetiit de Fabreville ont été impliqués dans cette collision qui a occasionné quelque $2,300 de dommages matériels. La Sûreté Provinciale de Valleyfield a effectué les constations d'usage.



C'est devant les représentants de toutes les associations qui on participé à leur érection que le maire Robert Cauchon dévoilait jeudi dernier deux panneaux-réclames qui souhaitent la bienvenue aux visiteurs à Valleyfield M Cauchon a loué l'initiative de la Jeune Chambre dans ce domaine et il s'est plu à souligner l'esprit cvique qui marque toutes les associations ayant pied dans notre ville Ces panneaux font foi de l'existence à Valleyfield du Lions, du Richelieu, du Rotary, des l'Optimiste, du Toastmaster, des Mooses, de la Jeune Chambre, des Chevaliers de Colomb et de la Légion Canadienne.

(Photo André Viau)

Blessée dans une collision

Mme Marcel Slunder de Ste-Barbe a été blessée dimanche soir, à la suite d'une collision survenue entre le véhicule que conduisait son époux et celui de M. Jean-P. Hébert de Coteau-du-Lac. L'accident est survenu sur la route 2 à l'intersection du Chemin St-Clet, à la hauteur de Coteau-du Lac. Selon les agents de la Sûreté Provinciale de Valleyfield, M. Hébert circulait sur la route nationale lorsque M. Slunder lui a embouté l'arrière de son véhicule. Les dommages matériels sont estimés quelque $500.

Réunion de parents nourriciers

C'est mercredi soir prochain, le 28 septembre, à 8:00 hres p.m. au Centre LeRoyer de Valleyfield qu'aura lieu la 1ère d'une série annuelle de 5 réunions organisées par le Service Social de Valleyfield pour le bénéfice des parents nourriciers offrant leurs services à quelque 500 enfants séparés de leurs propres familles et confiés à la garde du Service Social.

A cette première réunion, les parents nourriciers auront l'avantage d'assister à la présentation d'un film intitulé "Quatre enfants du Monde."

Ce film met en évidence les différentes méthodes d'éducation des enfants dans différents pays. L'éducation des enfants et l'enfance en général présentent des problèmes dans tous les pays. A plus forte raison si cette enfance est désavantagée, elle pose des problèmes particuliers et chacun sait que de nos jours, de plus en plus d'enfants sont victimes de tragédies familiales de toutes sortes et demandent une attention spéciale de la part des adultes qui en on la garde. Or l'efficacité de nos méthodes d'éducation et des solutions apportées aux problèmes dépend des connaissances que nous avons des principes de base qui doivent inspirer ces méthodes.

En présentant ce film le Service Social a pour but d'aider les parents nourriciers à améliorer leurs connaissances sur l'éducation et à mieux répondre aux besoins de chacun des enfants en foyer nourricier.

MM. Cauchon, Cadieux et Laniel seront les conférenciers de la Jeune Chambre de Valleyfield

La Jeune Chambre de Valleyfield tiendra sa semaine de recrutement du 3 au 8 octobre prochains. Au cours de ces journées, les membres, de même que les futurs adhérents pourront assister à diverses activités, depuis la soirée d'information, le souper-causerie et le début des cours d'art oratoire. L'objectif de la direction est de recruter quelque 50 nouveaux membres. Dans le cadre des activités de l'année, le vice-président M. Roger Bélair nous informait que trois soupers-causerie seront tenus au cours des prochains mois. Les conférenciers seront respectivement M. le maire Robert Cauchon, le député provincial Gérard Cadieux et le député fédéral M. Gérald Laniel.

M. Bélair nous avisait aussi d'informer les intéressés au cours d'art oratoire de communiquer avec M. Louis Bernard. Les cours débuteraient vraisemblablement vers le début du mois d'octobre.

Richard Lafontaine
AVOCAT
39, Jacques-Cartier
373-3155 Valleyfield



L'Oeuvre Dorea a bénéficié mercredi dernier de la générosité du grand public par une initiative de personnes qui désirent toujours répondre aux besoins, alors qu'une magnifique parade de modes eut lieu au chalet du Club de Golf de St-Anicet. Sur la photo du haut, on reconnait M. LUCIEN FAUBERT, propriétaire du club, remettant un chèque de $600 à l'abbé ALBINI GIROUARD, directeur de Dorea. Sur la photo du bas, l'abbé Girouard remercie MME MARC-YVES TREPANIER, de Valleyfield, une des grandes responsables du succès de l'événement. (Photos André Viau)

Avez-vous des COQUERELLES

Débassassez-vous en le plus tôt possible en utilisant notre moyen de destruction.

Nous assurons la destruction de toute vermine en quelques heures. Satisfaction garantie. Adressez-vous à:

M. Jos. Phoenix
Valleyfield Tél. 373-5281
46, rue Ellice

A SOUS-LOUER

DUPLEX MODERNE, dans un haut, 3 chambres à coucher. Comprenant plancher en tuile, chambre de bain en céramique. Installation pour laveuse et sécheuse. Fan de cuisine. Entrée 220. Chauffé et eau chaude fournie. Chambre dans le sous-sol. On redécorera au gout du nouveau locataire. Occupation, le 1er octobre. Signaler 373.4443, Valleyfield. (15, 22c)

A LOUER

LOGEMENT de cinq appartements, dans un haut, situé à 31, rue St. Charles. Garage. Libre le 1er décembre. S'adresser 373-2278, Valleyfield.
(22, 29, 6)

LOGIS de 3 apts, dans un bas, garage. Entrée 220. S'adresser à 12 St-Isidore, Valleyfield.
(22, 29,6c)

A LOUER

LOGIS à 18 Potvin, St-Timothée. Signaler 373-5458, St-Timothée. (22, 29, 6c)

LOGIS à 11 Gendron, 5 appartements, entrée 220. Signaler 373-8613, Valleyfield. (xno)

LOGEMENT neuf de 5 apts, dans un haut. Libre 1er octobre. Système de chauffage. Entrée 220. Chambre à lavage. Situé à 179 Fabre. Signaler 373-8311, Valleyfield. (xno)

UN LOGEMENT comprenant 3 chambres à coucher, un grand salon et une grande cuisine. Situé à 34, Ave du Parc, Valleyfield. Dans un haut. S'adresser à 36 Avenue du Parc, tél. 371-1513, Valleyfield. (xno)

MAISON de 4 chambres à coucher, située rue Salaberry, nouveau quartier. Pour information, appeler 373-5877, Valleyfield.
(22, 29, 6)

APPARTEMENT de 3 pièces, meublé, chauffé, entrée privée, à 17A Ellice. Signaler 373-7413, Valleyfield. (xno)

MAISON chauffée au 2e étage, 5 grandes pièces, planchers de bois franc, 220V, près de la cathédrale et des écoles, à 45-A Ellice, avec garage, libre maintenant. Signaler 373-2231, Valleyfield. (22, 29c)

LOGIS de 6 appartements dans un haut, avec prélarts et fournaise, libre le 1er décembre, situé à 31 Eastern. S'adresser à 29 Eastern ,Valleyfield.
(22, 29, 6p)

A LOUER

2 GRANDS Appartements meublés, avec chambre de bain. S'adresser à 60 rue Fabre, Valleyfield. (xno)

Maison à vendre

SPLIT-LEVEL, 4 chambres, salon, cuisine, salle à diner, 2 chambres de bain, salle de jeu, garage, cave, terrain paysagé, libre dans 4 ou 5 mois, endroit: 496 Salaberry. Signaler 373-9271, Valleyfield.
(22, 29, 6, 13, 20p)

AUTO A VENDRE

UNE PARISIENNE 1965, toit rigide, servo-frein, servo-direction, tout équipée, 7,000 miles seulement. S'adresser à 9, rue Chaussée, tél. 373-1877, Valleyfield. (22, 29, 6c)

POUR RAISON DE SANTE, dois sacrifier DeSoto 1960, sedan 4 portes. Complètement automatique avec servo-direction et servo-freins. En excellente condition. Signalez 264-5259, Huntingdon. (xno)

OLDSMOBILE 1960, cervo-freins, cervo. direction, toit rigide, 4 portes, en très bonne condition. S'adresser à 373-7134, après 5:00 p.m.
(15, 22, 29c)

CHEVROLET '57 transmission automatique, en bon ordre, $125. Signaler 373-8268, Valleyfield. (xno)

A VENDRE

SET DE CHAMBRE, set de cuisine, bassinette 28 x 42, baignoire pour bébé; chaise haute; étole en vison japonais. Tél. 829-9823 sur semaine seulement.
(22, 29p)

CHAISE HAUTE chromée, poêle combiné au bois et à l'électricité, 2 bureaux, une table à panneaux, 4 chaises. Signaler 373-6730, Valleyfield. (22c)

MANTEAU pour jeune fille en corduroy 14 ans, carcoat et d'autres articles. Signaler 373-3651, Valleyfield. (22c)

FUSIL "Winchester" semi-automatique, "full choke", magasin 7 balles. Signaler après 5:15 p.m. 371-0972, Valleyfield.
(22c)

MENAGE complet. S'adresser à 8 Perreault, Valleyfield.
(xno)

AUVENT en fibre de verre jaune 4 x 10 orné de fer forgé, à moitié prix; aussi un arc de 30 livres avec équipement, pour $20.00. Signaler le soir 373-9250, Valleyfield. (22, 29, 6c)

POELE et set de cuisine. Cause de départ. Pour informations 373-3551, Valleyfield.
(xno)

LISEZ LA GAZETTE

A VENDRE

COMPRESSEUR à air portatif, 85 C.F.M. à 630 C.F.M. Outils pneumatiques. VENTE — LOCATION — SERVICE. S'adresser à 400 Montée de Liesse, tél. 744-6432, Rep. JACQUES LEFEBVRE. (xno)

DEUX CHIENS poméraniens, enregistrés bijoux, couleurs oranges, âgés de 3 ans et 4 mois, bien dressés. S'adresser à 62 Marie Rose, tél. 371-1206, Valleyfield. (xno)

2 COUCHETTES pour bébé, et matelas. Chaise haute. Stérilisateur de bouteilles. Pèsebébé. Aussi 2 robes de maternité, 14 ans. Signaler 373-3810, Valleyfield. (xno)

BALAYEUSES et polisseuses de marque Electrolux neuves et de seconde main: $15.00 en montant. S'adresser à 371-0301, Valleyfield. (xno)

LOT DE BOIS de seconde main situé aux coins Notre-Dame et Verner. Aucun prix raisonable ne sera refusé. Aussi terrain à vendre. S'adresser à 160 St-Lambert ou signaler 373-8480, Valleyfield. (xno)

UN SAXOPHONE tenor, presque neuf. S'adresser à 127, rue St-Laurent, tél. 373-7453, Valleyfield. (xno)

REFRIGERATEUR et laveuse électriques. Signaler 373-9934, Valleyfield. (xno)

EN SPECIAL Refrigérateur congélateur Roy, 11 pi., poêle électrique Moffat 30 pouces, télévision 21 pouces Philips; Lessiveuse McClary-Easy; set de cuisine chromé, sécheuse de salon en caoutchouc mousse deux morceaux, brun, marque Singer, set de chambre très propre. Tél. 373-2103 ou le soir Tél. 373-1985, Valleyfield.
(xno)

ADOUCISSEUR d'eau de marque Duro, très peu d'usage et en parfait ordre. S'adresser à tél. 373-9887, Valleyfield.
(xno)

8,000 BLOCS de Terracotta neuf, 8 x 8 x 16, prix spécial S'adresser Tél.373-8497, Valleyfield. (xno)

UN POELE CHARBON et bois émaillé, de marque Bélanger, très propre, deux ronds et deux plaques. S'adresser tél. 373-0470, Valleyfield. (xno)

QUANTITE DE BLOCS de verre 8 x 8. Régulier $1.35; une aubaine à 75c chacun. Signalez 373-3277, Valleyfield.

FOURNAISE à l'huile Pot avec support. S'adresser à 113 rue Principale ou signaler 267-3893, Côteau-Landing.

CAMERA Vigila 620K.A.F. 4.5 avec étui, flash et accessoires de marque Kodak. Signaler 373-3972, Valleyfield. (15, 22c)

POELE à gaz propane en bonne condition. Signaler 373-3972, Valleyfield. (15, 22c)

SERTISSEUSE, semi-automatique, prix $25.00. S'adresser à 226 Jacques Cartier ou signaler 373-6644, Valleyfield. (xno)

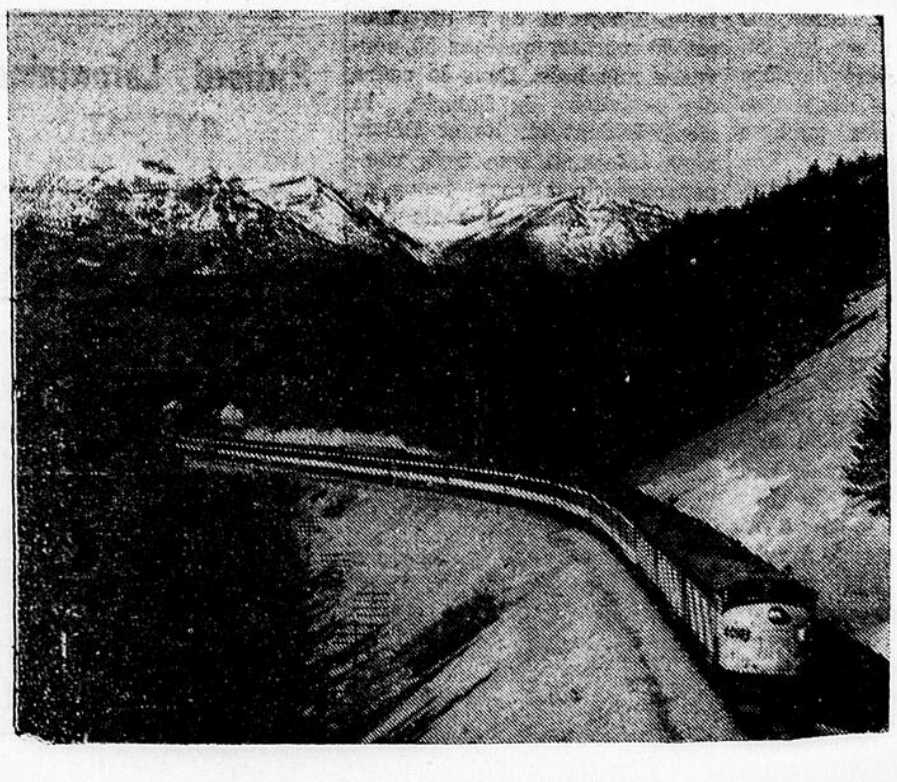
UN REFRIGERATEUR de marque Frigidaire avec congélateur pleine largeur, 4 ans d'usage seulement et en bonne condition; un radio Airline combiné phono avec recoords en bon état; une cage d'oiseau chromée toute neuve, une montre Waithime de poche, une montre Longine de poche, en bonne condition; un paletôt d'hiver pour homme avec collet de fourrure, grandeur 42-44; une robe en velours de nylon noir, toute neuve, grandeur 18. S'adresser à 367 Boul. du Hâvre, tél. 373-5910, Valleyfield. (xno)

EQUIPEMENT de garage usagé en bonne condition: soudeuse électrique; valve refacer; valve seat refacer et autre outillage. Pour information, appeler après 5:00 heures 238-4623, Rigaud. (15, 22, 29)

POELE GURNEY 36 pouces, carrosse de bébé Gendron, brun pâle. Lit double, lit juvénile, à vendre bon marché. 373-2449 Valleyfield. (xno)

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

EN COLLABORATION AVEC LE CANADIEN NATIONAL



Vous invite à voir

- Le Stampede de Calgary
- Le Parc Jasper
- Le Mont Robson
- Le Glacier Columbia
- Le Canyon Fraser
- La Ville de Vancouver
- La Croisière de l'Alaska
- Les Jardins Butchart à Victoria

qui sont illustrés dans un magnifique documentaire composé de diapositives et de films en couleur et en français.

Sur l'ouest canadien, terre de vacances

Mardi le 27 septembre '66

Heure: 8.00 p.m.

Gratis!

CLUB NAUTIQUE
RUE VICTORIA
VALLEYFIELD

Une fresque complète en couleur d'au-delà d'une heure — sur diapositive et sur films — des places de vacances les plus populaires au Canada, celles des provinces de l'Ouest, vous est offerte pour la première fois à Valleyfield par le journal La Gazette de Valleyfield et les Chemins de fer nationaux du Canada. Cette magnifique documentation cinématographique comprend un film qui a remporté le trophée de l'Association canadienne du tourisme en 1964. Les billets sont GRATUITS, les premiers arrivés seront les premiers servis. Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-joint. Nous n'accepterons pas de commandes par téléphone.

Pour Obtenir Vos Billets Gratuits

Découpez ce coupon et présentez-le à:

M. Cloutier,
Directeur du trafic Terminal,
Canadien National,
Valleyfield, Qué.

REMPLIR ET ENVOYER AUJOURD'HUI

Veuillez m'envoyer... (maximum 2) billets pour le spectacle sur l'ouest canadien.

Nom .....
Adresse .....
Localité .....

Présenté conjointement par La Gazette et les Chemins de Fer Nationaux du Canada.

OPERATEUR CLASSE 1

Une industrie de produits chimiques recherche les services d'un opérateur classe 1. Semaine de 40 heures. Doit posséder au moins trois (3) années d'expérience ou plus. Tous les avantages de la Compagnie, incluant Croix Bleue, Assurance groupe et vacances payées.

ALLIED CHEMICAL CANADA LTD.
P.O. Box 370,
Valleyfield, Qué.

INGENIEUR STATIONNAIRE 2 AB OU 3 AB

Nous demandons les services d'un ingénieur stationnaire 2AB ou 3AB. L'homme que nous cherchons doit être capable d'assumer des responsabilités. Excellent sasalaire. Tous les bénéfices de la Compagnie incluant Croix Bleue, assurance groupe et vacances payées.

ALLIED CHEMICAL CANADA LTD.
P.O. Box 370,
Valleyfield, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD
COMTE DE BEAUHARNOIS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement No. 582 de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, pour amender le règlement No. 468, relatif au zonage, à la construction et à l'usage des bâtiments et des terrains, et pour décréter la création de la zone A-2, a été passé et adopté par le Conseil de la cité de Salaberry-de-Valleyfield le 22 août 1966, et qu'il a été considéré comme adopté par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables de la zone A-2 lors d'une assemblée tenue le 16 septembre 1966, à 7 heures du soir.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du Greffier, en l'hôtel-de-ville, en la cité de Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire, de neuf heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi, et qu'il entrera en vigueur quinze jours après sa publication, conformément à la loi.

DONNE à Salaberry-de-Valleyfield, ce 19 septembre 1966.

Charles Codebecq,
Greffier de la Cité.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF SALABERRY DE VALLEYFIELD
COUNTY OF BEAUHARNOIS

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is by these presents given that by-law No. 582 of the city of Salaberry-de-Valleyfield, to amend by-law No. 468 concerning the zoning, the construction and the use of buildings and lots of land, and to decree the creation of zone A-2, has been passed and adopted by the Council of the city of Salaberry-de-Valleyfield, on August 22, 1966, and has been deemed as approved by the electors proprietor of immoveables of zone A-2 at a meeting held on September 16, 1966, at seven o'clock p.m.

PUBLIC NOTICE is further given that this by-law is now deposited in the office of the city clerk, in the city-hall, in the city of Salaberry-de-Valleyfield, where all interested parties may take communication of same during office hours, to wit from nine o'clock in the morning until four o'clock in the afternoon, and that it will come to force fifteen days after its publication, according to law.

GIVEN at Salaberry-de-Valleyfield, this 19th day of September 1966.

Charles Codebecq,
City Clerk.

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN, rue Académie. Aussi, trois terrains situés Municipalité Grande-Ile: un coin de rue et les deux lots suivants. Bon marché, s'adresser 373-2950. (xno)

UN TRES BEAU terrain, 75 x 100, situé sur l'avenue Grande-Ile, près de l'église Pie X. Pavage terminé. S'adresser tél. 373-6637, Valleyfield. (xno)

LOCAL A LOUER

LOCAL POUR BUREAU, ou coiffeur, ou barbier. S'adresser à 267 Boulevard du Hâvre, Valleyfield. (xno)

CHAMBRE A LOUER

GRANDE CHAMBRE moderne, double ou simple, téléphone, entrée privée. Bon chez soi. Tél. 373-8497. (xno)

UNE BELLE grande chambre pour homme seulement; références exigées. S'adresser à 188, rue Cossette, Valleyfield. (xno)

Attention mamans

PRENDRAIS chez moi bébé naissant jusqu'à 3 ans. Bons soins maternels et beaucoup d'expérience. Signaler 371-1828, Valleyfield. (15, 22, 29p)

Offre de pension

PRENDRAIS en pension personne âgée sans enfant. Signaler 371-0561, Valleyfield. (15, 22, 29, 6c)

PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE pour pensionnaire dans le centre de la ville. S'adresser à 3 rue Ste-Hélène, tél. 373-8268. Valleyfield. (xno)

CHAMBRE et pension pour garçon ou fille. Lits séparés. S'adresser à 41 rue Narcisse, 371-0458, Valleyfield. (xno)

REMBOURRAGE

FAITES REPARER vos meublts à moitié prix d'un neuf: chesterfields, chaises, sets de cuisine, etc. APPELEZ 373.3424, 58, St-Laurent, Valleyfield. (xno)

BOIS DEMANDE

NOYER BLANC. Près de la racine. De 6" à 10" de diamètre. Appeler St. Régis Lacrosse Co., Hogansburg, N.Y. U.S.A. Le jour 358-2706 (Fort Covington) et le soir 769-3839 (Massena). (22, 29, 7, 13, 20, 27p)

Compagne demandée

JE DEMANDE une femme séparée ou veuve, ou encore fille-mère honnête et ne prenant pas de boisson. Age 35 à 55 ans, pesanteur 100 à 140 livres, pour entretien de maison pour homme seul. J'ai 55 ans et je pèse 160 livres. Je mesure 5 pieds et 6 pouces, et je suis en bonne santé. Je possède une automobile. J'aimerais avoir compagne pour faire des voyages et pour refaire ma vie. Ecrire seulement à Filière 6363, La Gazette de Valleyfield, 50 Jacques-Cartier, Valleyfield. (xno)

VOICI LA CLE DU SUCCES
ECRIVEZ AUJOURD'HUI
The W. T. Rawleigh Co. Ltd.
Dept. 1-629-HY,
4005 Richelieu, Montreal, P.Q.
Je suis intéressé à vendre les fameux Produits Rawleigh.
( ) à temps partiel
( ) ou plein temps
S.V.P. M'envoyer catalogue GRATUIT ainsi que détails concernant la vente.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

REGIE des ALCOOLS du QUEBEC

Les personnes ci-après énumérées ont demandé les permis suivants:

McKOUGH, John F. B.	504, Frontière	Epicerie
F. H. McKough & Son Ltd.,	Village Hemmingford	
RENAUD, Henri	128, Notre-Dame St-Chrysostôme	Epicerie
THEORET, Raymond	1, rue Principale St-Stanislas-de-Kostka	Epicerie

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au

Greffier de la Régie
Case Postale 1058, Place D'Armes
Montréal, P.Q.

SECRETAIRES

Emploi intéressant pour sténographes, célibataires bilingues ou anglaise seulement, dans une industrie locale.

Les personnes choisies doivent avoir complété un cours secondaire et avoir environ 2 ans d'expérience. Personnalité agréable, sérieuse, douée d'initiative.

S'adresser à la division féminine du Service National de Placement, 63-A Champlain Valleyfield, Tél. 373-6220.

SECRETAIRE

Secrétaire avec expérience. Pour prendre charge d'un secrétariat dans Valleyfield. Semaine de 5 jours. Bénéfices marginaux. Position permanente. Salaire selon expérience.

Faire parvenir applications à:

FILIERE 7777
La Gazette de Valleyfield
50 Jacques-Cartier Valleyfield

CETTE SEMAINE





M. WILLIAM CARRIERE M. CLEMENT BEAUDIN

MM. WILLIAM CARRIERE et CLEMENT BEAUDIN, des Immeubles Loyal Ltée, vous offrent cette semaine UN MAGASIN GENERAL (Quincaillerie, etc.) avec maison adjacente, en brique, situé à 20 milles de Valleyfield. Une très belle occasion.

IMMEUBLES LOYAL LTEE

2003, BLVD. STE-MARIE Edifice Loyal Gaz Limitée
VALLEYFIELD — TEL. 373-4388

CAMPS A VENDRE

CHALET meublé de 6 appartements dans la paroisse Grandelle, Valleyfield. Signaler 373-5372 — 373-6810. (xno)

ARGENT A PRETER

2e HYPOTHEQUE

- TRES CONFIDENTIEL

ECRIRE SEULEMENT

FILIERE 10
LA GAZETTE DE VALLEYFIELD
C. P. 8
VALLEYFIELD

A VENDRE OU A LOUER

BUNGALOW de 3 chambres à coucher à Ste-Barbe. Aussi 2 camps neufs situés à Ste-Barbe. Signaler 373-2860, Valleyfield. (xno)

AVIS

AVEZ-VOUS UNE MAISON ou un COMMERCE à VENDRE? Pour de bons résultats, voyez les IMMEUBLES LOYAL LTEE. 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield (xno)

Réparations machines à calculer et à écrire

ACHAT, vente location. Echange machine neuves et reconditionnées. Réparations à domicile. Les Equipements de Bureau de Valleyfield Inc. 38 Ste-Cécile, 373-9868.

(XNO)

COMMERCE A VENDRE

Commerce prospère, bien situé, profit net de $5,000 et plus par année. Comptant: $10,000, comprenant bâtisse et marchandise. Balance facile. S'adresser à:

Casier Postal 4444
La Gazette de V'field
Valleyfield, Qué.

LE SOIR SUR APPOINTEMENT — 373-1985
Pour des meubles de qualité, à bon marché voyez

L. CHARETTE & FILS INC.

MEUBLES — APPAREILS ELECTRIQUES
ROY ET GIBSON
GROS ET DETAIL

- *Allocations d'échange*
- *Facilités de paiements*
- *Membre de la Plaza Ellice*

20, Ellice Valleyfield 373-2103

SPECIAUX

- 2 X 4 Epinette $85. le mille pi.
- 2 X 8 — 2 X 10 épinette $115.00 le mille pieds
- 1 X 12 pin blanchi 3 faces, $99. le mille pieds
- Panneau décoratif 4 X 8 $3.25 la feuille
- Panneau "Fiberglass" transparent 43c le pi. c.

TEL. 373-2860

j. o. clermont ltée
5, Clermont
valleyfield, qué.



FAITES TRAVAILLER vos épargnes, petites ou grosses, en leur faisant rapporter le plus possible. J. A. Raphael Saint-Maurice, représentant de Cliche et Associés Ltée, courtiers en placement (Obligations, Fonds mutuels...) 170, rue St-Charles, Valleyfield, 373-3350.

(xno)

CHIMISTE DEMANDE

Une position est actuellement vacante pour un récent gradué bilingue en Sciences (Chimie organique ou Biochimie) pour travail de laboratoire et de production dans notre Distillerie à Valleyfield, P.Q.

Les applications doivent être faites par écrit à:

R. ROUSSE, Directeur des Relations Industrielles,

Canadian Schenley Distilleries Ltd.
1, rue Salaberry Valleyfield, Qué.

LOCATION — OUTILS ELECTRIQUES

- Polisseuse à plancher
- Polisseuse à métal
- Fusil à peinture
- Sableuse
- Perforeuse
- Scie à découper
- Scie portative



VALLEYFIELD LOCATION SERVICE

24 heures par jour

157, Chemin de Ligne Tél. 373-2184

ATTENTION REPARATIONS

Il existte un seul endroit où ous pouvez faire réparer vos ccessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez Grenier Electric, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur ou à sec, sécheuses ou laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur, skill-saws, "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques, tout — tout — tout. 30 jours de garantie sur toute réparation. Signaler 373-6529, Grenier Electric. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. L'adresse: R. R. No. 1, Grandelle, Valleyfield. (xno)

SOUDEUR DEMANDE

Un soudeur est requis pour une usine de produits chimiques. Semaine de 40 heures. Doit avoir au moins cinq (5) années d'expérience. Tous les bénéfices de compagnie, incluant la Croix Bleue, l'Assurance-Groupe et vacances payées.

Allied Chemical Canada, Ltd.
Casier postal 370
Valleyfield, Qué.

(15-22)

Représentant Demandé

Avec résidence à Valleyfield pour couvrir territoire établi demandé par une compagnie internationale reconnue — âge 25 à 35 ans — expérience de vente requise — auto nécessaire — salaire et bonis mensuel — fond de pension établi et entièrement payé par la compagnie — assurance et hospitalisation — chance d'avancement rapide au candidat qualifié.

Ecrire avec confiance donnant détails sur vos activités, au Gérant des Ventes, 5623 ave. Casgrain, Montréal, Qué.

NETTOYAGE

SERVICE de nettoyage de tapis à domicile, estimation gratuite. Pour de plus amples détails, signaler 373-9988, Valleyfield. (xno)

DESIRE ACHETER

PIGEONS vivants: Paierons .50 chacun, livrés au Clear Brook Game Club, Ormstown.

(8, 15, 22p)

Dispersion de troupeau Ayrshire

à Melbourne Acres, St-Chrysostôme, Qué.

pour le compte de W. O. Carcaud

James Ross, régisseur

Lundi, 26 septembre, 1966

à 1 1heures A.M.

106 têtes, comprenant 70 vaches et génisses d'âge de production.
19 sont fraîches, 10 mettront bas à l'automne.

Ce troupeau est maintenant à son meilleur. Pour améliorer, vous devez acheter de bons sujets. Voici une bonne occasion.

Goûter servi au cours de la journée

LA VENTE SERA DIRIGEE PAR

Tom Whittaker's Ayrshire Sales Service, Brandon, Vermont
et
R. R. Ness & Sons Ltd., Howick, Qué.

REVENU MINIMUN $600.00 PAR MOIS

VOUS OBTIENDREZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS EN ECRIVANT A

CASE POSTALE 91
MONTREAL 19

Inutile de chercher....
Le meilleur endroit pour....

LOUER - VENDRE - ACHETER

COMMERCES-FERMES- PROPRIETES-TERRAINS ETC...

Immeubles KAYBEC Realties INC.

57 RUE NICHOLSON
VALLEYFIELD
TEL: 373-1316

Robert Sauvé
Président - Courtier

A LOUER

LOGEMENT de 6 pièces, dans un haut, à 286 Montcalm, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine. $75. par mois. Libre le 1er octobre. S'adresser à 284 Montcalm, 373-3575, Valleyfield. (xno)

2 APPARTEMENTS meublés, chauffés, situé à 537 Dufferin. Signaler 373-8268, Valleyfield. (xno)

MAISON de 5 grandes pièces, au 2e étage, chauffée, confortable. Située à 45a Ellice $85. par mois. S'adresser tél. 373-4600. (xno)

DEUX LOGIS neufs, situés à 62, rue Stewart, un sous-sol de 5 appartements et un rez-de chaussée de 6 appartements; chauffés électriques. S'adresser tél. 373-5298. (xno)

CAMPS A LOUER OU A VENDRE

AUBAINE: Camp d'été neuf, situé à Notre Dame des Rivières, St-Zotique, près du golf, 5 appartements, entrée 220, puits artésien, belle plage sablonneuse. S'adresser le jour Tél.: 373-2103; le soir, Tél. 373-1985. Valleyfield. (xno).

CAMP d'été meublé, très confortable, situé à Ste-Barbe sur les rives du lac St-François, 3 grandes chambres, grand salon, cuisine, chambre de bain, eau chaude, 220. Signaler 371-0229, 373-2532 ou 373-4665, St-Timothée. (xno)

MAISONS A VENDRE

MAISON neuve à vendre: 4 chambres à coucher, grand salon avec salle à diner, cuisine moderne avec poêle et fourneau, salle de bain, salle de jeux dans le sous-sol et chambre de lavage, situé à St-Zotique, Rang St-Thomas, près du 401. S'adresser à M. Jacques Vernier, Rang St-Thomas, St-Zotique, cté de Soulanges. Tél. 267-3579. (xno)

MAISON et terrain à vendre, beau coin de rue. S'adresser à 217 Chemin Larocque ou signaler 373-6685, Valleyfield. (xno)

VERITABLE AUBAINE — Bungalow (1962), situé rue Salaberry, 4 chambres à coucher, grand terrain. Appelez tél. 373-5877, Valleyfield, ou tél. 567-2946, Sherbrooke. (20 oct, c)

MAISON de 7 appartements, 220, eau chaude, voisin du Venise Bowling. Signaler après 6:00 heures 373-4275, Valleyfield. (1, 8, 15, 22, 29, 6,p)

MAISON d'hiver et d'été, au village de St-Anicet. Tél. après 6:00 p.m. 264-2487. (8, 15, 22c)

CHEZ ROLLAND
Salon de l'homme elegant
Rolland Rufiange, prop
EPARGNEZ
$20 $30 $40
Sur habit tout fait ou sur mesure
Magasin au sous-sol de MAISON PRIVEE
Peu de fraisd'administration
200 ISABELLA - 373-5824

ON DEMANDE

VENDEUR pour meubles; excellente commission; opportunité pour homme qualifié. S'adresser à 82 St-Laurent, Valleyfield. (xno)

GARDIENNE
UNE DAME s'offre à gardtr les enfants de 2 à 4 ans toute la journée. S'adresser à tél. 371-0115, Valleyfield. (xno)

DAME DE COMPAGNIE DEMANDEE
ON DEMANDE une dame âgée pour servir de dame de compagnie. Devra voir à l'entretien de la maison; aucun lavage ni menage. Un bon chez soi. Pour information, s'adresser à 19, rue Ste-Hélène, tél. 373-9182, Valleyfield. (xno)

FEMME DEMANDEE pour travailler dans un snack-bar à temps partiel, bilingue. Signaler 373-0404, Valleyfield. (xno)

HOMME sérieux recherché pour situation professionnelle. Marié, voiture, 10e année; doit avoir entre 25 et 45 ans. Pour rendez-vous, téléphoner 373-1632, M. Daoust. (xno)

DAME (veuve de préférence) ou fille d'âge assez avancé demandée pour entretien général de maison. Pension incluse. Congé le dimanche. Signaler 373-4039, Valleyfield, tous les jours jusqu'à 2 heures p.m. (xno)

DEBOSSEUR d'expérience. Bon salaire. Semaine de 33 heures. S'adresser à 252 Chemin Larocque, 373-3535 Valleyfield. (xno)

CUISINIERE avec expérience pour "Snack Bar". Signaler 373-0026, Valleyfield. (8, 15, 22, 29c)

DAME travaillant partagerait maison ultra-moderne avec couple ou personne seule avec références. Signaler 373-1338, après 5.30 p.m. (xno)

TIMBRES ET MONNAIES

BESOIN URGENT. Nous payons le gros prix. Nous vendons à prix très bas. Signaler 373-7335, Valleyfield. (xno)

MAISONS à VENDRE

TRES BELLE propriété de 5 appartements à Côteau Station. Système central de chauffage. Tapis de Turquie et tuiles incluses. Maison bâtie en 1958. Prix: $8500. Hâtez-vous. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, tél. 373-4388, CLEMENT BEAUDIN, agent, tél. 371-1403. (22, 29, 6, 13)

PROPRIETE situé sur la rue Principale à Melocheville en dehors du village, sur la route Valleyfield Beauharnois. Terrain de 67' x 113'. $4,000. comptant. Balance à 6%. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, tél. 373-4388, URBAIN SAUVE, agent, tél. 373-1207. (22, 29, 6, 13)

UNE PROPRIETE de 3 logis située au début de la rue Ellice, à Valleyfield. Les loyers actuels rapportent 10% et plus. Un bon placement. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, tél. 373-4388, ROMEO BEAUDIN, agent, tél. 371-1325. (22, 29, 6, 13)

BEAU BUNGALOW de 6 appartements, 3 chambres à coucher, système de chauffage central, garage, terrain de 91' x 100, comptant $1,500. balance $130. par mois. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, 2003, Blvd St-Marie, tél. 373-4388, ou à Clément Beaudin 371-1403, Valleyfield. (22, 29, 6, 13)

MAISON unifamiliale neuve, 5½ apts, finie briques et pierres, à 272 Académie. Signalez 373-3523, Marcel Léger, 195 Salaberry, Valleyfield. (8, 15, 22c)

BUNGALOW de 5 ans sur grand terrain de 15,000 pi. car., situé sur le Boulevard du Hâvre, bord de l'eau, vue magnifique, occasion unique. Pour informations, signaler 373-7758, Valleyfield. (15, 22, 29c)

DEUX MAISONS, situées 13-15, rue St-Louis, ainsi qu'à 41-43 St-Louis. S'adresser à 28 rue Chemin Larocque, Valleyfield. (15, 22, 29c)

BUNGALOW, 7 pièces, à Côteau Landing. Chambre de bain, cuisine moderne, entrée 220. En face du lac St-François. $3,500. Signalez Côteau Landing 267-3893. (15, 22, 29c)

MEUBLES
neuf et usagés
Nous achetons et vendons tout pour la maison: meubles, accessoires électriques, vaisselle.
253 JACQUES-CARTIER
373-6766 - 373-7487
Valleyfield, Qué.

HOTEL A VENDRE

HOTEL de 12 chambres avec lounge et taverne situé aux Cèdres. Peut servir comme club nautique étant près du fleuve St-Laurent. Terrain 200' x 100'. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, tél. 373-4388, URBAIN SAUVE, agent, tél. 373-1207. (22, 29, 6, 13)

Restaurants à vendre

RESTAURANT très bien situé dans le quartier des affaires de Valleyfield, très bonne clientèle et excellent revenu. Toute personne intéressée à l'achat d'un restaurant ne devrait pas manquer de se renseigner aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, William Carrière, courtier, Clément Beaudin, agent 373-4388 ou 371-1403, Valleyfield. (22, 29, 6, 13)

RESTAURANT avec équipement sur la route Valleyfield-Beauharnois, à St-Timothée. Terrain de 75' x 140'. Très bien placé et excellent chiffre d'affaire. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, tél. 373-4388, URBAIN SAUVE. agent, tél. 373-1207. (22, 29, 6, 13)

RESTAURANT complet avec terrain de 100' x 107'. L'équipement comprend crème molle, etc. Vous achetez la bâtisse et le terrain, et non seulement une location. Extrêmement bien placé. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, tél. 373-4388, CLEMENT BEAUBIN, agent, tél. 371-1403. (22, 29, 6, 13)

UN RESTAURANT équipé au complet sur la route de Ormstown. Terrain de 150 x 300. Usine de gravel et ciment à proximité. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée, tél. 373-4388, URBAIN SAUVE, agent, tél. 373-1207. (22, 29, 6, 13)

Ferme à vendre

FERME à vendre, 300 arpents dont 100 de cultivable. Ferait un très beau domaine, car un ruisseau traverse toute la terre. Instruments aratoires complets. 24 genisses, 1 taureau. Bon bâtiment. Maison de 8 appartements. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, tél. 373-4388, CLEMENT BEAUDIN, agent, tél. 371-1403. (22, 29, 6, 13)

CAMP A VENDRE

AUBAINE extraordinaire à Notre Dame des Rivières. Camp meublé avec foyer garage, grande cuisine. Salon, chambres, salle de bain, bar. Terrain de 190 x 120. Droit de passage sur la plage. A ne pas manquer pour $9,500. Bonne condition de paiement. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, tél. 373-4388, ROMEO BEAUDIN, agent, tél. 371-1325. (22, 29, 6, 13)

TERRAINS A VENDRE

Terrain de 70 X 100 situé sur un coin de rue. S'adresser: 315, Boul. du Hâvre, signaler: 373-2681, Valleyfield. (XNO)

TERRAINS situés sur la rue St-Lambert et Champlain; grandeurs variées, 60 et 75 pieds de façade. S'adresser à 49, rue du Marché, Tél. 373-5941, Valleyfield. (xno)

TERRAINS situés dans Valleyfield, conditions très faciles, peu de comptant: $10.00 par mois intérêt compris. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, 2003, Blvd Ste-Marie, tél. bureau: 373-4388, résidence: 373-1207, Valleyfield. (xno)

2 TERRAINS,, un à St-Eugène: 70 x 64. et un à St-Timothée: 60 x 120. Toutes offres raisonnables acceptées. S'adresser à 373-8775 ou 373-7290, Valleyfield.

TERRAIN situé près du village de St-Anicet, 100 x 100. S'adresser à M. Edouard Betournay, 368, Champlain, tél. 373-5557, Valleyfield. (xno)

UN TERRAIN de 50' x 200' entre la rue Champlain et St-Lambert. Un des seuls beaux terrains existants dans le centre Plusieurs genres de commerce peuvent s'y établir (Car wash, merceries, société de prêt, assurance, banque, etc...) S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL Ltée. Tél. 373-4388, ROMEO BEAUDIN, agent, tél. 371-1325. (22, 29, 6, 13)

Commerces à vendre

COMMERSE DE BOIS et matériaux de construction très bien situé. Très bon chiffre d'affaire. L'équipement comprend 3 camions etc... Compris dans la vente, une très belle propriété, finie brique avec terrain de 125' x 192'. Renseignez vous sans obligation aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, tél. 373-4388; ROMEO BEAUDIN, agent, tél. 371-1325. (22, 29, 6, 13)

ECOLE DE CONDUITE, un commerce établi depuis 13 ans a vendre. Cause de maladie. S'adresser à 68, rue Nicholson Valleyfield. (xno)

Station de service à vendre

STATION DE SERVICE "Champlain" tout équipé, "lift", etc... avec maison attenante en briques. Débit de 60,000 gallons par année. Profit de 00.07c du gallon. Terrain de 1 arpent carré. Peut vendre des autos, instruments agricoles, etc. ... Situé au coin d'une route achalandée. S'adresser aux IMMEUBLES LOYAL LTEE, tél. 373-4388, Clément Beaudin, agent, tél. 371-1403, Roméo Beaudin, agent tél. 371-1325. (22, 29, 6, 13)

Les Dodgers de la ligue Babe Ruth gagnent le championnat des séries éliminatoires

Les Dodgers de la ligue Babe Ruth ont remporté en fin de semaine dernière le championnat des éliminatoires de la ligue en infligeant deux défaites consécutives de 3-1 et 4-3 aux Red Sox. Lors de la première joute (2 dans 3) disputée samedi, les jeunes joueurs d'André Théorêt ont affiché un tableau de 4 coups sûrs, 3 points et 3 erreurs, tandis que les Red Sox de Raymond Fortier ont récolté 4 coups sûrs, un point et aucune erreur. Le lanceur Denis McSween a été crédité de la victoire tandis que son opposant Robert Sarrazin subissait la défaite.

La joute de dimanche a confirmé la suprématie des Dodgers, alors qu'ils ont infligé une défaite de 4-3 aux Red Sox, s'assurant ainsi le championnat des éliminatoires. Huit coups sûrs, quatre points et trois erreurs ont composé le tableau des vainqueurs, tandis que leurs opposants ont affiché quatre coups sûrs, trois points et six erreurs. Denis McSween a de nouveau fait mordre la poussière à son opposant Sarrazin.

Le premier octobre, au cours d'un souper à la Légion Canadienne, les Dodgers recevront le trophée des séries éliminatoires, tandis que l'on décernera aux Yankees de Gilles Proulx le trophée de la cédule régulière.

Roger Morin

B.A.-L.L.L.
Avocat

39, Jacques-Cartier
373-7144 Valleyfield

M. Lucien Primeau: en deuil de son frère

Décédé à l'âge de 58 ans

C'est avec regret que nous avons appris ces jours derniers le décès de M. Laurent Primeau, frère de M. Lucien Primeau, secrétaire-trésorier de la Cité de Beauharnois depuis de nombreuses années et à l'emploi de cette municipalité depuis le 1er mai 1931.

M. Laurent Primeau est décédé mardi matin, à sa résidence située sur la rue St-Charles, à l'âge de 58 ans.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Joseph Primeau de Beauharnois, Léona de Beauharnois, Léonide de Woodlands, Lucien, Joachim, Edna, Gérard et Fernande, tous de Beauharnois; ses beaux frères et belles soeurs: Mme Léonide Primeau, née Dixon Pilchérie, de Woodlands, Mme Lucien Primeau, née Emilienne Lanctôt, de Beauharnois, Mme Joachim Primeau, née Bertha Laurin, de Beauharnois, M. Raoul David, époux de Edna Primeau, de Beauharnois, Mme Gérard Primeau, née Pierrette Deschamps, de Beauharnois, M. Jean Paul Montpetit, époux de Fernande Primeau, de Beauharnois, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle était exposée aux Salons Funéraires de Bourgie et Frères, d'où est parti le cortège funèbre pour se rendre en l'église St-Clément de Beauharnois.

Les funérailles eurent lieu jeudi matin, le 22 septembre, à 10.00 heures a.m. en l'église St-Clément de Beauharnois et l'inhumation au cimetière local.

Remerciements

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

Avis aux équipes de ballon-balai

Toutes équipes qui sont intéressées à participer à la ligue ballon-balai "JAKO" sont priées de communiquer avec M. Roland Massicotte à 373-2011 ou avec M. Roma Lemay à 373-2775. Toutes les parties se joueront à l'aréna de Valleyfield.

Merci.



OFFRE SPECIALE

DES MAINTENANT OUBLIEZ L'ENNUI DU CHANGEMENT DE VOS PNEUS

AVEC LES

NOUVEAUX PNEUS

D'ETE et D'HIVER

4 SAISONS

PRIX REGULIER DU CATALOGUE
$17.35 à $23.50 chacun

EPARGNEZ

MAINTENANT

$12.00 à $16.00

LA PAIRE AVEC VOS VIEUX PNEUS

SI VOUS hésitez à installer des pneus à neige sur votre auto, parce que vous les utilisez seulement quelques mois dans l'année... voice une réponse à votre problème ...

4 SAISONS

Les pneus que vous utiliserez toute l'année complète. Vous conduirez avec confiance durant toute la saison d'hiver, et ils vous assureront un grand confort silencieux tout l'été.

GRANDES ECONOMIES SUR LES GRANDEURS POPULAIRES

ASSURES CONTRE LES HAZARDS DE LA ROUTE
sans limite de temps — sans limite de millage.

UTILISEZ NOS COUPONS BONIS POUR L'INSTALLATION

Grandeur	Remplacement	Prix sans tube
6.00-6.50/13		$19.80
7.75-14	7.50-14	$22.00
8.95-14	8.00-14	$24.20
8.55-14	8.50-14	$26.60
5.60, 5.90		
6.00-15		$20.00
7.75-15	6.70-15	$22.00
8.15-15	7.10-15	$24.20
8.45-15	7.00-15	$26.60

VOICI UNE AUTRE AUBAINE

PNEUS D'HIVER ou REGULIERS NEUFS

8.88 EACH



Pas d'échange nécessaire

ASSURES 670-15 — 750-14
Economies sur les autres grandeurs

CANADIAN TIRE ASSOCIATE STORE

A. J. HICKEY, Prop.

305, Chemin Larocque, Valleyfield, Tél. 373-2340

LIVRAISON GRATUITE avec achat de $5.00 ou plus

NITRO — ST-TIMOTHEE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
ORMSTOWN
HUNTINGDON
STE-BARBE
ST-CHRYSOSTOME

L'URGENCE DU PROJET D'UNE MARINA SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR CHAQUE JOUR

LA MARINA? Un cas urgent !

Durant l'été, un grand nombre de clubs nautiques des Etats-Unis et de diverses provinces ont envoyé des émissaires au Club Nautique de Valleyfield afin de se rendre compte des possibilités d'amarrage pour l'année 1967.

La semaine dernière un membre du club Lefroy de Simcoe, Ontario, s'amenait à Valleyfield avec son bateau de plaisance et s'informait de la possibilité d'amarrer 250 yachts de plaisance.

Ces personnes s'amèneront à Valleyfield, y laisseront leur embarcation et se feront conduire à Montréal.

Comme on peut le constater, il y a urgence à construire la marina du Club Nautique de Valleyfield, car il ne reste que six mois pour l'ouverture de l'Expo 67.

De plus le Club Nautique de Valleyfield devra prendre certains engagements très prochainement et il doit savoir très bientôt ce qu'il pourra offrir à ces touristes qui voyagent par nos voies fluviales et qui désirent nous visiter.

N'est-ce pas que le temps passe vite ? C'est ce que constatent les membres du Club Nautique de Valleyfield et c'est pour cette raison que le comité des régates, sous la présidence de Jacques Sauvé, se réunissait afin de hâter l'organisation des régates mondiales.

Ce n'est pas que l'organisation soit en retard, mais il y a tant à faire et comme il faudra tenir de nombreuses assemblées et qu'on ne voudrait pas que les membres soient tenus d'assister à toutes, on a divisé le travail en formant plusieurs comités.

La semaine dernière, MM. Jacques Sauvé, Robert Brault et Dr Armand Clairmont rencontraient les autorités de Radio-Canada afin de solutionner certains problèmes concernant nos prochaines régates.

On prépare aussi les délégations qui en novembre et en décembre prochains devront assister aux conventions de l'American Power Boat Association du 16 au 20 novembre, à Détroit, et de la Canadian Boating Federation, les 2, 3 et 4 décembre à Peterborough, Ontario. Il est très important que le Club Nautique de Valleyfield ait une forte délégation à ces deux conventions vu l'importance des régates de l'an prochain.

Deux membres devront aussi se rendre à Québec et à Ottawa très bientôt pour discuter de certains problèmes regardant l'organisation des régates mondiales de l'Expo '67 Comme on peut le constater les membres, ou disons certains membres du Club Nautique de Valleyfield ne chôment pas, et nous devons hautement apprécier le travail bénévole qu'ils accomplissent, toujours pour mettre en évidence notre belle cité.

C'est pourquoi nous esperons que lorsque le Club Nautique fera appel à la générosité de la population de Valleyfield et des environs, tous répondront généreusement à cet appel.

Pour Mariage

Salle de réceptions

RESTAURANT SAM-PAN Café

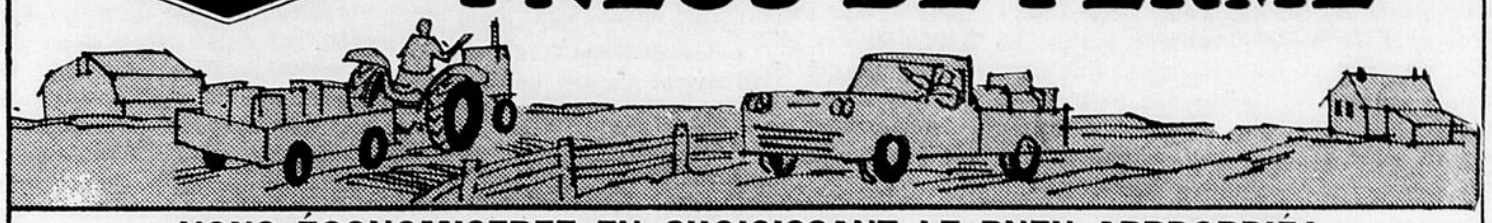
76 STE-CECILE Valleyfield

Tel: 373-7090

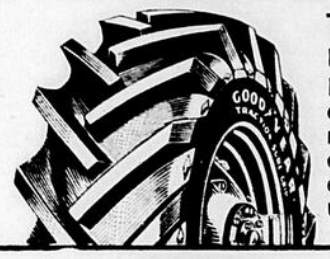
Livraison Gratuite - Free Delivery

GOODYEAR

GUIDE D'ACHAT DE PNEUS DE FERME



VOUS ÉCONOMISEREZ EN CHOISISSANT LE PNEU APPROPRIÉ!

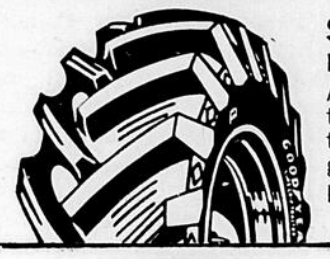


TRACTION SURE-GRIP

Il a fait ses preuves sur les fermes canadiennes

Il est supérieur à tous les autres pour la pénétration, la traction et la durée! Les "barres" droites de la semelle pénètrent également pour fournir une traction continue. La doublure ultra-épaisse protège la toile contre l'humidité. Les barres inclinées et élargies sur les flancs donnent un appui rigide à la semelle et une meilleure traction tout en protégeant les flancs du pneu.

NOTRE PRIX $72.95 GRANDEURS 112-28



SURE-GRIP NYLON

Le plus résistant pneu de tracteur dans sa classe

A prix économique, un pneu de remplacement à **quatre plis** de toile de Nylon 3-T. Sa nouvelle carcasse vous permet de continuer à rouler en dépit de la température et du terrain. Ses grosses "barres" droites offrent plus de traction que tout autre pneu de classe économique.

NOTRE PRIX $62.95 GRANDEURS 112-28

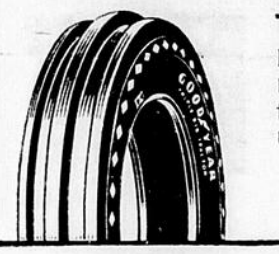


PNEU DE TRACTEUR D-15 SURE-GRIP

Robuste pneu de tracteur à un prix intéressant

C'est un pneu de qualité Goodyear offrant plusieurs caractéristiques supérieures. La super-résistance de la corde Nylon 3-T et la sculpture droite des crampons, qui procure un nettoyage automatique, font du D-15 le pneu qui surpasse tout autre de la catégorie d'économie en traction et en rendement.

NOTRE PRIX $51.95 GRANDEURS 112-28



TRIPLE RIB FRONT R/S

Performance sûre à prix économique

Un des pneus de remplacement les plus en demande pour tracteurs. Aussi muni d'un bouclier de jante, ce pneu est devenu un choix populaire pour l'usage général.

NOTRE PRIX $19.95 GRANDEURS 600-16



RIB IMPLEMENT

Service de longue durée à coût très bas

Ce pneu possède une sculpture spéciale qui facilite les manoeuvres de l'équipement avec des roues qui roulent librement. Fabriqué également avec de la toile 3-T pour une plus longue durée sans ennuis. Bas prix également pour d'autres grandeurs.

NOTRE PRIX $20.95 GRANDEURS 670-15



HI-MILER RANCH AND COMMERCIAL

Qualité et solidité à bas prix

Un pneu de qualité pour camions à un prix inférieur à ceux de plusieurs pneus d'autos. Une carcasse de Nylon 3-T,—trempée solide comme de l'acier. Ce pneu est fabriqué spécialement pour les travaux de ferme ou de ranch et pour les camionnettes. Il a été conçu pour le propriétaire de camions qui désire un pneu solide à un prix économique.

NOTRE PRIX $22.95 GRANDEURS 600-16



STUDDED SURE-GRIP

Traction sûre pour tout usage

Vous serez assuré d'un excellent rendement au plus bas prix en achetant ce pneu tout usage pour la ferme. Il travaille aussi bien dans la neige que dans la boue. Nous appelons ce pneu populaire le "passe-partout".

NOTRE PRIX $28.95 GRANDEURS 600-16

Informez-vous de nos généreux prix d'échange

"Jusqu'à 6 mois pour payer"

DITES SEULEMENT: "PORTEZ A MON COMPTE"

GOODYEAR MAGASINS DE SERVICE

Une division de The Goodyear Tire & Rubber Company (Canada) Limited

383, CHEMIN LAROCQUE

TEL. 373-9273

VALLEYFIELD

STATIONNEMENT GRATIS

LES Nouvelles EN RACCOURCI !

Aucune décision n'a encore été prise, relativement à une éventuelle hausse des tarifs de l'électricité. C'est ce que déclarait cette semaine M. R. A. Boyd, gérant général de l'Hydro-Québec. M. Boyd a cependant fait remarquer qu'aucune hausse n'a été effectuée depuis 1944, tandis que tous a pratiquement augmenté, salaires, taux d'intérêt, matériaux, etc. Selon le gérant, il ne faudrait donc pas s'étonner qu'une hausse soit prochainement annoncée.

Faisant suite à une demande de la ville de Beauharnois, le gouvernement fédéral a accepté d'effectuer la réparation du quai la rue Richardson. Les soumissions devraient être faites vers le début du mois d'octobre.

Il appert qu'à une réunion de la Corporation de la Cité des Arts et des Sports la semaine dernière, une idée, pour le moins de la rue Richardson. Les soumissions devraient être faites vers saugrenue a été avancée, ce après la réunion officielle. Quelqu'un aurait suggéré aux directeurs de demander à Québec que les $100,000 versés à ce projet par la Commission du Centenaire soient plutôt octroyés à la ville de Valleyfield pour la construction des fontaines lumineuses!

MM. Jean-Guy Gaudreau, Gérard Villeneuve et Louis Derome assisteront les 10-11 et 12 octobre prochains au Congrès de la Fédération Libérale du Canada, à Ottawa. On nous laissait dernièrement entendre que les libéraux du Québec demanderaient, au cours de ce congrès, qu'une enquête sur l'inflation soit effectuée à l'échelon national, conjointement avec les provinces.

Nous apprenons que certaines compagnies d'aviation ont décidé de réduire leurs tarifs de voyage durant la période de l'Expo. Ainsi, il en coûterait apparemment quelque $195 pour un aller retour Montréal-Paris. Le taux actuel est de $345. Certains résidents de Valleyfield ont déjà manifesté le désir de se rendre au pays de nos ancêtres durant cette période.

L'accident survenu lundi le 5 septembre dernier à l'angle des rues Jacques-Cartier et Salaberry semble avoir fait des dégats considérables au circuit du Bell téléphone. Quelques deux semaines après l'incident, les techniciens du Bell sont encore au travail à cette intersection.

JEAN-GUY GOUGEON

ANTONIN L'HEUREUX
● Réparation de clavigraphes
● Machines à additionner
20 années d'expérience à Valleyfield
148, DU MARCHE TEL. 373-0750

NOUS LIVRONS LE
DIMANCHE
COMME SUR SEMAINE
371-1101
Nous donnons les timbres "Gold Star"
PHARMACIE LEMAY
60, Champlain Valleyfield

EN FLANANT
dans notre ville, dans notre région !

Banquet du Prêt d'Honneur

C'est samedi, le 26 novembre, qu'aura lieu au Séminaire de Valleyfield le banquet annuel, à $25, du Prêt d'Honneur. Le conférencier à cette occasion sera M. l'abbé Guy Bélanger, recteur du Séminaire. Ce banquet sera rehaussé par la présence de Son Excellence Mgr Percival Caza.

Journée d'études

Les officiers des sociétés St-Jean-Baptiste des diocèses de St-Jean, Joliette, Hull, Montréal et St-Jérôme se rendront à Valleyfield en fin de semaine pour discuter de l'orientation présente et future de la société. Ces journées débuteront vendredi soir, le 23, à huit heures pour se terminer dimanche. Samedi soir, il y aura soirée-dansante à l'école de Métiers de Valleyfield.

Visite à la Goodyear

Hier soir, mercredi, les membres de l'Association des Marchands du Centre d'Economie Champlain (Quartier Nord) étaient les invités des autorités locales de la Goodyear pour une visite de cette usine. M. Gaston Hébert, président de l'Association, s'est fait le porte-parole des membres pour remercier les dirigeants de cette compagnie de leur invitation.

Nouveaux modèles

C'est jeudi soir, le 29 septembre, que le Garage Z. Perron Automobile Ltée, rue du Marché, Valleyfield, dévoilera les modèles GM pour Chevrolet, Oldsmobile et Cadillac 1967. L'équipe des vendeurs sera sur place pour accueilir toutes les personnes intéressées à contempler ces nouveaux modèles et pour répondre à toutes les informations désirées.

Congrès diocésain

Les officiers de l'Association des Commissions Scolaires du diocèse de Valleyfield convoquaient hier après-midi une conférence de presse pour dévoiler aux journalistes le programme du prochain congrès annuel qui se déroulera le 2 octobre à l'école Gérin-Lajoie à Châteauguay. Le Dr Simon Carrière, président de l'Association, a fourni les explications nécessaires auv questions qui lui furent posées. Cette conférence de presse a eu lieu au Restaurant La Lanterne.

Wagons du CN

Quatre wagons du CN seront en gare à Valleyfield mardi prochain le 27 septembre, de huit heures du matin à huit heures du soir. Ils pourront être visités par toutes les personnes qui le désireront. Par ailleurs, un film sur l'Ouest canadien, terre de vacances, sera projeté au chalet du Club Nautique, rue Victoria, le même soir à compter de huit heures. Il est entendu que la visite des wagons et la présentation du film sont une gracieuseté du CN.

Pas de commentaires

Le président de l'Association des commerçants du Quartier Centre, M. Jean Devaux, n'a eu aucune déclaration à nous faire concernant le changement apporté au mode de stationnement sur certaines rues. M. Devaux semblait satisfait, et rien n'indique qu'il consultera les membres de son Association pour connaître officiellement leur opinion. Il ajoutait qu'il avait vu un marchand de la rue Victoria qui ne s'était pas plaint. Il n'y aurait donc pas lieu de poursuivre une enquête. Nous espérons que M. Devaux n'est aucunement compromis et qu'il pourra continuer à porter les responsabilités de la présidence de l'Association.

A l'entraînement

Plusieurs joueurs et entraineurs des clubs de la Ligue de Hockey Récession ont commencé leur entrainement mardi soir. Ils se retrouvaient ainsi au gymnase de l'école secondaire Edgar Hébert où ils ont pu faire différents exercices d'assouplissement sous la direction de Yvon Leduc, instructeur en éducation physique. C'est la première fois que ce camp d'entrainement est offert aux joueurs, et les exercices se poursuivront deux fois la semaine jusqu'au 17 octobre.

Difficile à organiser

Un quotidien du matin nous apprenait la semaine dernière qu'un groupe de sportifs de Valleyfield avaient l'intention de présenter un marathon de nage dans notre région le 1er juillet 1967. Les plus grands noms de cette compétition y figureraient. Nous avons rencontré cette semaine un des promoteurs de cet événement, et il nous déclarait que le marathon n'était pas encore organisé, et pour cause, car il en coûterait plus de $45,000 pour le présenter. Où trouver l'argent nécessaire? Nos commerçants seront sûrement invités à une plus grande générosité l'an prochain quand s'annonceront les représentants des régates mondiales ou du tournoi canadien des Petites Ligues de Baseball. Un autre événement d'importance pourrait-il être appuyé selon les prévisions? Nous en doutons.

Un orage de bateries

(Suite à la page 15)

Pharmacie Larose
maintenant un seul local à
82, ELLICE
A BEAUHARNOIS
Tél.:
268-3004
268-3336

L'HOMME DE LA SEMAINE

présenté par

votre embouteilleur Seven-Up de la région

M. René Cournoyer, votre embouteilleur Seven-Up de la région, vous présente cette semaine le directeur de l'éducation physique au Séminaire de Valleyfield.

Né à St-Timothée le 17 novembre 1931, M. Miron a fait ses études primaires à Valleyfield. Il a ensuite poursuivi ses études classiques au Séminaire, pour se diriger plus tard vers l'Ecole Normale Jacques-Cartier et finalement l'Université de Montréal, d'où il graduait en éducation physique en 1964.

Après un an au service de la Commission Scolaire, Lucien Miron entrait au Séminaire en 1956, à titre de professeur de français. Il s'occupait aussi quelque peu d'éducation physique. En 1961, on lui confia la direction de cette discipline. Et cette année, en plus d'être membre du Conseil de l'institution, il a été nommé directeur des étudiants au cours collégial.

Lucien Miron est une figure des plus connues dans le domaine sportif à Salaberry-de-Valleyfield, surtout dans le cadre du Séminaire. Après avoir évolué sur l'équipe de hockey du Séminaire en 1952-53-54, il est devenu instructeur de l'équipe "Les Phalanges" en 1956. Le Séminaire ne fait partie de la ligue intercollégiale que depuis trois ans et Lucien Miron a conduit son équipe au championnat de la ligue à deux reprises depuis. D'autres sports attirent également son intérêt; classé 20e au tableau des meilleurs joueurs de tennis de la province, il a remporté le championnat municipal en 1966. Il est aussi un joueur actif de la ligue Récession, où il est capitaine des Pions. Lucien est en outre instructeur de natation; il fut à ce titre l'un des initiateurs des cours de natation du Club Nautique.

Il a épousé Mlle Denise Paquette en 1956 et ils ont trois fillettes: Danielle 8 ans, Luce 6 ans, et Josée 2 ans. Le hobby favori de M. Miron: la musique (comme auditeur, précise-t-il).

A compter de dimanche et conjointement avec le magasin Plante & Clairmont, la compagnie Seven Up commanditera les sept parties de football du Séminaire, sur les ondes du poste local, et ce tous les dimanches de deux heures à quatre heures.

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
Bois et Materiaux de Construction
178 RUE JACQUES CARTIER
TEL. 373-4721
VALLEYFIELD, QUE.
REMI HALLE, prop.
TEL. 373-4721

7UP
SEVEN UP
VALLEYFIELD LTEE
EMBOUTEILLEURS
AUTORISES 373-7222

En glanant dans le passé



Il y a vingt ans, l'on pouvait lire dans La Gazette parue le jeudi, 19 septembre 1946:

M. Gérald Meunier a été élu président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield par acclamation lundi soir dernier lors d'une assemblée générale tenue au Club Touriste.

—

M. l'abbé Lucien Bélanger, ancien aumônier du Couvent, a été nommé principal de l'école Normale au cours des dernières nominations écclésiastiques en remplacement de M. l'abbé Adhémar Jeannotte qui devient curé à Vaudreuil.

—

S.E. Mgr J.-A. Langlois, évêque du diocèse de Valleyfield, annonçait en fin de semaine dernière la fondation de la proparoisse du Saint-Esprit dans les limites de la Ville de Valleyfield.

—

Samedi soir dernier, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient pour fêter le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Elzéar Poirier, de Valleyfield.

—

Le gouvernement Provincial vient de voter un octroi de $6000.00 dans le but de compléter le chemin Larocque à partir des limites de notre ville jusqu'au pont qui traverse le grand canal Beauharnois.

—

Ces joueurs ont été reconnus comme les plus utiles dans leur équipe durant la saison de balle-molle de la Ligue Southwestern. Il s'agit de Georges Leduc, Merrill Smith, Georges Bougie, Gérald Boyer, Hector Prévost, Alfred Soucy, France Lemieux et Bernard Brunet.

—

Rosario "Kitoute" Joannete et Roland Boyer viennent de signer un contrat pour jouer avec les Braves de Valleyfield dans la ligue Senior de hockey pour la prochaine saison.

—

M. l'échevin P.E. Mercier, président des Parcs, présente au gérant du Canadien, Raymond Rousse, le trophée offert par la ligue Dollard des Ormeaux.

—

C'est aujourd'hui que les employés de la Montreal Cottons choisiront l'Union de leur choix.

—

La grande campagne organisée par la Légion Canadienne, section de Valleyfield, pour combattre la poliomyélite dans notre cité bat son plein et les résultats obtenus à date laissent prévoir un grand succès.

EN FLANANT

(Suite de la page 14)

La pluie, la neige, la grêle peuvent tomber du ciel. Mais quand un orage de bateries s'abat dans son garage, il y a une différence. On en a vécu l'expérience la semaine dernière au Garage Venne, Chemin Larocque, quand le plafond s'est effondré sous la charge de quelque 500 bateries entreposées sur le plancher du deuxième étage. Les dommages sont évalués à quelque $10,000.

Assemblée générale

La Jeune Chambre de Valleyfield tiendra une importante assemblée générale mardi prochain, le 27 septembre, à la salle de la Montreal Cottons, sous la présidence de M. Louis Bernard. On y discutera de l'organisation de la Semaine de la Jeune Chambre, qui se déroulera du 3 au 10 octobre. Plusieurs événements attireront l'attention de la population sur ce mouvement, soit une assemblée générale le 3 octobre, le premier cours d'art oratoire le 4, une grande soirée d'information le 5, et un souper au spaghetti le 6.

Remerciements

Mlle Marguerite Léveillé, directrice de l'école Marie-Joie, désire remercier les nombreux bienfaiteurs qui ont permis à ses jeunes protégés d'assister au spectacle de marionnettes présenté dimanche dernier à l'aréna de Valleyfield. Un merci spécial à M. Raymond Plourde, Pharmacie Lemay, Librairies Gérald Boyer, Studio de Danse André Paul, Cousineau & Frère, Ateliers de radiateurs R. Lavoie, Piché Nettoyeurs, Château Salaberry, Mlle Fabiola Bariteau, Dr. A.J. Bellavance, et autres.

Un succès sans précédent

La cérémonie de la remise des certificats et diplômes aux jeunes qui ont suivi des cours de natation, de nage ou de navigation pendant l'été a pu faire croire aux personnes présentes qu'il pouvait s'agir d'une fin de semaine des régates, tellement il y avait foule au chalet du Club Nautique dimanche après-midi. Les personnes qui arrivèrent en retard ont dû demeurer à l'extérieur de l'édifice. Le Dr Maurice Brodeur, président des activités aquatiques du Club Nautique, a été très heureux de constater que les parents de ces quelque 900 enfants apprécient hautement le travail fait à date, et c'est là le meilleur encouragement à continuer.

Impensable

Un échevin de Salaberry-de-Valleyfield nous déclarait cette semaine qu'il n'avait jamais reçu une copie du questionnaire pour l'enquête des loisirs. Est-ce à dire qu'en certains milieux on ne veut même pas que les échevins posent des questions si un jour les résultats de l'enquête sont déposés sur la table du conseil? Nous imaginons que les échevins devraient être des personnes très bien renseignées sur tout ce qui se passe à l'hôtel-de-ville, mais tel ne semble pas être le cas.

A noter

Les citoyens qui sont nés en février 1899 devraient envoyer leur demande ce mois-ci afin d'être admissibles à recevoir la pension mensuelle de la sécurité de la veillesse de $75 en mars 1967. Ils doivent expédier leur demande au directeur régional de la Sécurité de la Vieillesse dans leur province.

L'Ile Richelieu se manifeste comme une oeuvre qui sera indispensable à la communauté

Les portes de l'Ile Richelieu se sont ouvertes à près de cinq cents personnes lundi soir à l'occasion d'un spaghetti au poulet organisé par le Club Richelieu-Valleyfield.

On avait beaucoup parlé de cette "Ile", mais plusieurs ne la connaissaient pas. Ils ne pouvaient même pas la situer, avant d'apprendre qu'il fallait emprunter l'entrée principale du Camp Bosco pour s'y rendre.

Deux grandes bâtisses toute neuves, d'une propreté impeccable, ont accueilli les visiteurs. La première, qui sert de dortoir, a permis à ceux qui avaient répondu à l'invitation de se rencontrer dans une atmosphère chaude et hospitalière. On avait enlevé les lits pour emplier le long des murs, et c'est tout en sirotant une consommation que les conversations prenaient forme. On discutait de tous les sujets, mais le principal demeurait toujours cette "Ile" que l'on apprenait à connaitre et à apprécier.

Le souper fut servi dans la deuxième bâtisse, qui est le centre de la vie communautaire quotidienne pour les jeunes filles acceptées pour des stages plus ou moins longs. Les cinq cents personnes présentes y ont pris aisément place et l'atmosphère de gaité qui caractérise toutes les rencontres du Richelieu avait sa place d'honneur.

Le président Oscar Larin a su remercier tous ceux et celles qui s'intéressent particulièrement à l'oeuvre de l'Ile Richelieu et il déclarait que le plus beau témoignage d'encouragement pour poursuivre le travail commencé était bien cette présence nombreuse qui constituait une base solide pour appuyer les énergies qui s'élancent avec confiance vers l'avenir.

LISEZ
LA GAZETTE

Si vous avez

Quelque chose à vendre

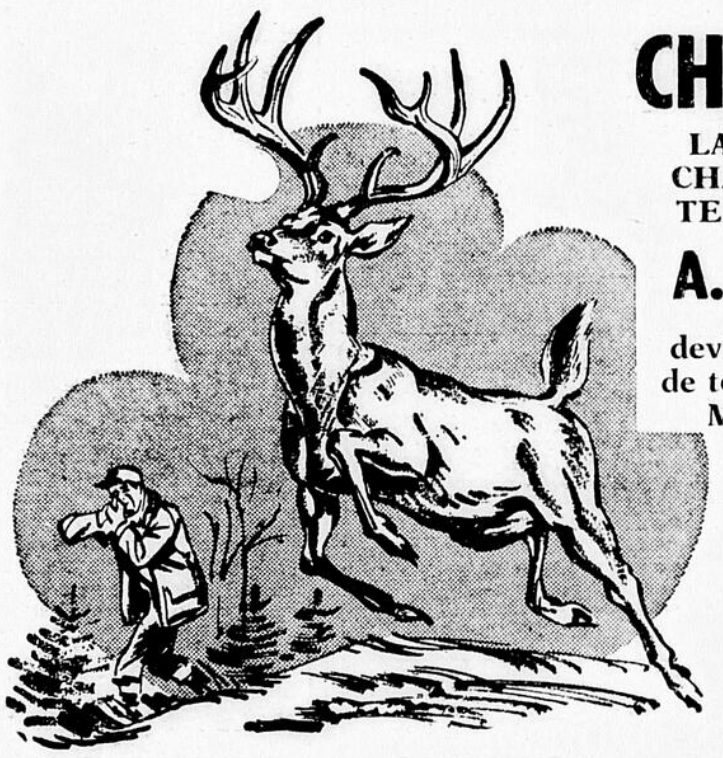
les petites annonces de

LA GAZETTE

Valleyfield-Beauharnois
s'en chargent

Résultats étonnants. Un service impeccable

signalez 373-7272



CHASSEURS

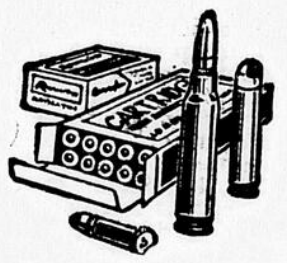
LA SAISON DE LA CHASSE EST MAINTENANT OUVERTE

A. H. BESNER

devient le point de mire de tout chasseur pour des MEILLEURS PRIX

FUSILS

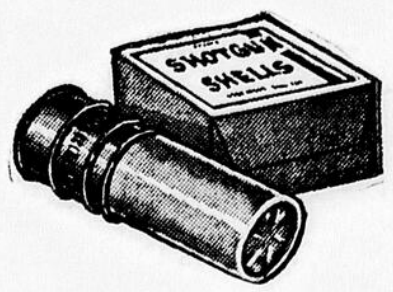
Winchester
Remington
Browning
Coey — C-I-L



MUNITIONS C-I-L

AUX MEILLEURS PRIX EN VILLE

- Ligne complète de vêtements de chasse.
- Couteaux de chasse
- Canards
- Equipements, Etc.



ATTENTION CHASSEURS!
Nous émettons les PERMIS de CHASSE

A. H. BESNER LTEE

LE MAGASIN QUI A DE TOUT

18, NICHOLSON VALLEYFIELD TEL. 373-8280

M. René Paré réélu président de la Société des Artisans

Au cours d'assises quadriennales qui ont duré deux jours, les délégués de 200,000 sociétaires de la coopérative d'assurance-vie La Société des Artisans ont élu le président et les membres du Conseil d'administration de cette institution.

Me René Paré a été réélu président général. MM. le Docteur Armand Picard, de Woonsocket, Jean-Louis Simard, d'Alma, ont été réélus vice-présidents. Deux nouveaux vice-présidents ont été élus: MM. Lorenzo Larouche, de Montréal, et Lucien Fontaine, de Val d'Or, de même que trois nouveaux administrateurs MM. Médard Gratton, de Montréal, Me Paul Dolan, de Montmagny, et le Docteur Paul-Emile Nollet, de Shawinigan.

Les délégués ont, en outre, étudié et approuvé un plan quadriennal d'expansion et ont voté à cette fin un million de dollars à même les surplus de 1966. En présentant ce plan d'expansion, le directeur général de La Société, M. Claude Lacoste, F.S.A., a rappelé que l'objectif tracé ne consistait pas en une augmentation des ventes mais en l'établissement d'un service impeccable, rappelant par là le but même d'une coopérative qui est le service à ses sociétaires plutôt que le profit.

Parmi les objectifs détaillés qui permettraient d'atteindre l'objectif général, le plan signale: la restructuration des cadres de l'organisation interne, le meilleur entraînement du personnel, un budget établi d'après des bases scientifiques, une équipe de recherches, l'utilisation optimum de l'équipement électronique. Quant à l'organisation externe, on apportera une attention spéciale à l'entraînement des gérants et représentants, et à un engagement intensif de ces derniers. Parce que les membres de La Société des Artisans en sont en même temps les copropriétaires et, de ce fait, doivent démocratiquement contrôler et gérer leur entreprise, on veillera au choix et à la formation des cadres représentatifs, aux niveaux local et régional et on s'appliquera à utiliser au mieux le budget attribué au maintien de ce système démocratique.

AURANT "Aux Rapides"
BAR BAMBOO COCKTAIL LOUNGE



"AIR CLIMATISÉ"
GRANDE ÎLE, VALLEYFIELD, QUÉ.

Livraison gratuite

Salle de réceptions pour mariage

Tél. 373-6333

MELOCHE & PERRON
AVOCATS
Tél. 373-1414
70, Nicholson
Valleyfield

POUR VOS . .

- Invitations
- Faire-parts
- Entêtes de lettre
- Enveloppes
- Cartes de toutes sortes
- Pancartes
- Tous les genres d'impression

adressez-vous à

LA GAZETTE

50 Jacques-Cartier
Tél. 373-7272
Valleyfield

MUNICIPALITE ST. LOUIS DE GONZAGUE

Session tenue le 5 septembre 1966, sont présents: M. Armand Houle, maire, et MM. Lucien Riendeau, Pierre-Paul Pinsonneault, Yvon Daoust, Albert Meloche, Henri Leduc, conseillers, et Me Armand Gascon, sec.-trés.

La session s'ouvre par la prière.

Proposé par M. Daoust, Appuyé par M. Pinsonneault, Que les comptes suivants soient payés: $6200.00 J.H. Williams; $38.53 Imprimerie Grault; $50.10 Pierre Thibault; $140.00 A. Gascon, sec.; $56.00 Gilles Bergevin. Adopté.

Proposé par M. Leduc, Appuyé par M. Daoust, Que demande soit faite à Québec, à l'Office du Drainage, de bien vouloir faire creuser cette année la partie demandée du Cours d'eau Des Quarante. Adopté.

Proposé par M. Riendeau, Appuyé par M. Pinsonneault, Qu'en réponse à une demande faite par M. Robert Gagné, dans une lettre lue à la présente session, ce dernier soit informé que le Conseil n'a pas eu d'offre pour acheter la salle paroissiale, et qu'on attend une réponse à une demande s'il est possible d'avoir un octroi pour cet achat, pour les loisirs. Adopté.

Proposé par M. Pinsonneault, Appuyé par M. Riendeau, Que les sessions commencent à huit heures et demie au lieu de neuf heures, à compter de la prochaine session. Adopté.

Proposé par M. Daoust, Appuyé par M. Meloche, Que la session soit ajournée à lundi prochain, le 12 septembre à 8 1/2 heures. Adopté.

La session est alors ajournée.

Me A. Gascon, sec.-trés.

VISITEZ VOTRE OPTOMETRISTE REGULIEREMENT

DR MAURICE BRODEUR
39, Jacques-Cartier **373-4870**

DR LOUIS BROUILLETTE
44, Ste-Cécile **373-5211**

DR ROGER CUIERRIER
249, Victoria **373-8206**

DR PIERRE FORTIN
50, Jacques-Cartier **373-5885**

DR CHARLES-H. LALONDE
42, Ste-Cécile **373-2440**

DR ERIC LEDUC
44, Grande-Ile **373-3200**

Inventaire Statistique de l'histoire et de l'économie de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield

(Par Me Charles Codebecq)
Greffier de la Cité

Administration

La Cité de Salaberry de Valleyfield est une corporation légalement constituée, en vertu d'une loi provinciale, 22 George V, Ch. 111, qui est sa charte. La plupart des dispositions de la Loi des Cités et Villes du Québec s'appliquent à la Cité, à moins d'en être spécialement exclus de par sa charte. Elle est gouvernée par un conseil municipal composé d'un maire et de six échevins. Le pouvoir législatif est exercé par le conseil seulement. Le pouvoir exécutif relève du conseil, du maire, et aussi d'un officier appelé gérant. Le pouvoir judiciaire est confié à un juge municiapl.

La Cité est divisée en six quartiers, dont chacun est représenté par un échevin. Ce sont les quartiers Salaberry, Maisonneuve, Champlain, Bellerive-Est, Bellerive-Ouest, et Sainte-Cécile. Les membres du conseil sont élus pour trois ans, suivant un système de rotation. C'est ainsi que la maire et les échevins des quartiers Maisonneuve, Bellerive-Est et Bellerive-Ouest, ont été élus pour trois ans, en janvier 1966. Il n'y aura pas d'élection en janvier 1967. Des élections seront tenues en janvier 1968 pour l'élection d'un échevin pour chacun des quartiers Salaberry, Champlain et Sainte-Cécile, pour des termes de trois ans.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'hôtel-de-ville en s'adressant au cabinet du Maire, M. Robert Cauchon, ou aux bureaux de M. Alcide Lafontaine, Ingé. P., gérant de la Cité, ou de M. Charles Codebecq, avocat, Greffier de la Cité. Le téléphone local est 373-2030, et une ligne directe avec Montréal porte le No. 861-5394.

Sites et avantages industriels

La Cité de Salaberry de Valleyfield est actuellement en plein essor industriel. Plusieurs facteurs internes, indépendemment et en dehors des raisons communes à toute l'économie du pays et de la province, ont joué en faveur de cette expansion extraordinaire qui n'est qu'un prélude à un développement qui s'annonce de plus en plus considérable. Mentionnons par ordre:

1. Une excellente administration municipale, et une position financière stable, avec un taux de taxe très bas. De fait, les taux des taxes municipales n'ont pas augmenté à Salaberry de Valleyfield depuis plus de sept ou huit ans, et ce nonobstant l'augmentation du coût de la vie, l'augmentation des salaires et des charges fixes.

2. Une disponibilité d'eau pure en quantité illimitée, et à des taux qui sont les plus bas au Canada. La Cité est donc le site idéal pour l'industrie chimique, ou autre genre d'industrie nécessitant des quantités considérables d'eau, ainsi que de facilités pour disposer rapidement des surplus d'eau utilisée.

3. L'abondance de pouvoir électrique, avec l'avantage d'être située à proximité de plusieurs de ces pouvoirs, dont ceux de Beauharnois, de Carillon et des Cèdres.

4. La Cité est desservie par plusieurs chemins de fer, dont les Chemins de Fer Nationaux, le New York Central et le Pacifique Canadien, dont les voies ferrées se rendent à Salaberry-de-Valleyfield.

5. Un réseau routier moderne et permettant de communiquer rapidement avec Montréal et les autres villes du Canada et des Etats-Unis.

6. Un service de transport par camions, et par autobus, fréquent et moderne.

7. Un système scolaire des plus moderne, et des services communautaires ne laissent rien à désirer à tous points de vue y compris les loisirs.

8. Des facilités portuaires sur la Voie Maritime du St-Laurent.

La Cité de Salaberry de Valleyfield possède dans ses limites plus de six cents acres de terrain utilisables pour l'industrie. Nombre de ces terrains sont situés près de voies ferrées, ou à proximité immédiate de la Voie Maritime du Saint-Laurent. Le sous-sol est stable et peut recevoir les fondations d'industries lourdes. La profondeur du roc varie suivant l'endroit, mais n'est jamais excessive. La Cité est prête à négocier un prix pour ces excellents sites industriels. Le prix varie de $600.00 à $2,500.00 l'acre, suivant la localisation.

Fonds industriel autorisé: $2,000,000.00 — Balance: $815,000.00.

Règlement de construction et de zonage

Le règlement No. 468 de la cité comprend une partie concernant la construction des bâtisses, qui est identique au Code National du bâtiment.

Une seconde partie définit et délimite des territoires zonés:

Zones "A": domiciliaire à un logis seulement;
Zones "B": domicilaires à deux logis;
Zones "C": domiciliaires: habitations collectives;
Zones "D": domicilaires et maisons de pension, salles communales, clubs, etc.
Zones "E": magasins de détail, hôtels, restaurants, salles de danse;
Zones "F" magasins de détail et de gros, entrepôts;
Zones "G": petites industries;
Zones "H": industries lourdes;
Zones "J": industries insalubres;
Zones "K": agriculture.

Un plant partiel d'urbanisme a été dressé pour la Cité.

DÉCÈS DE LA SEMAINE

COURTOISIE DE TOPAZE FLEURISTE

M. Antoine Poirier

A St-Zotique le 18 septembre est décédé, à l'âge de 67 ans, M. Antoine Poirier, époux de Aline Dandurand et demeurant à St-Zotique.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte quatre fils, Germain, Normand, André et Michel; deux filles, Mme Fernand Vinet (Christine) et Mme Gilles Séguin (Mariette); deux gendres, MM. Fernand Vinet et Gilles Séguin; une bru, Mme Germain Poirier (Yolande Vinet); une soeur, Mme Gabriel Besner (Thérèse); cinq beaux-frères, MM. Gabriel Besner, Lucius Dandurand, Georges-Henri Dandurand, Alain Dandurand et Jean-Paul Dandurand; cinq belles-soeurs, Mme Lucius Dandurand (Léona Lefebvre), Mme Georges-Henri Dandurand (Blanche Toulouse), Mme Alain Dandurand (Réa Regimbal), Mme Jean-Paul Dandurand (Estelle Lepage) et Sr Marie Candide, f.m.n. (Rachelle Dandurand); plusieurs petits enfants.

Les funérailles ont eu lieu ce matin (jeudi) des salons Ménard, Côteau-Landing, pour l'église paroissiale de St-Zotique à 10:00 heures. L'inhumation à St-Zotique.

Mme Vve Louis-Napoléon Piché

A Salaberry-de-Valleyfield le 14 septembre est décédée, à l'âge de 70 ans, Mme Vve Louis-Napoléon Piché, née Annie Baulne et demeurant à 266 Chemin Larocque.

Elle laisse pour pleurer sa perte sept fils, Camil, Michel, Reynald, Raymond, Gaston, Charles et Jean-Pierre; deux filles, Mme Lionel Billette (Fernande) et Mme Aurélien Loiselle (Bibiane); deux gendres, MM. Lionel Billette et Aurélien Loiselle; huit brus, Mme Camil Piché (Adrienne Duperras), Mme Michel Piché (Luce Godbout), Mme Reynald Piché (Claire Pinsonneault), Mme Raymond Piché (Monique Racicot), Mme Gaston Piché (Marie-Marthe Montpetit), Mme Charles Piché (Jeannine Levasseur), Mme Vve Philippe Piché (Marguerite Loiselle), Mme Jean-Pierre Piché (Marguerite Leroux); un frère, Jean-Louis; une soeur, Mme Joseph Lavallée (Angella); deux beaux-frères, MM. Joseph Lavallée et John Celantano; une belle-soeur, Mme John Celantano (Germaine Piché); 29 petits-enfants; de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 17 septembre, des salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour la cathédrale à 10:00 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Mme Vve Adélard Lalonde

A Salaberry-de-Valleyfield le 18 septembre est décédée, à l'âge de 79 ans, Mme Vve Adélard Lalonde, née Elida Guindon et épouse en 1ère noce de Hector Bertrand et demeurant à 173 du Marché.

Elle laisse pour pleurer sa perte quatre fils, Delphis Bertrand, Léo, Armand et Wilfrid Lalonde; deux filles, Mme Ernest Ladéroute (Béatrice Bertrand) et Mme Wilfrid Lalonde (Lucille Bertrand); un gendre, M. Ernest Ladéroute; une bru, Mme Delphis Bertrand (Adèle Risdon); quatre beaux-frères, MM. Dieudonné Lalonde, Médard Lalonde, Henri Legault et Jacob Perreault; quatre belles-soeurs, Mme Dieudonné Lalonde (Eva Major), Mme Médard Lalonde (Régina Côté), Mme Henri Legault (Marie Bertrand) et Mme Jacob Perreault (Eglantine Bertrand); 13 petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 21 septembre, des salons R. Montpetit et fils, 200 Champlain, pour la cathédrale à 11:00 heures. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

M. Claude Bernier

A Toronto le 16 septembre est décédé accidentellement, à l'âge de 13 ans, M. Joseph Philippe Claude Bernier, fils de feu Joseph Hector Bernier et de Colette Lambert et demeurant à Toronto.

Outre sa mère, il laisse pour pleurer sa perte un frère, Daniel; trois soeurs, Diane, Johanne et Lynda.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 20 septembre, des salons R. Montpetit et Fils, 315 Danis, pour l'église Notre-Dame de Bellerive à 10:00 h. L'inhumation eut lieu à St-Timothée.

M. Hector Bernier

A Toronto le 16 septembre est décédé accidentellement, à l'âge de 35 ans, M. Joseph Hector Bernier, époux de Colette Lambert et demeurant à Toronto.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte un fils, Daniel; trois filles, Diane, Johanne et Lynda; son père et sa mère, M. et Mme Hector Bernier (Nora Boudreau); sa belle-mère, Mme Vve Albertine Lambert; trois frères, Philippe, Gérard et Edouard; une soeur, Mme Normand Légère (Marie); trois beaux-frères, MM. Normand Légère, Robert Chasles et Paul Searle; cinq belles-soeurs, Mme Philippe Bernier (Alice Roy), Mme Gérard Bernier (Marcella Russell), Mme Edouard Bernier (Béatrice Roy), Mme Robert Chasles (Rollande Lambert) et Mme Paul Searle (Jacqueline Lambert).

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 20 septembre, des salons R. Montpetit et Fils, 315 Danis, pour l'église Notre-Dame de Bellerive à 10:00 h. L'inhumation eut lieu à St-Timothée.

M. Guy Brodeur, propriétaire de Topaze Fleuriste, offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

PHILIE & HOULE
NOTAIRES
Bureau situé à 50, Jacques-Cartier
Tél. 371-0050
Valleyfield
(XNO)

SOUVENEZ - VOUS
• UN MONUMENT EST UNE MARQUE DE RECONNAISSANCE

Notre travail, notre service, ainsi que nos prix vous surprendront. Aucun déboursé n'est requis avant l'installation de votre monument.



La plus complète variété de modèles dans toute la région
- Inscription
- Réparations
- Conditions de paiements faciles.

L'achat d'un monument exige de la prudence...

La réputation de notre maison établie depuis 20 ans, c'est votre sécurité!



MARCEL GOSSELIN
15, rue Dion Tél. 373-6191
VALLEYFIELD

Vite!
Savez-vous le nom de votre compagnie d'assurance?

Il ne serait pas surprenant que ce soit la "Royal"
Après tout, c'est le groupe d'assurance générale le plus important du Canada. Vous ne saviez sans doute pas cela!
Voyez-vous, la Royal n'a pas de vendeurs.
Elle fait des affaires par l'entremise de courtiers indépendants comme nous. Nous sommes établis dans votre milieu, nous sommes impartiaux, nous connaissons donc vos besoins d'assurance mieux que tout autre. Et c'est vous qui en profitez.

M. WILFRID BRAZEAU
Courtier d'Assurance Agréé
LE GROUPE ROYAL INSURANCE GROUP
MLLE CLAIRE BRAZEAU
Courtier d'Assurance Associée
64-A ELLICE TEL. 373-7404
VALLEYFIELD

CEDAR DRAG STRIP

GRAND CHAMPIONNAT DE FERMETURE

Dimanche, 25 septembre

AU PROGRAMME

"DRAGSTER" de KINGSTON

(ROULANT A PRES DE 175 M.P.H.)

$ 800.00 ET TROPHEES

ROUTE 2 — 10 MILLES A L'EST
DE DORION
SUIVEZ LES AFFICHES
EN CAS DE PLUIE — LE DIMANCHE SUIVANT

La Commission d'Ass.-Chômage fermerait ses bureaux de Beauharnois; aucune décision n'a été prise au sujet de ceux de Valleyfield

Nous apprenions il y a quelques jours que les bureaux de la Commission d'Assurance-Chômage de Beauharnois seraient éventuellement fermés. Ceci découlerait d'une récente décision du Ministre du Travail l'Hon. John R. Nicholson. En effet, conformément aux recommandations de la Commission Royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement et suivant les recommandations d'analystes en gestion de la Commission du Service Civil, la Commission d'Assurance-Chômage a récemment entrepris un vaste programme de revision de son organisation et de ses méthodes de procédures. Un facteur important dans cette revision a été le transfert du service national de placement à un autre ministère, ce qui rend les entretiens personnels avec les réclamants beaucoup moins nécessaires.

Les systèmes mécanisés pour le versement de la prestation se sont révélés plus économiques et plus efficaces que les systèmes manuels et des centres mécanisés ont depuis été instaurés dans un bon nombre de bureaux locaux. La Commission d'Assurance-Chômage a donc décidé d'amalgamer ses bureaux locaux et de centraliser ses activités dans certains centres. Cela implique donc la fermeture de bureaux locaux. En vertu de cette procédure, le bureau d'assurance-chômage de Beauharnois sera éventuellement fermé. Le Ministre Nicholson assure néanmoins les résidents que l'efficacité et la disponibilité du service offert aux réclamants ne seront aucunement réduites. Cette décision, selon le Ministre, n'affectera en rien le bureau du service national de placement qui relève maintenant d'un autre ministère.

Nous avons par la suite communiqué avec M. Gérald Laniel, député fédéral de Beauharnois-Salaberry, afin de connaître le sort du bureau de Valleyfield. Celui-ci nous a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet. Spécifiant qu'il avait déjà entrepris des démarches auprès du Ministère pour conserver un certain personnel à la disposition du public, si une décision similaire à celle de Beauharnois était prise pour Valleyfield; M. Laniel nous a déclaré qu'advenant ce cas, le bureau de la Commission d'Assurance-Chômage de Valleyfield ne fermerait pas complètement, mais serait utilisé comme centre de vérification.

ALBERT LEMIEUX
AVOCAT

Téléphone: 373-1432

ALBERT LEMIEUX, LL.L.C.R.

Bureau: 32 Ste-Cécile.

J. Denis Dandurand remporte le championnat du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb

Le 18 septembre 1966 avait lieu au Valleyfield Golf & Country Club le tournoi des Chevaliers de Colomb Conseil 1180 sous la présidence conjointe de MM. J-Denis Dandurand et Laurent Laniel et leurs adjoints MM. Rosaire Leblanc et Jean-Paul Robin.

Ce tournoi a remporté un franc succès grâce aux participants qui étaient au nombre de 84.

M. Jean-Denis Dandurand, représentant des Immeubles Kaybec Inc., dont M. Robert Sauvé est le Président, a remporté le championnat de catégorie Low Gross 81.

Low Net Chevaliers M.Normand Pethel (74).

Il y avait une catégorie pour les Invités et ce fut remporté par M. Robert Lepage avec un compte de 79.

Low net invité avec un compte de 72 M. Georges Bougie.

Dans la catégorie des dames Mme Bill Fleming jouait 86 pour remporter le championnat Low Gross. Mlle Mariette Brassard le Low Net avec 75½. Les cinq autres dames étaient Mmes Paul Comte, Joachim Lampron, Benoit Gaboury, Mme Gérard Demers et Mlle Marthe Rousseau.

Durant la soirée il y eut un délicieux repas servi dans la meilleure ambiance et les Chevaliers de Colomb remercient sincèrement le Club de Golf de Valleyfield pour leur service impeccable.

Nous tenons à remercier les généreux donateurs tels que M. Jacques Viau (Molson) représenté par MM. Marcel Bégin et Babe Théoret, M. Eudore Pilon et Jean-Claude Campeau de la Brasserie Dow, Les magasins A & P. M. Rolland Pilon, gérant. M. Lucien Leduc Mercerie pour hommes. MM. Latulippe et Vallée nettoyeurs.

Tous ont passé une agréable journée et ils anticipent beaucoup pour l'année prochaine.

Présentation des esquisses de l'Ecole Régionale Par l'architecte J. Marie Lafleur

M. Jean Marie Lafleur, architecte bien connu de la région, présentait mardi soir à l'école secondaire de Ste-Martine, les esquisses préliminaires de l'Ecole Régionale qui sera construite à Beauharnois en 1967.

Cette nouvelle école qui sera construite sur le terrain du parc industriel de la Cité de Beauharnois, près du Boulevard Gérard Cadieux, et qui pourra recevoir 1,500 élèves sera ouverte, dès septembre 1968.

Au moment de rédiger ces lignes, mardi soir, nous n'avons pu obtenir le résultat de cette assemblée, qui paraîtra dans notre prochaine édition.

LISEZ
LA GAZETTE

Ormstown

Félicitations et meilleurs souhaits de santé et longue vie à M. Frédéric Leduc, à l'occasion de son 88e anniversaire de naissance célébré récemment.

Confirmation

Jeudi soir le 29 septembre prochain, Mgr P. Caza, notre évêque viendra confirmer les enfants de notre paroisse.

Accident

Vendredi le 16 septembre dernier alors qu'il était à aider M. Jean-Paul Lacroix, M. Gilles Gagné fut blessé à une jambe quand ses pantalons furent pris dans une roue d'engrenage; il fut transporté à Ormstown pour y recevoir les premiers soins.

Pélèrinage à Notre Dame du Cap

Une vingtaine de personnes sous la direction de Mme George Bazinet ont fait dimanche dernier leur pélèrinage annuel à Notre Dame du Cap.

—

M. et Mme Emile Beaulieu sont de retour d'un voyage au cours duquel, ils ont visité M. et Mme Jean-Marc Beaulieu à Carleton-sur-Mer.

HENRI LEGAULT

Comptable Agréé

I.S.C., C.A.

219, Victoria

373-5116 Valleyfield

AVIS DE DEMENAGEMENT

AU DEBUT D'OCTOBRE 1966, NOUS OCCUPERONS UN NOUVEAU LOCAL SITUE A 39 DE L'AVENUE GRANDE-ILE, AUTREFOIS SINRAY FURNITURE STORE.

GABRIEL Langevin INC.

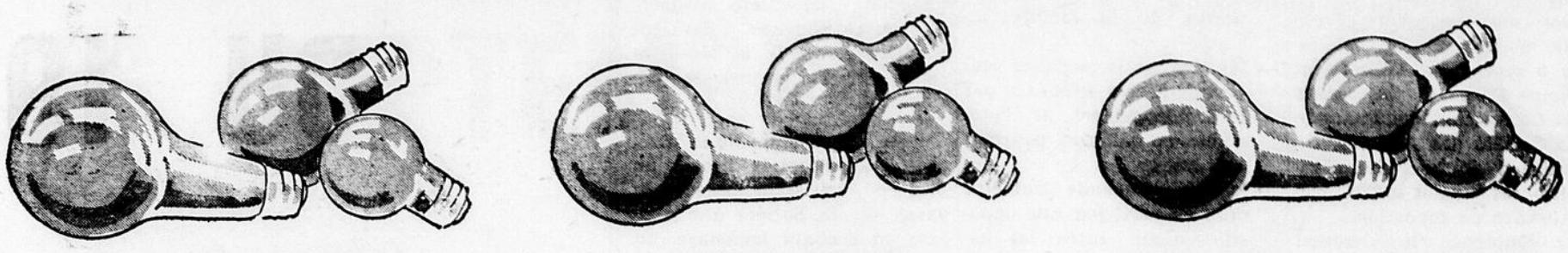
Librairie commerciale — Equipement de Bureau

VENTE — SERVICE — LOCATION

Tél. 373-4994

Succursale à 53 du Marché — Tél. 373-2561

CAMPAGNE – AMPOULES



du CLUB des LIONS de Valleyfield

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

NOUS SERVONS

3 AMPOULES POUR $1.00

(3 AMPOULES DE 100 WATTS)

GRANDE VENTE SUR LA RUE VENDREDI SOIR

Canadian Schenley Distilleries LTD.

1, rue Salaberry 373-3230

Valleyfield

Handy Andy Ass.

J.-MAURICE DAOUST, Prop.

298 Ch. Larocque Valleyfield Tél. 373-3456

L'endroit idéal pour déguster un poulet Bar-B-Q

chez

LE FRICOT

87, Alexandre Valleyfield Tél. 373-6622

RAYMOND ROUSSE

VIANDE en GROS

151 Maden

373-6544

Valleyfield

"LA SANTE PAR LE LAIT"

LAITERIE MODERNE

J. René Beauchamp, gérant

Valleyfield, 373-7961

Beauharnois, 268-3443

Meilleurs voeux de succès

PEPSI - COLA

RICHER & FRERE LTEE

Embouteilleurs autorisés

PIERRE CREPIN, Prés.

39 Ave. du Parc Valleyfield 373-1022

"L'homme est l'auteur, le centre et le but de toute la vie économico-sociale"

Dans une atmosphère d'optimisme et de confiance, vendredi le 9 septembre, débutaient au Reine Elizabeth les assises de la Convention quadriennale de la Société des Artisans, coopérative d'assurance-vie qui célèbrera très bientôt son 90ième anniversaire de fondation.

Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a rehaussé de sa présence l'ouverture de cet important congrès de deux jours et livré son message par la même occasion.

Après avoir rappelé les liens qui le rattachent, depuis nombre d'années, à cette institution d'assurance-vie, Son Eminence a puisé à large main, et fort à-propos d'ailleurs, dans les textes des Pères conciliaires pour dire que l'homme est l'auteur, le centre et le but de toute la vie économico-sociale qui doit, pour chacun de ceux qui y sont engagés, concourir à l'épanouissement de sa propre vocation humaine".

Certains facteurs entrent en ligne de compte dans ce contexte si complexe de la vie économico-sociale:

— la dignité de la personne humaine qu'il faut honorer et promouvoir, de même que sa vocation intégrale et le bien de toute la société;
— l'emprise croissante de l'homme sur la nature en même temps que de progrès dans les modes de production faisant de l'économie "un instrument apte à mieux satisfaire les besoins accrus de la famille humaine";
— les inégalités sociales qui devraient être atténuées par le développement de l'économie et qui sont pourtant aggravées;
— la paix du monde peut être mise en péril par une opposition aiguë entre les nations.

Et Son Eminence fait siens ces mots des Pères conciliaires: "Le but fondamental de la production n'est pas la seule multiplication des biens produits, ni le profit ou la puissance; c'est le service de l'homme: de l'homme tout entier, selon la hiérarchie de ses besoins matériels comme des exigences de sa vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse".

Aux côtés de Son Eminence, se trouvaient des invités de marque: M. Richard Humphrys, surintendant des assurances du Canada; M. Alfred Rouleau, président du Conseil de la Coopération du Québec; M. Fernand Drapeau, délégué du maire; M. Martin Légère, président du Conseil Canadien de la Coopération; M. Jacques Caron, président de la Chambre de Commerce de la Province de Québec; M. Albert Boulet, président du Conseil d'Expansion Economique; M. Aimé Arvisais, président de l'Union des Mutuelles-Vie françaises d'Amérique; M. J.A. Dionne, président de la Fédération des Magasins Coop.; M. Roland Côté, président de la Coopérative d'Habitation du Québec métropolitain.

M. Fernand Drapeau s'est dit particulièrement heureux de représenter le premier magistrat de la Ville de Montréal, Me Jean Drapeau, dont les nombreuses occupations l'empêchent d'assister à l'ouverture de la Convention. Par la bouche de son délégué, la Ville de Montréal souhaite en premier lieu une cordiale bienvenue aux conventionnels et formule des voeux pour que Montréal qui veut et doit être une ville humaine puisse compter sur la Société des Artisans qui s'y emploie déjà si magnifiquement.

"Desserrez les rangs, a-t-il dit, et essaimez dans tous les milieux possibles pour grandir la famille de ces gens qui ont du sens civique".

Ces idées de "service de l'homme", de "sens civique", d' "oeuvre humaine" devaient d'ailleurs revenir à plusieurs reprises dans les exposés qui suivirent.

Pour sa part, Me René Paré, président-général, a brossé un bref et saisissant tableau du passé de la Société des Artisans en rendant hommage au "sens étonnant et merveilleux du bien commun" des fondateurs; il a également dégagé les traits principaux de la Société des Artisans d'aujourd'hui et a présenté, en conclusion, les objectifs précis qu'elle se fixe d'ici 1970.

"La considération du passé, a-t-il dit, ne vaut qu'en autant qu'elle nous projette vers l'avenir avec une foi renouvelée, une confiance plus grande encore et un acharnement au travail qui met en oeuvre toutes nos ressources: celles des individus et surtout celles de l'équipe".

M. Claude Lacoste, directeur-général, devait par la suite présenter un exposé schématique et précis de ce plan d'action 1966-1970 autant à l'assemblée générale qu'au comité spécialement formé à cette fin. Il a déclaré ce qui suit: "La Société des Artisans n'existe pas pour vendre ou doubler ses ventes. Elle existe pour servir ses membres et ce n'est qu'en démontrant que doubler les ventes améliorerait le service aux assurés que cet objectif de vente pourrait être retenu."

C'est à la lumière de ces exposés et des rapports fournis par les officiers responsables des différents départements que les quelque 80 conventionnels de 18 régions canadiennes et américaines, représentant les 200,000 sociétaires, ont cru bon d'endosser à l'unanimité le plan d'action soumis.

"La Société des Artisans, disait Me René Parc, est une institution; elle fait partie intégrante de la nation. Lorsqu'une institution grandit et s'intensifie, c'est toute la nation qui s'en ressent. L'institution sert d'autant mieux l'intérêt propre de ses membres qu'elle recherche le bien commun".

Agences SHANNON

- Assurances
- Voyages

Pour
Assurances de tous genres

Réservations de voyages
chemin de fer, marine, avion
hôtels, etc

Terminus Autobus Provincial Transport

373-3471 139, VICTORIA
VALLEYFIELD

- Prix raisonnable
- Conditions faciles

POSSEDEZ VOTRE MAISON A PROXIMITE

CENTRE DES AFFAIRES

- Eligibles au rabais provincial -

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS

TELEPHONEZ A **373-4551**

VISITEZ NOS MAISONS MODELES

RUE ST-THOMAS

CONFIEZ LA CONSTRUCTION DE VOTRE FUTUR FOYER A

Hervé Lecompte & Fils Ltée

21. Alexandre Salaberry de Valleyfield

CAMPAGNE
DU 19 AU

NOUS

Une organisation

Ferronnerie
C .CHATEL
CHARLEMAGNE CHATEL
Prop.
107, Alexandre 373-5323

CES ANNONCEURS DESIRENT DEV ELOPPER LESP

Pour vos prescriptions
Appelez 371-1101
PHARMACIE LEMAY
60 Champlain, Valleyfield

Institut e Be
JANINE TES
323, Victoria
Electrologiste, Esthé
Visaiste

Pour vos réparations
d'accessoires électriques
CHARLES A. LANOUE
68, Alexandre - 373-8155

CHARLES CA
& FIL! I
Quincaillerie—
Peinures
213, Victoria

Meubles
L. J. MASSE
16, du Marché 373-6020

VENTE et INTAL
d
vitres d'auteau c
● Pare-bise, e
VITRERIE VILL
Henri Main,
196 Chemi La
373-202

Z. PERRON
AUTOMOBILE LTEE
24, Du Marché - 373-4540

Les marché d'a
M E R
de Valyfi

Décoration intérieure
MARIE-FLEUR
Confection gratuite
Draperie — Rideaux
Tapis — Peinture
89, Cousineau 373-7171

Les libair
GERALDB
VALLEYFIELD B
BEAUHRNO
CHATEGU

NE – AMPOULES
AU 26 SEPTEMBRE

US SERVONS

on du CLUB LIONS de Valleyfield

CE SOIR

VENTE D'AMPOULES A DOMICILE

DEMAIN SOIR

VENTE SUR LA RUE VICTORIA

PER LESPRIT COMMUNAUTAIRE. AIDONS-LES EN LEUR ASSURANT NOTRE PATRONAGE

BIJ. POIRIER ENRG.
HORLOGER
H.-P. Veilleux, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44, Ste-Cécile 373-6480
Rés.:373-2535

Nouveau
NETTOYEUR LATULIPE
SERVICE DE COMPTOIR
NETTOYAGE SANS ODEUR
38, Ste-Cécile 373-4800

WILFRID BRAZEAU
Représentant
La Société des Artisans
Coopérative d'assurance-vie
Ne l'oublie. jamais, vous assurer à la Société des Artisans, c'est placer votre argent chez vous.
64a rue ELLICE 373-7404

L'endroit
où l''on mange bien
RESTAURANT GAGNE
Repas à toute heure
33 Du Marché 373-0026

tut de Beauté
NE TESSIER
toria 373-2846
ogiste, Esthéticienne
Visaiste

DANDURAND & FRÈRE
Lumber and Building Materials
473-4721
Bois et Materiaux de Construction
178 RUE JACQUES CARTIER
VALLEYFIELD, QUE.

PORTES - CHASSIS
● Vitres de toutes sortes
● Menuiserie ● Armoire
A. BOUGIE & FILS
86, Bissonnette 373-2955

LES CADIEUX
FILS INC.
llerie— Meubles
Peinures
ctoria 373-2220

Bijouterie
MARCEL HEBERT
227 rue Victoria
373-5440

Confection pour dames, lingerie
LUCIEN TURCOTTE
203, Victoria 373-4255

RAY LOISELLE
Chaussures Inc.
56, Ste-Cécile 373-6510

et INTALLATION
d
d'auto au complet
Parebise, etc.
RIE VILLEYFIELD
nri Malin, Prop.
Chemi Larocque
373-202

Bijouterie
BRODEUR
201, Victoria 373-1606

Bois de construction
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché 373-8015

Matériaux
de construction
J.-O. CLERMONT LTEE
5 Clermont 373-2860

arché d'aliments
ME RO
e Valleyfield

Radiateurs
Nettoyés — Réparés
Remis à neuf
LUCIEN MARTEL
Chemin Larocque
Valleyfield

Transport
VALLEYFIELD EXPRESS LTEE

La laiterie
Belle Vallée
310, Salaberry 373-6522

Les libairies
ALDBOYER
FIELD BELLERIVE
BEAUHRNOIS
CHATEAUGUAY

"L'homme bien mis s'habille"
CHEZ HENRI
11-a, Chaussée 373-7151
Valleyfield

Pour votre nettoyage
Piché Nettoyeurs Enrg.
270, Larocque - 373-2855

Draperies - meubles
prélarts - disques
sports
MARCHAND FRERES
209, Victoria 373-2440

DIX ASSOCIATIONS SUR CINQUANTE ONT DELEGUE DES REPRESENTANTS A LA PREMIERE REUNION DES ETATS GENERAUX

Mardi dernier avait lieu à Beauharnois la première assemblée des Etats Généraux du Canada Français. La direction des Etats Généraux avait convoqué près de 50 associations, organismes ou clubs sociaux de la région. Dix seulement étaient représentées à cette première rencontre. Les personnes présentes ont élu leurs délégués au congrès qui se tiendra à Montréal les 25-26 et 27 novembre prochain. Pour une information plus précise de nos lecteurs nous donnerons la définition des Etats Généraux, telle que publiée par le journal d'information de la Société St-Jean-Baptiste:

Aujourd'hui, "Etats Généraux" signifie tout simplement: L'Assemblée des éléments représentatifs de la Nation. Tous les groupements appartenant à la communauté francophone du Canada français sont conviés à déléguer des représentants aux Etats Généraux.

Les Etats Généraux ne sont pas un autre corps intermédiaire parmi d'autres. Ils veulent être "Le point de ralliement, le vaste forum des Canadiens-français", le point de rencontre de toutes les forces vives d'une nation qui veut étudier en profondeur sa situation et définir une orientation vitale.

Au moment où tous les Canadiens-français s'interrogent sur leur devenir politique et se divisent sur leur avenir constitutionnel, les Etats Généraux leur apportent un message d'espoir, une lucidité nouvelle et un dynamisme positif.

D'ici le 25 novembre la section de la région tiendra probablement trois ou quatre réunions où les délégués discuteront à partir de données que leur fournira la direction des Etats Généraux, à Montréal.

M. Gérald Péladeau, qui a présidé à l'élection des délégués, tient à remercier, au nom des Etats Généraux, toutes les associations et sections SSJB qui ont accepté de déléguer un représentant à cette rencontre. On déplore cependant le désintéressement des quarante associations ou organismes qui n'ont délégué aucun de leurs membres pour assister à ces rencontres

COQUERELLES et RATS

Faites désinfecter vos maisons et établissements publics.
Poison à rats très efficace

L. P. BRISSON
350 Chemin Larocque
Tél. 373-5515
Valleyfield

Des syndiqués de la CSN sont expulsés d'une assemblée convoquée par la FTQ

"Les représentants syndicaux de la Fonction Publique (SCFP-FTQ) avaient-ils des choses à cacher au syndicat des Fonctionnaires Provinciaux?"

"Existerait-il encore au Québec des organisateurs syndicaux qui croient que la démocratie n'est qu'un jeu de mots?"

"Retournerait-on à la grande noirceur qui a jadis caractérisé le syndicalisme dans notre région; alors qu'on ne se gênait pas pour n'accepter aux assemblées que ceux qui "faisaient l'affaire" et pour répudier ceux qui osaient élever la voix?"

En posant ces questions, M. Georges Boulanger, publiciste de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) de la région nous a déclaré que c'est ce qui semble s'être produit lors d'une récente assemblée d'informations convoquée par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (FTQ) le 12 septembre dernier à l'école Sacré-Coeur de Melocheville. "En effet, souligne M. Boulanger, ce soir-là, deux représentants du syndicat des Fonctionnaires Provinciaux (CSN) ont été sommés par un des principaux organisateurs de cette assemblée, de quitter les lieux dans le plus bref délai possible, et ce, sans aucune raison valable. On eut beau protester, mais on nous a fait savoir de la manière classique que nous n'étions pas les bienvenus".

"On se rappelera, poursuit M. Boulanger, les offres alléchantes faites par ce même syndicat lorsque les fonctionnaires provinciaux décidèrent de s'affilier à une centrale syndicale; mais disons que le vent a mal tourné pour eux: les employés du gouvernement décidèrent plutôt de s'affilier à la CSN, où la démocratie n'est pas seulement un jeu de mots."

La Cité de Beauharnois coupe le service d'eau à l'édifice fédéral

Pour des taxes non payées depuis 1963

L'Edifice fédéral, occupé par le Bureau des Postes et le Service National de Placement de Beauharnois, s'est vu soudainement privé d'eau mardi matin, vers les 8.00 heures a.m., lorsque la Cité décida de couper ce service pour des taxes non payées depuis 1963.

En effet, cette mesure draconienne prise lundi soir, lors d'une assemblée spéciale présidée par M. Philippe Boyer, maire de la Cité de Beauharnois, fait suite à une série de réclamation de taxes d'eau depuis 1963 et spécialement à une lettre du 26 août 1966, dans laquelle on réclamait la somme de $1,824.00, dont $912.00 pour le Bureau des Postes et $912.00 pour le Service National de Placement. Une partie de ces arrérages de taxes date depuis 1963.

Prenant connaissance du fait que cette dernière lettre était restée sans réponse, le conseil décida donc lundi soir de couper immédiatement le service d'eau sans autre avis.

Ce nouvel édifice fédéral a été inauguré le 6 mai 1962, alors que la Cité de Beauharnois avait décidé de prendre les mêmes moyens pour collecter la taxe d'eau des années 1958, 1959, 1960, 1961, dues par l'ancien édifice fédéral et 1962 (nouvel édifice). Toutefois, on nous apprenait que l'eau n'avait pas été coupée à cette date, parce que la Cité avait reçu le chèque dans les délais prescrits.

Dernière heure

Au moment de rédiger ces lignes (mardi soir, 20 sept), nous apprenions que l'eau avait été réinstallée vers les trois heures mardi après-midi, à la suite d'un télégramme du Ministère des Travaux Publics, Ottawa, mentionnant que le chèque était mallé et demandant de ré-installer le service.

Cette réclamation couvre les années 1963, 1964, 1965 et 1966.

Vente de l'eau à la ville de Maple-Grove

A partir du 1er janvier 1967

A la suite de plusieurs entrevues avec les représentants de la Ville de Maple-Grove et de la Régie des Eaux du Québec, la Cité de Beauharnois concluait ces jours derniers une entente, concernant la vente de l'eau à la Ville de Maple-Grove.

Cette entente comprend la vente de l'eau à cette ville voisine au taux de .23 et demi le 1,000 gallons, enregistré au moyen d'un compteur ainsi que la vente du réseau d'aqueduc situé dans les limites de Maple-Grove, qui appartenaità la Cité de Beauharnois, pour la somme de $1.00. Les parties intéressés préparent présentement le contrat qui devrait être signé prochainement.

Cette entente remplacera celle qui existe présentement à savoir que la Cité de Beauharnois chargeait un taux fixe de $60.00 par année pour les résidences privées situées à l'extérieur des limites de cette localité et un taux de 9% de la valeur locative, fixée par les évaluateurs, pour les bureaux d'affaires, les commerces, etc.

Ce nouveau taux devrait entrer en vigueur dès le 1er janvier 1967.

DRIVE-IN MOVIE

AU PROGRAMME
MER. JEU.
VEN. SAM.
21 au 24 SEPT.

"EVERYBODY'S SWINGIN to THE SOUND of NASHVILLE"
Kitty Wells — Webb Pierce
Lefty Frizzell — Faron Young — Minnie Pearl
George Hamilton IV — Sonny James

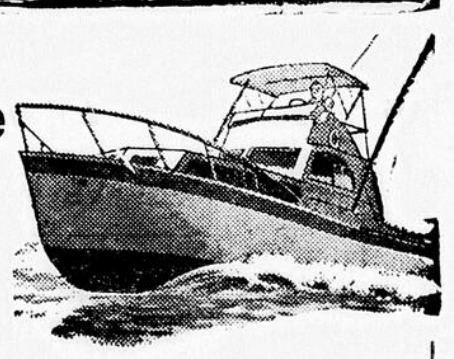
"SECOND FIDDLE TO A STEEL GUITAR"

AU MEME PROGRAMME

"WILD ON THE BEACH"

Frankie Randall — Sherry Jackson — Sonny & Cher

LES BATEAUX ONT BESOIN
D'UN ABRI POUR L'HIVER
NOUS AVONS CE QU'IL FAUT



Remisage d'hiver pour

EMBARCATIONS ET YACHTS
SERVICE DE NETTOYAGE ET
MISE AU POINT INCLUS

Agent autorisé pour la vente et le service des produits CHRIS-CRAFT

DAN'S PLACE
En face de St-Anicet de l'autre côté du lac
TEL. 347-2098 SOUTH LANCASTER, ONT.
Vente — location — service
pour les Johnson Sea Horse



NOUS
DONNONS
LES TIMBRES
Gold
Star
60 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD

Les Obligations d'Epargne du Centenaire offriront la possibilité de doubler la mise de fonds initiale

L'honorable Mitchell Sharp, ministre des Finances, a dévoilé dimanche les modalités des nouvelles Obligations d'Epargne du Canada, les plus attrayantes jamais offertes. Les acheteurs de ces obligations auront, en effet, la possibilité de doubler leur mise de fonds s'ils s'abstiennent, jusqu'en 1979, d'encaisser leurs obligations ainsi que les coupons d'intérêt annuel.

"Au cours des années, les Canadiens ont reconnu dans les Obligations d'Epargne du Canada une méthode d'épargne fort populaire et très efficace". déclare M. Sharp. "J'espère que cette émission du Centenaire recevra de leur part un appui enthousiaste car, en plus de conserver toutes les caractéristiques conventionnelles qui leur ont valu une telle faveur auprès de la population, les nouvelles obligations sont les plus avantageuses jamais émises à l'intention des épargnants".

"Non seulement les Obligations d'Epargne du Canada se sont mérité une place de choix dans le programme d'épargne personnelle de centaines de milliers de Canadiens, mais elles constituent en outre un élément important du programme financier du gouvernement", ajoute M. Sharp.

Les nouvelles obligations seront datées du 1er novembre 1966 et leur rendement moyen sera de 5.48% par année pour quiconque les conservera jusqu'à l'échéance, dans 13 ans. Voilà un rendement sans précédent depuis la première émission des Obligations d'Epargne du Canada, li y a 21 ans. L'intérêt est payable annuellement au taux de 5% pour chacune des 4 premières années, 5 ½ % pour chacune des 3 années suivantes, 5 ¾ % pour l'année qui suit, et 6 % pour chacune des 5 dernières années.

L'émission du Centenaire comporte une innovation, celle de l'intérêt composé, en vertu de laquelle l'acheteur pourra doubler sa mise de fonds en 13 ans. En effet, s'il exerce cette option, l'acheteur pourra en tirer certains avantages dès la fin de la 7e année.

Pour profiter de la possibilité de composer son intérêt, le titulaire d'une obligation ne doit pas encaisser ses coupons d'intérêt annuel avant la fin de la 7e année, soit le 1er novembre 1973. S'il choisit alors d'encaisser tous ensemble les 7 premiers coupons, il aura droit à un intérêt sur l'intérêt, lequel sera payé sous forme d'un certificat d'intérêt composé valant $6.50 par $100 d'obligations.

De même, s'il garde les 6 autres coupons pour ne les encaisser qu'à l'échéance de l'obligation, c'est-à-dire à partir du 1er novembre 1979, il aura droit à la valeur de ces 6 coupons plus un deuxième certificat d'intérêt composé, valant cette fois $5.25 par $100 d'obligations.

Pour profiter pleinement de la possibilté de composer son intétrêt, le titulaire devra, au lieu de les encaisser, conserver jusqu'à l'échéance de l'obligation les 13 coupons d'intérêt annuel et les 2 premiers certificats d'intérêt composé; il aura alors droit à un troisième certificat d'intérêt composé valant $16.00 par $100 d'obligations.

Une obligation de $100 de l'émission du Centenaire rapportera à l'acheteur qui aura conservé jusqu'à l'échréance de l'obligation tous les coupons et certificats d'intérêt, une somme totale de $100 en intérêts par $100 d'obligations, soit $72.25 provenant des coupons d'intérêt annuel et $27.75, des 3 certificats d'intérêt composé.

Comme par le passé, le titulaire sera libre d'encaisser ses coupons d'intérêt annuel à mesure qu'ils viennent à échéance, mais il n'aura pas droit alors aux 3 certificats d'intérêt composé. Quant aux obligations, elles sont toujours encaissables en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt.

L'émission du Centenaire sera mise en vente le 3 octobre 1966. On pourra acheter les nouvelles obligations, au comptant ou par versements, des banques, caisses populaires, courtiers en valeurs mobilières, agents de change, sociétés de fiducie et de prêts, ainsi que selon le mode d'épargne sur le salaire. Toute personne domiciliée au Canada, adulte ou enfant, pourra acheter de nouvelles obligations; les successions aussi, comme par le passé, pourront en acheter. Aucun acheteur ne pourra faire immatriculer à son nom plus de $10,000 d'obligations de l'émission du Centenaire.

Les obligations munies de coupons et immatriculées quant au capital, seront émises en coupures s'échelonnant de $50 à $5,000. Il y aura deux sortes d'obligations entièrement nominatives, émises en coupures de $500, $1,000 et $5,000. La première offrira un intérêt payable annuellement par chèque, mais ne permettra pas de composer l'intérêt. La seconde fournira la possibilité de composer l'intérêt, mais celui-ci ne sera versé qu'au remboursement de l'obligation.

En annonçant l'émission du Centenaire des Obligations d'Epargne du Canada, la vingt-et-unième depuis l'émission initiale en 1946, M. Sharp fait remarquer que le total des ventes de la dernière émission s'est élevé à $965 millions, y compris $236 millions suivant le mode d'épargne sur le salaire.

L'an dernier, 658,000 personnes ont employé cette méthode d'achat. "L'occasion de pratiquer l'épargne méthodique que fournit à des centaines de milliers de Canadiens le mode d'épargne sur le salaire, est un élément important de la campagne de vente des Obligations d'Epargne du Canada", ajoute M. Sharp. "Le mode d'épargne sur le salaire a aidé à faire des Obligations d'Epargne du Canada l'une des formes d'épargne les plus connues de la population et qui donnent les meilleurs résultats".



Oyez, grands amateurs de musique à la mode. Sachez que le pacha de la chanson "élucubratoire", Antoine, l'unique Antoine, doit venir spécialement pour vous à la télévision de Radio-Canada. Vous pourrez le voir le lundi 26 septembre à 6 heures à l'émission télévisée *Le Club des Jnobs* et le jeudi 29 septembre à 9 heures à *Age tendre*, en compagnie de Philippe Arnaud.

Filiatrault, Desroches & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL
SALABERRY DE VALLEYFIELD



Cette photo a été captée lors de la remise des prix et trophées pour la section junior au Club de Golf de Valleyfield. De gauche à droite, on reconnait M. YVAN BERGEVIN, gérant, M. BILL CLARK qui a présenté le trophée Asten-Hill au jeune YVAN MORIN, champion, CELINE CHILDS, championne qui se méritait le trophée Percy Clark, MME BILL CLARK, Mme NORMA TAYLOR, capitaine, et le professionnel JEAN-MARC BOUGIE, responsable de la clinique de golf pour les jeunes. (Photo Guy Nicol)

POURQUOI SUIVRE
UN COURS DE PERSONNALITE ?

Pour découvrir en soi des possibilités insoupçonnées;
—vaincre la timidité et développer des qualités de chef;
—faciliter les contacts et créer une bonne impression;
—parler en public dans n'importe quelle circonstance;
—vendre ses idées, ses produits et influencer les autres;
—rehausser son prestige et obtenir des promotions;
—aider son mari à mieux réussir en affaires;
—triompher de ses soucis et vivre plus heureux;
—réussir davantage dans l'éducation de ses enfants;
—faire de soi un homme ou une femme à succès;

Madame, Mademoiselle, Monsieur, le succès est à votre portée.

Ce cours sera donné par des professeurs spécialisés ayant à leur crédit plus de 5,000 diplômés depuis 1952. Assistez à une démonstration gratuite avant de vous inscrire.

Pour renseignements
M. ARMAND MIRON
144, Marie-Rose Tél. 373-7528
VALLEYFIELD

Ecole de Personnalité Maisonneuve

Le Syndicat Canadien de la Fonction Publique compte bien remporter le vote syndical du 30 septembre

André Thibaudeau, directeur provincial du S.C.F.P. déclare que la campagne du mois de septembre à l'Hydro-Québec soit une période d'éducation syndicale plutôt qu'une campagne électorale, lors d'une assemblée spéciale tenue à l'école Sacré-Coeur de Melocheville en présence de travailleurs représentant les secteurs, Beauharnois, Carillon, les Cèdres, Vaudreuil-Soulanges et Valleyfield tant métiers que bureaux.

La nationalisation de l'électricité a fini par produire son effet sur le régime syndical à l'Hydro-Québec. L'intégration de toutes les compagnies dans une seule grande société provinciale, l'Hydro-Québec, ainsi que nous l'avions prévu dès novembre 1962, exige que tous les travailleurs de l'Hydro-Québec se retrouvent au sein d'une même centrale syndicale. Face à un colosse patronal, il faut un colosse syndical.

Depuis 1962, le Syndicat Canadien de la Fonction Publique représente déjà tous les employés de métiers de l'ancienne Hydro. Il a vu l'intégration s'accomplir et a prêché sans relâche l'unité syndicale en invitant les employés à adhérer au S.C.F.P. C'est cet appel à l'unification des forces syndicales qui a provoqué des luttes intersyndicales à l'ancienne Southern Canada Power (victoire S.C.F.P.) et à la Shawinigan Water & Power (victoire C.S.N.).

Aujourd'hui, en plus de représenter les employés de métiers de l'ancienne Hydro, ceux de la Northern Quebec Power et de la Southern Canada Power, le S.C.F.P. représente les employés de métiers de l'ancienne Gatineau Power qui ont rejoint en bloc les rangs du S.C.F.P. (551 employés). Les collets-blancs de l'ancienne Hydro (1,650 employés) ont fait de même en assemblée générale. Ils ont décidé d'appuyer le S.C.F.P. lors du scrutin du 30 septembre.

Selon les certificats d'accréditation actuels, voici approximativement, l'effectif de chacune des deux centrales syndicales en cause:

SCFP (métiers)	3,000	membres
SCFP (bureaux)	2,000	„
CSN (métiers)	1,500	„
CSN (bureaux)	800	„

Le S.CF.P. répond aux aspirations des travailleurs québecois

Vous savez sans doute que le 30 septembre prochain, ce n'est pas un vote qui sera tenu, mais **deux votes:** l'un parmi les employés de bureau de la Commission Hydro-électrique de Québec et l'autre parmi les employés de métiers de la Commission Hydro-électrique de Québec. Deux syndicats distincts et autonomes au sein du S.C.F.P. représenteront ces employés, soit le Syndicat des employés de bureau de l'Hydro-Québec, section locale 2,000 du S.C.F.P. et le Syndicat des employés de métiers de l'Hydro-Québec, section locale 1,500 du S.C.F.P. Ces deux syndicats, au lendemain de la victoire finale, formeront un comité provincial de négociation chargé de négocier la prochaine convention collective, avec l'aide des conseillers techniques du S.C.F.P.

Puisque le S.C.F.P. représente présentement la grande majorité des employés de l'Hydro, ses chances de l'emporter le 30 septembre sont énormes pour ne pas dire que sa victoire est déjà assurée. Nous vous recommandons donc de bien vous renseigner sur le S.C.F.P. car, quelle que soit votre option personnelle le jour du scrutin, nous vous reconnaîtrons tous comme membres de plein droit de notre syndicat. Le S.C.F.P. est une centrale syndicale qui appartient entièrement à ses membres.

Charles Cuerrier, coordinateur de la région pour le S.C.F.P., déclarait: "Nous, les travailleurs de l'Hydro nous avons eu l'opportunité de nous prononcer sur un cartel C.S.N. — S.C.F.P. qui avait été offert par la C.S.N. Les membres se sont en effet prononcés contre le cartel. La proposition de l'assemblée générale a été pour un syndicat unique à l'Hydro et un vote rapide, donc nous avons mandaté André Thibaudeau pour un syndicat et un vote rapide afin de ne pas retarder les négociations prévues pour novembre ou décembre. Ce mandat, André Thibaudeau nous en rend compte ce soir puisque le vote est décrété pour le 30 sept. Nous ne voulons pas plus pour le moment. A nous maintenant de se prononcer, je suis convaincu que le 30 sept. nous démontrerons et cela d'une manière qui ne laissera aucun doute, notre position au Syndicat Canadien de la Fonction Publique. Et ici je me permets de vous donner la position du S.C.F.P. dans la région:

Centrale de Beauharnois:
250 membres S.C.F.P.

Centrale des Cèdres:
60 membres S.C.F.P.

Centrale de Carillon:
40 membres S.C.F.P.
Gatineau — Vaudreuil:
56 membres S.C.F.P.

Shawinigan, compagnie étatisée dans Beauharnois, St-Rémi, Huntingdon, Valleyfield — 63 membres C.S.N.

Donc, confrère de la Shawinigan, s'il n'y a pas mariage d'amour, logiquement il devrait y avoir mariage de raison tout au moins, parce que nous ne pouvons vivre séparés à l'intérieur d'une Hydro unie. A nous de bâtir un syndicat fort et uni à l'intérieur du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, qui en un mot est le syndicat de l'électricité à travers le Canada."

Gabriel Langevin Inc. occupera un nouveau local

Un important commerce de Valleyfield occupera de nouveaux locaux au début du mois d'octobre. Il s'agit de la maison Gabriel Langevin Inc., dépositaire d'équipement de bureau, de papeterie commerciale et imprimeur, qui sera désormais installée au 39 de l'Avenue Grande Ile, l'ancien magasin de meubles Sinray.

D'une longueur de plus de cent pieds, ce nouveau magasin sera plus fonctionnel et présentera une meilleure disposition des quelque cinq mille item offerts à la clientèle de ce commerce spécialisé.

Effectuer un tel déménagement constitue quand même de nombreux problèmes si l'on tient compte que le service aux clients ne doit pas être interrompu. On envisage tout au plus la fermeture pour une fin de semaine, du vendredi matin au lundi soir. Les commandes postales et par téléphone seront quand même remplies avec diligence.

Il va sans dire, que la succursale à 53 du Marché, ne subira aucun inconvénient.

LISEZ
LA GAZETTE



DANDURAND
Cosmétiques
103, Du Marché

Mme F. Dandurand
Prop.

Tél. 373-5225

CHEZ FRANCOISE
Corsetière
97, Du Marché

JEUNES GARCONS

Voici votre chance de gagner facilement de l'argent chaque semaine!

LA GAZETTE

VOUS OFFRE 4 CIRCUITS DE DISTRIBUTION et DE VENTE DE SON JOURNAL

- Quartier Champlain
- Quartier Maisonneuve
- Paroisse St-Esprit
- Paroisse St-Augustin



POUR INFORMATIONS adressez-vous aux bureaux de

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

50, JACQUES - CARTIER — 373 - 7272
SALABERRY - DE - VALLEYFIELD

CHS. CADIEUX & FILS INC.

Distributeur
des PEINTURES

C-I-L C-I-L

213 VICTORIA TEL. 373-2220
VALLEYFIELD

Le Club Social de l'Ecole de Danse André Paul: une saison remplie d'activités

Mme Roland Leduc, secrétaire-trésorière du Club Social de l'Ecole de Danse André Paul, nous faisait parvenir cette semaine la liste complète des activités que ce Club présentera à l'intention de ses membres au cours de la prochaine saison.

Toutes les manifestations seront présidées par M. Ernest Montpetit, qui assume la présidence de ce club. A la direction, on reconnait aussi le vice-président Léo Durocher, le publiciste Philippe Lemieux, et les directeurs suivants: M. et Mme René Brière, M. André Tessier, M. Gérald Lemay, M. Florian Leduc, M. Raymond Hogue, M. Ernest Simard, G. Gérald Théorêt, M. Rolland Leduc, M. Jacques Paquin, M. Laurier Charland, M. et Mme Philippe Brière, M. et Mme Roger St-Armand, et M. et Mme Lucien Vary.

La cédule prévoit des événements auxquels tous les membres sauront être intéressés.

24 septembre: épluchette de blé d'Inde à la Salle Viana — responsable: M. Florian Leduc.

15 octobre: danse à St-Chrysostôme — responsables: MM. Jacques Paquin et Laurier Charland.

29 octobre: danse de l'Hallow'een à la salle Viana; soirée costumée ou masquée — responsables: M. et Mme Philippe Brière.

19 novembre: soirée du Bon Vieux Temps à la salle Viana avec "violoneux" et souper de fèves au lard — responsables: Gérald Théorêt et Jacques Paquin.

3 décembre: grande danse annuelle au club de golf Bellevue avec distribution des trophées et démonstration de danse — responsable: M. André Paul.

31 décembre: célébration de la Veille du Jour de l'An au Centre des Loisirs de Bellerive — responsables: M. et Mme Rolland Leduc.

14 janvier: danse du président — responsables: M. et Mme Ernest Montpetit.

28 janvier: sleight-ride suivie d'une danse avec souper au spaghetti — responsables: MM. René Brière et Florian Leduc.

18 février: danse de la Saint-Valentin — responsables: M. et Mme Philippe Lemieux.

5 mars: danse de la mi-carême — responsable: M. André Paul.

19 mars: grande partie de sucre, une organisation gratuite pour tous les membres — responsables: M. et Mme Lucien Vary.

1er avril: danse-surprise — responsable: M. Carlson.

22 avril: danse-clôture du club social — responsable: M. Gérald Lemay.

6 mai: danse de Beauharnois au club de golf de Bellevue — responsables: M. et Mme Philippe Brière.

Juin 1967: grand bal — responsable: M. André Paul.

Juillet 1967: pique-nique au Chanteclerc à Ste-Adèle.

Juillet 1967: grande bouillotte à St-Polycarpe — responsables: M. et Mme Roger St-Amand.

DR. HENRI J. HEBERT

Chirurgien Orthopédiste

SPECIALISTE arthrite fractures rhumatisme

22 rue Bay 373-5560 Valleyfield

CILUX

BLANC TRUTONE

Contient IDB

Assurément la plus belle peinture blanche d'extérieur. Elle dure et dure. Voyez votre marchand de peintures C-I-L.

C-I-L

P.S.—Si vous recherchez durabilité et beauté en une gamme infinie de coloris, employez la peinture d'extérieur CILUX, type alkyde ou latex acrylique.

CHARLES CADIEUX & FILS INC.

213, VICTORIA VALLEYFIELD TEL. 373-2220

Pour des
PRESCRIPTIONS
remplies avec soin,
appelez
373-7080
Pharmacie LABROSSE
56, St-Laurent,
Valleyfield, Qué.
LIVRAISON
à St-Timothée tous
les jours à 5 heures
p.m.

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Vous voulez
• Vendre
• Louer
• Acheter
Lisez les
annonces
classées

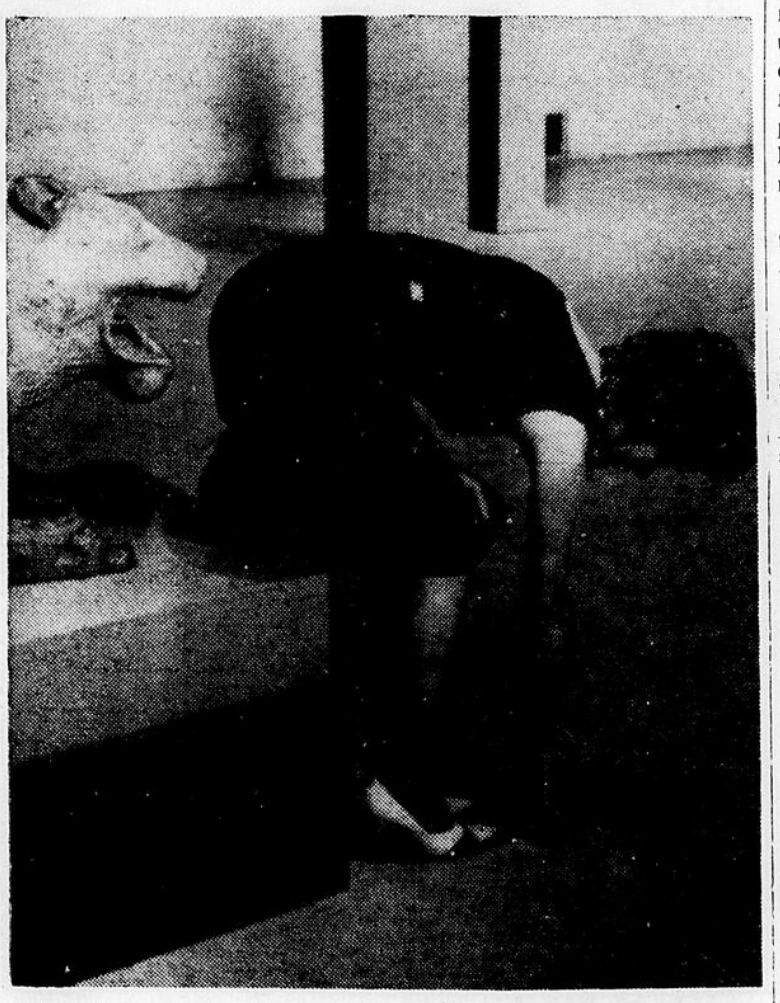
L'HOMME BIEN MIS
s'habille
Chez HENRI
11a rue CHAUSSEE VALLEYFIELD

ABONNEZ-VOUS
à
LA GAZETTE
APPELEZ 373-7272
$3.00 par année Etats-Unis $5.00

Humour . . . En Instantanés

L'humour c'est le côté gai de la vie additionné d'un brin d'ironie. Lorsque vous prendrez des photos cet été, rappelez-vous qu'une pointe d'humour ajoutera beaucoup de piquant à vos instantanés.

Les situations humoristiques sont plus faciles à repérer pendant l'été alors que les gens profitent de la température. Vous n'aurez qu'à garder vos yeux bien ouverts et votre appareil photo chargé. Partez donc à la chasse à l'humour, appareil en main, avec l'assurance de passer de bons moments.



Vos instantanés pourront faire passer votre auditoire de l'humour le plus fin au gros comique sans que vous y consacriez beaucoup de temps et sans que vous ayez besoin de nombreux accessoires. L'appareil photo le plus simple conviendra et les photographies les plus amusantes sont très rarement étudiées — quant à l'humour, il est déjà dans les circonstances de la vie de tous les jours.

C'est à la maison d'abord que le photographe amateur doit chercher ses sujets humoristiques. Il n'y a pas de sujets comme les enfants pour créer des scènes humoristiques qui vous feront chaud au coeur. Les enfants sont comédiens naturellement, qu'ils soient seuls, avec des copains ou qu'ils s'amusent seulement avec le chat de la maison.

En effet, les animaux et les enfants vous aideront à réaliser des photographies vraiment comiques que vous aimerez revoir dans les années à venir. Les photos sont les seuls moyens de garder ces souvenirs à portée de la main.

C'est très facile! Choisissez un après-midi ensoleillé et sortez dans votre jardin pendant que les enfants jouent et attendez une situation vraiment cocasse La plupart d'entre nous conserve l'histoire des enfants en photos à mesure qu'ils grandissent. L'adolescence peut être une histoire poignante mais elle peut être aussi très amusante certaine fois.

Et puis il y a les vacances pour les instantanés humoristiques. Dans votre maison d'été comme en voyage à travers les provinces, vous serez témoin de plusieurs situations humoristiques. Pensez à vos amis, à vos parents au retour lorsque vous prenez des photos — ils aimeront sûrement rire avec vous de ces situations amusantes.

Voici un exemple typique que vous pourrez trouver sur toutes les grand-routes. Un panneau réclame annonce: "Prochaine station service 40 milles". L'astuce est de photographier un membre de la famille marchant solitaire et exténué un bidon à essence à la main, et dépassant à peine le panneau routier de façon à bien voir le panneau sur la photo. De telles photos peuvent être vraiment drôles.

Où que vous soyez, mettez votre imagination à contribution — vos photos s'en ressentiront.

L'humoriste Josh Billings a dit: "Le rire est une sensation de bien-être général qui s'exprime d'une manière particulière".

Telle est la réaction que vous obtiendrez de vos amis ou de votre famille en révélant vos dons de photographe humoristique.

Notes Sociales

Meilleurs souhaits de fête à Mlles Anita Bessette et Yvonne Paiement du Cercle Missionnaire Notre-Dame de Bellerive qui célèbrent cette semaine leurs anniversaires de naissance. De la part de leurs compagnes.

Les parents et amis de l'abbé Gérard Loiselle p.m.e. qui est actuellement missionnaire aux Philippines désirent lui offrir leurs meilleurs voeux de bonne fête à l'occasion de son anniversaire de naissance qui a lieu le 26 septembre. Ils lui souhaitent également un fructueux apostolat en son pays de mission.

Lorraine et Rémi offrent leurs bons souhaits de fête à Roger Bilodeau qui célèbre le 27 septembre son anniversaire de naissance.

Bonne fête à Mario Leduc fils de M. et Mme Léo Leduc de Bellerive à l'occasion de son anniversaire de naissance qui a lieu le 29 septembre. De la part de ses parents et amis

Joyeuse fête à André Roy dont l'anniversaire de naissance est le 1er octobre. De la part de ses parents et amis. Egalement bons souhaits à Jean Claude qui fêtera le 2 octobre.

Heureuse fête à Mme Adrien Asselin de Côteau-Station qui célèbre le 5 octobre son anniversaire de naissance. De la part de ses neveux et nièces de Valleyfield.

Prompt rétablissement à Mme Ernest Leduc de Valleyfield qui est actuellement hospitalisée à l'hôpital Royal Edward de Montréal. Ses parents et amis de Valleyfield lui souhaitent un retour à domicile le plus tôt possible.

Ligue de quilles du St-Esprit

Les activités de la ligue de quilles mixte du St-Esprit débutaient la semaine dernière et voici les résultats des premières rencontres.

Mardi, le Maisonneuve a blanchi le Montcalm 4 à 0, tandis que le Radisson l'emportait sur le Lévis 3 à 1.

Mercredi, le Champlain défaisait le Jacques-Cartier 3 à 1, et le Salaberry avait raison du Dollard par le même compte.

Jeudi soir, le Laval blanchissait le Laurier.

Positions des équipes

1—Maisonneuve	4
2—Laval	4
3—Champlain	3
4—Radisson	3
5—Salaberry	3
6—Dollard	1
7—Lévis	1
8—Jacques - Cartier	1
9—Montcalm	0
10—Laurier	0

LISEZ LA GAZETTE



La bière
qui monte
en
popularité

DISTRIBUÉE PAR
Jacques Sauvé
ET SON ÉQUIPE

Pour vos problèmes de décoration
CONSULTEZ NOTRE EXPERT
M. LEOPOLD DUBE
Diplômé du New-York School of
Interior Design
A. MIRON & FRERE INC.
135, Du Marché Valleyfield 373-8075

℞ Vous pouvez lui accorder
votre confiance
pour des
PRESCRIPTIONS
remplies avec soin
APPELEZ
373-5757



Nous allons chercher et livrons les prescriptions sans frais additionnels.

• VITAMINES
• SIROP
• PARFUMS
• TONIQUES

PHARMACIE
LOISELLE
116 ST-LAURENT
Valleyfield

INFIRMIERE



Félicitations à MLLE NICOLE MARLEAU, fille de M. et Mme Jean Paul Marleau de Valleyfield, qui vient d'être graduée comme infirmière a l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec la note très grande distinction. Elle s'est classée première en nursing en chirurgie.

DEMENAGE A
6, JACQUES-CARTIER

F. BORGIA CADIEUX
Tailleur

30 ANS D'EXPERIENCE

Habits à louer pour mariage

6, JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD

Votre meilleur conseiller financier...

C'est le représentant compétent d'Investors . . . anxieux d'être votre meilleur conseiller financier. Il vous démontrera comment convertir régulièrement vos modiques épargnes en une réserve qui vous permettra de profiter des bonnes occasions, de parer aux cas urgents et de vous assurer une retraite exempte de soucis. Il vous indiquera plusieurs façons d'être plus prospère au moyen des programmes de placement Investors qui peuvent être adaptés à vos besoins et à vos moyens.

Renseignez-vous au sujet des nombreux programmes offerts par Investors Syndicate. Sans engagement de votre part.



AURELE BOILEAU
Gérant de Division

181, St-Charles
Valleyfield

TEL. 373-4637

Investors
SYNDICATE LIMITED

Ou postez ce coupon

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Province .....

A LA TELEVISION

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

9.15-Cours universitaires
Biologie humaine
10.00-Cours universitaires
Civilisation grecque
10.45-Cours universitaires
Littérature anglaise
11.30-La Mère coupable
2.00-Baseball
4.30- Echos du sport
5.00-Tour de terre
5.30-Pépinot
6.00-Grangallo et Petitro
6.30-Téléjournal
6.45-Langue vivante
7.00-Match sur roulettes
7.30-Le Corsaire de la reine
8.00-Football canadien
Les Rough Riders et les Tiger Cats
10.30-Les Couche-tard
11.00-Téléjournal
11.15-Nouvelles du sport
11.30-Cinéma
"Le Testament du docteur Cordelier"

CFTM, Montréal, Canal 10

10.00-Bonne journée
11.00-La roulotte du gros Bill
12.00-Ciné-midi
"L'enjeu"
2.30-Sur le matelas
3.00-Ciné-samedi
"Personne ne le saura"
4.30-L'homme invisible
"La fusée"
5.00-La rampe sportive
5.30-C'est arrivé cette semaine
6.00-Mon pays mes amours
6.30-Comment, pourquoi?
7.00-Jeunesse d'aujourd'hui
8.00-Les arpents verts (en couleur)
8.30-les Grands spectacles
"A chacun son destin"
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Face à face
12.00-Cinéma
"Salaire du péché"
1.30-Dernière édition

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

9.15-Cours universitaires
Initiation aux mathématiques
10.00-Cours universitaires
Stylistique et composition
10.45-Cours universitaires
Principes d'économie politique
11.30-Le jour du Seigneur
Messe télédiffusée du collège Saint-Laurent
12.30-Conférence
1.00-Panorama chrétien
1.30-Football américain
1.30-Les Travaux et les jours
2.00-Football américan
Ligue nationale: San Francisco et Baltimore.
4.30-Echos du sport
5.00-Signes du temps
5.30-L'Heure des quilles
6.30-Expo 67
7.00-Walt Disney présente
8.00-Les Beaux Dimanches
10.00-Conférence de presse
10.30-Le Professeur Guillemin
11.00-Téléjournal
11.15-Sports - dimanche
11.30-D'hier à demain
"L'Enfer d'El Alamein"

CFTM, Montréal, Canal 10

10.30-Cours télévisés
11.00-Bonne Journée
12.00-Responsabilité de l'homme
12.30-Les hommes de demain
1.00-Arrêt
"La parole est au jury"
2.00-Football
Vancouver à Toronto
4.30-Télé-quilles
5.30-Les petits bon'hommes du dimanche
6.00-Allons aux courses
6.30-Music-hall Catelli
7.00-Ciné-spectacle
"Raid secret"
8.30-Joel Denis
variété
9.00-Destination danger
10.00-La belle époque
10.30-Politique
10.45-Dernière heure et metro
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Feu rouge"

LUNDI 26 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

11.00-Inspecteur Leclerc
"Le Retour d'Hélène"
11.30-Un inspecteur sentimental
"Prestidigitation"
12.30-Histoires vraies
"Vicksburg"
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Janique aimée"
1.30-Long métrage
"Le Maître de poste"
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boîte à Surprise
5.00-L'Agent sans secret
Dessins animés
5.30-Les Croquignoles
6.00-Jeunesse oblige
"Le Club des Jnobs"
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Adèle
8.00-Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30-Haute tension
9.30-Tous pour un
10.00-Le Bonheur des autres
10.30-Caméra 66
11.00-Téléjournal
11.20-Supplémen régional
11.25-Nouvelles du sport
11.36-Les Incorruptibles

CFTM, Montréal, Canal 10

8.00-Bonne Journée et Première édition
8.45- 36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-La minute d'argent
10.30-A votre service madame
11.15-L'Ecole du bonheur
11.30-Dessins animés
11.45-Le grand manitou avec André Cailloux
12.00-Deuxième édition
12.15-Cine-Roman
"La route Napoléon"
12.30-Ciné-midi
"L'affaire du grand hôtel"
1.50-Leçons de beauté
2.00-Eternel amour
"L'amour descend du ciel"
2.30-Ciné-Lundi
"Contrebandiers de la mer"
4.15-Dessins animés
4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30-L'Escadrille sous-marine
6.00-Télé-métro
6.50-Sports-images
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
se poursuit
7.30-L'Homme à la Rolls
"Monsieur X"
8.30-Ma sorcière bien aimée
9.00-Le grand prix musical B-A
9.30-Gags à Gogo
avec Paul Berval
10.00-Relevez les manchettes
10.30-Venez donc chez-moi
visite chez un artiste
10.45-En première page et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Hitler et sa clique"

MARDI 27 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

11.00-Petite kermesse aux chansons
11.30-Long métrage
"Les Faux Monnayeurs"
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Janique aimée"
1.30-Long métrage
"Croquemitoufle"
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Les Cadets de la forêt
5.30-A la pointe de l'exploration
6.00-Jeunesse oblige
"Musique sérieuse"
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Du côté de Québec
8.00-Les Joyeux Naufragés
8.30-Batman
9.00-Rue des Pignons
Téléroman de Louis Morisset
9.30-Comment allez-vous?
10.00-L'Age heureux
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.36-Ciné-club
"Alexandre Newsky"

CFTM, Montréal, Canal 10

8.00-Bonne Journée et première édition
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-La minute d'argent
10.30-A votre service madame
11.15-L'Ecole du bonheur
11.30-Dessins animés
11.45-Le grand manitou
émission pour les enfants
12.00-Deuxième édition
12.15-Ciné-Roman
"La route Napoléon"
12.30-Ciné-midi
"Maternité"
2.00-Eternel amoour
"L'amour descend du ciel"
2.30-Ciné-mardi
"Vogue mon coeur"
4.15-Dessins animés
4.30-Zoo du Capitaine bonhomme
5.30-Fusée XL5
"L'espion de l'espace"
6.00-Télé-métro
6.50-Sport-images
7.00-dernière heure
7.15-Télé-métro
7.30-Destination danger
8.30-Cré Basile
9.00-Decouvertes '66
9.30-Bon anniversaire avec Roger Lebel
10.00-Plaza Fortune avec Réal Giguère
10.45-En première page et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Lune de miel à Bali"

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

11.00-Petit théâtre
"L'Affaire Durand-Martin"
11.30-Long métrage
"Une mère"
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Janique aimée"
1.30-Long métrage
"Le Sahara brûle'
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Monsieur Pipo
5.30-Richard Coeur de lion
6.00-Jeunesse oblige
"Discothèque"
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Le Courrier du désert
"Les Saboteurs"
8.00-Septième-Nord
8.30-Cinéma du mercredi
"La Steppe"
10.15-Chroniques de France
10.45-Les Affaires de l'Etat
Le parti progressiste conservateur
11.00-Telejournal
11.20-Supplément régional
11.25-Nouvelles du sport
11.36-Les Intrépides

CFTM, Montréal, Canal 10

8.00-Bonne journée et première édition
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-Vedettte-Mystére
10.30-A votre service madame
11.15-L'Ecole du bonheur
11.30-Dessins animes
12.00-Deuxième édition
12.15-Ciné-Roman
"La route Napoléon"
12.30-Ciné-midi
"La clé de verre"
2.00-Eternel amour
"La foire aux chimères"
2.30-Ciné-mercredi
"Dame de Haut le Bois"
4.15-Mes amis les animaux Bonhomme
4.30-Zoo du Capitaine
5.30-Arretez-les
"Confession"
6.00-Télé-metro
6.50-Sport-images
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
se poursuit
7.30-Echec et mat
"Légitime défense"
8.30-A la catalogne
9.00-Réal Giguère illimité
10.00-Devinez juste
10.30- Variétés Richelieu
10.45-En première page et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Moulin dans le soleil"

JEUDI 29 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

11.00-La Déesse d'or
11.30-Long métrage
"La Dame de Vittel"
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Janique aimée"
1.30-Long métrage
"Les Croix de bois"
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La boite à Surprise
5.00-Guillaume Tell
"Les Assassins"
5.30-Bidule de Tarmacadam
6.00-Jeunesse oblige
"La Boite à chansons"
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-L'Extravagante Lucie
8.00-Sauve qui peut!
9.00-Age tendre
10.00-Au fond des coeurs
"Amour Filial"
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.36-L'Abonné de la ligne U
12.06-Le Filet d'acier
"Dans la nuit de mardi.

CFTM, Montréal, Canal 10

8.00-Bonne journée et première édition
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-A vous de jouer
10.30-A votre service madame
11.15-L'école du bonheur
11.30-Dessins animes
11.45-Le grand manitou émission pour les jeunes
12.00-Deuxième édition
12.15-Ciné-Roman
"Le rendez-vous"
12.30-Ciné-midi
"L'ami de la famille"
2.00-Eternel amour
"La foire aux chimères"
2.30-Ciné-jeudi
"Chiens perdus sans collier"
4.15-Dessins animés
4.30-Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30-Aventures d'outremer
"Le prince émancipé"
6.00-Télé-métro
6.50-Sport image
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
se poursuit
7.30-Adam ou eve
8.00-Les enfants de coeur
8.30-Cinema Kraft
"Sept épées pour le roi.
10.00-Un peu beaucoup
10.30-L'Ecole du bonheur
comment être heureux
10.45-Dernière heure
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Rossignol et les cloches"

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

CBFT, Montréal Canal 2

11.00-La Grande Aventure
"Splendeurs du Japon"
11.30-Long métrage
"La Vieille Fille"
1.05-Téléjournal
1.15-Cinéfeuilleton
"Janique aimée"
1.30-Long métrage
"Le Bossu"
3.00-Femme d'aujourd'hui
4.00-Bobino
4.30-La Boite à Surprise
5.00-Roquet, belles oreilles
5.30-Rue de l'Anse
6.00-Jeunesse oblige
6.25-Nouvelles du sport
6.30-Téléjournal
6.45-Aujourd'hui
7.30-Atome et galaxies
8.00-Les Compagnons de Jehu
8.30-Cinéma international
"Deux dans la steppe"
10.15-Votre choix
10.45-Ils chantent en France
11.00-Téléjournal
11.20-Supplément régional
11.30-Nouvelles du sport
11.36-Cinéma
"Strip Girls ou Ursula"

CFTM, Montréal, Canal 10

8.00-Bonne journée et première édition
8.45-36-24-36
9.00-Toast et café
10.00-La minute d'argent
10.30-A votre service madame
11.15-L'école du bonheur
11.30-Dessins animés
11.45-Le grand manitou émission pour les jeunes
12.00-Deuxième édition
12.15-Ciné-roman
"Le rendez-vous"
12.30-Ciné-midi
"L'ami de la famille"
2.00-Eternel amour
"La foire aux chimères"
2.30-Ciné-vendredi
"Geronimo le peau rouge"
4.15-Dessins animés
4.30-Zoo du Capitaine bonhomme
5.30-Super Car
"Chantage"
6.00-Télé-métro
6.50-Sport-Images
avec Pierre Proulx
7.00-Dernière heure
7.15-Télé-métro
se poursuit
7.30-En première
"Salome"
9.30-Monsieur Banco
avec Jen Roger
10.00-La Famille Stone
10.30-Toute la ville en parle
10.45-Dernière heure et météo
11.00-La ronde des sports
11.10-Cinéma
"Comtesse Maritza"

La gratuité scolaire pour le niveau secondaire au Séminaire n'est plus qu'une question de formalité

Les membres de la Commission Scolaire Régionale Salaberry soumettront d'ici quelques jours un projet d'entente intervenu avec le Séminaire de Valleyfield en ce qui concerne la gratuité scolaire au niveau secondaire pour tous les élèves qui préquentent l'option classique dispensée par le Séminaire.

Le projet prévoit que les frais de scolarité des séminaristes seront entièrement défrayés par le Ministère de l'Education, soit une somme d'environ $750. Le Séminaire a fait savoir qu'il consentait à accepter les élèves à ce prix, puisque c'est la politique du Minisère de défrayer au complet les frais proposés dans les ententes entre les institutions privées et les régionales concernées.

On nous informait par ailleurs que le coût moyen pour chaque élève de la Régionale Salaberry s'était élevé à $706. pour le dernier exercice financier. Le Ministère accepterait donc de défrayer, en plus du montant régulier pour les élèves fréquentant la Régionale, le surplus de quarante-quatre dollars exigé par le Séminaire pour atteindre ses normes.

Toujours au domaine des institutions associées, les membres de la Régionale Salaberry ont accepté d'étudier l'éventualité de la reconnaissance du Chatelain Business College, de Valleyfield, et ils entreprendront des démarches en ce sens auprès du Ministère de l'Education.

Dans le cadre de l'éducation permanente, la Régionale demandera la permission au Ministère pour organiser cette année quinze classes de cours du soir pour les adultes. Selon les sondages établis, on prévoit une fréquentation d'environ 350 personnes qui veulent suivre des cours dans les matières dispensées dans les classes de 8e, 9e, 10e et 11e années, ou qui veulent suivre des cours dans les matières dispensées dans les classes de 8e, 9e, 10e et 11e années, ou qui veulent se spécialiser dans les langues anglaise et espagnole.

Les commissaires de la Régionale ont apporté un changement à l'horaire suivi par les élèves de langue anglaise qui fréquentent l'école secondaire Edgar Hébert. Ces étudiants suivront dorénavant leurs cours suivant l'horaire de l'alternance, soit de 8 heures de l'avant-midi à une heure de l'après-midi, afin de faciliter leur transport par autobus.

La Régionale Salaberry a accepté d'effectuer un emprunt de l'ordre de $250,000 pour assurer le paiement des salaires des professeurs et des dépenses courantes, en attendant le paiement des frais de scolarité par les Commissions Scolaires locales pour 1966-67. Cet emprunt sera remboursable dans six mois.

L'Association des Enseignants de Salaberry a avisé les commissaires qu'elle acceptait pour ses membres le mode de vingt paies par années, au lieu de vingt-six, comme le recommande la nouvelle convention que l'on étudie présentement.

Enfin, la Régionale a accepté de payer les frais de transport des élèves à Montréal pour assister à trois représentations de pièces de théâtre pendant l'année scolaire.

Les commissaires se réuniront jeudi soir, le 22 septembre, à 8:30 heures, à l'école Ste-Cécile, pour étudier le budget 1966-67.

LISEZ LA GAZETTE

NOUS COUPONS LES
CLEFS pour toutes serrures pendant que vous attendez
L. CLEMENT
Cordonnerie
SERRURIER
Valleyfield
48a Ste-Cécile

Les Phalanges subissent un premier revers contre le Collège Notre-Dame

Les Phalanges du Séminaire de Valleyfield ont débuté dimanche leur saison régulière de football en subissant un revers de 27-6 aux mains des cactus du Collège Notre-Dame. Robert Perrin, Richard Raymond et Jacques Guérin furent les figures dominantes de la joute, tous des Cactus de Notre-Dame. Au premier quart, Jean-Pierre Ringuet, te bloque un botté de Richard Raymond; Jacques Plante recouvre le ballon dans la zone des buts du Notre-Dame et effectue un touché à 7:30 minutes. Le second quart n'est témoin d'aucun pointage.

Les Cactus passent à l'attaque dès le début du troisième quart; Robert Perrin effectue un touché à 5:17, après une punition aux Phalanges. Richard Raymond est ensuite crédité d'un converti. A 10:05, Jacques Guérin effectue un autre touché, de nouveau après une punition aux Phalanges. Raymond est à nouveau crédité d'un converti. Et enfin, à 13:30 Richard Raymond intercepte une passe de Robert Genest et effectue un touché. Il est également crédité d'un converti. Jacques Guérin termine le pointage au quatrième quart en effectuant un touché à 11:40. Résultat final, 27-6 en faveur de Notre-Dame.

Les Phalanges affronteront l'équipe du Collège St-Hyacinthe au terrain de l'endroit, dimanche prochain. La joute sera transmise en direct sur les ondes de CFLV, à compter de deux heures.

150 couples au tournoi Jean-Marc Bougie

On s'attend à ce que 105 couples de golfeurs participent dimanche, le 9 octobre, au tournoi "Jean-Marc Bougie Invitation" sur le parcours du club de Valleyfield.

Cette compétition, devenue une tradition pour les amateurs de golf de tout acabit, permet à l'homme et à la femme de jouer sur la même balle.

Comme ce tournoi se situe plutôt dans la catégorie des activités sociales et de plaisir au club de golf de Valleyfield, un changement a été apporté cette année dans l'attribution des prix. Ceux-ci ne seront accordés que pour les meilleurs comptes nets en utilisant le système de pointage "Callaway Handicap". Tous les participants auront donc l'occasion de gagner un des nombreux prix décernés.

Les billets seront en vente à compter du 25 septembre. On pourra s'en procurer auprès du professionnel Jean-Marc Bougie ou auprès du gérant du club, M. Yvan Bergevin. Les frais d'inscription seront de $5.00 le couple, ce qui comprend le souper pour deux et la soirée-dansante.

Les départs s'effectueront de 9 heures a.m. à midi et trente.

WESTERN & COUNTRY MUSIC • WESTERN & COUNTRY MUSIC • WESTERN & COUNTRY MUSIC • WESTER

JOHNNY DAVIS, M.C., vous présente à

L'HOTEL du VIEUX CANAL

181 VICTORIA (Autrefois l'Hôtel Larocque) VALLEYFIELD

Commençant le 27 septembre

LUNDI — MARDI — MERCREDI — JEUDI

Western and Country Music



WAYNE KING ET SES "BLUE CATS"

AVEC

WAYNE KING

et les "BLUE CATS"

ARTISTES EN VEDETTE CETTE SEMAINE

- LINDA BRENT, Chanteuse Western
- JOHANNE, Danseuse

SPECTACLE REGULIER

avec

L'ORCHESTRE DU VIEUX CANAL

Mercredi-Jeudi-Vendredi: 10.30-12.30 hres

Samedi: 9.00-11.00-1.00 hres

Dimanche: 4.00-8.00 hres

Programme d'amateurs à 6 heures

WESTERN & COUNTRY MUSIC • WESTERN & COUNTRY MUSIC • WESTERN & COUNTRY MUSIC • WESTER